



Relations entre les USA et l'Afrique

Note d'orientation pour l'Afrique de l'Ouest Francophone

Rapport final



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Securing Africa's future through capacity development

juillet 2014

L'équipe de la recherche :

La présente Note d'orientation a été préparée par une équipe du CERCAP composée comme suit :

1. Boubacar	MACALOU	Directeur
2. Abdoulaye Shaka	BAGAYOGO	Expert Macroéconomiste
3. Sadou Abdoulaye	YATTARA	Expert en Communication et Plaidoyer
4. Madame Kouréssy Adja Khady	SAR	Documentaliste
5. Mamoudou	MACINA	Expert en Suivi-évaluation
6. Abdoulaye	SYLLA	Expert en Développement Agricole
7. Aboubacar	DIABATE	Expert en Développement du Secteur privé
8. Ousmane	DOUCOURE	Expert en Finances publiques

Avec la collaboration de :

9. Sanou Oulé	DIALLO	Comptable, Responsable Administratif et Financier, par intérim
10. Madame Assétou	SANGARE	Secrétaire de Direction, Chef du Secrétariat et du Personnel
11. Madame Kanouté Awa	CISSE	Secrétaire de Direction, Stagiaire
12. Youssouf	OUOLOGUEME	Economiste-Gestionnaire, Stagiaire
13. Issiaka	GASSAMA	Juriste-Publiciste, Stagiaire
14. Mademoiselle Nana	DOUMBIA	Comptable, Stagiaire
15. Mademoiselle Djénèba	DIALLO	Juriste-Privatiste, Stagiaire
16. Ibrahim	AG YOUSSEUF	Vaguemestre
17. Malé	N'DAW	Chauffeur

SOMMAIRE

Sommaire	ii
Résumé analytique	v
Sigles et abréviations	ix
Listes des tableaux et graphiques	xiii
PREMIERE PARTIE : GENERALITES	1
1. Introduction générale	2
Contexte	4
3. Présentation de la sous-région Afrique de l'Ouest francophone	5
4. Méthodologie	8
DEUXIEME PARTIE : ETAT ACTUEL DES RELATIONS USA/AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE	10
CHAPITRE 1 : PAIX ET SECURITE	11
1.1. Lutte contre le terrorisme	12
1.2. Sécurité maritime	15
1.3. Opération de Maintien de la Paix (OMP)	17
1.4. La coopération bilatérale entre les USA et les Etats d'Afrique de l'ouest francophone	17
CHAPITRE 2 GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET LEADERSHIP	23
2.1. Introduction	23
2.2. Genèse des concepts de bonne gouvernance et de leadership	24
2.3. Quelques définitions des concepts de gouvernance démocratique et de leadership	26
2.4. Analyse par pays des relations entre les USA et l'Afrique de l'ouest francophone	28
2.5. Conclusion	36
CHAPITRE 3 : ECONOMIE	37
3.1 Commerce et investissement	37
3.1.1 La loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA)	37
3.1.2 Les échanges commerciaux dans le cadre de l'AGOA	38
3.1.3 Les Traités Bilatéraux d'Investissement (BIT)	43

3.2 Transferts des migrants	45
3.3 Aide publique au développement	45
3.4 Agriculture	53
3.4.1 Coopération globale sur l'agriculture en Afrique de l'ouest francophone	53
3.4.2 Coopérations bilatérales sur l'agriculture en Afrique de l'ouest francophone	55
3.4.3 Conclusion	68
3.5 Infrastructures	70
3.5.1 Etat des lieux.....	70
3.5.2 Evolution des défis matière de transport en Afrique de l'Ouest.....	71
3.5.3 Les opportunités en matière de transport en Afrique de l'Ouest.....	71
3.5.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière de transport en Afrique de l'Ouest.....	72
3.5.5 Les infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.....	73
3.5.1 Etat des infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.....	73
3.5.2. Evolution des défis matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.....	73
3.5.3. Les opportunités en matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'Ouest.....	74
3.5.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'Ouest.....	74
3.5.6 Les infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'ouest francophone.....	75
3.5.6.1 Etat des lieux.....	75
3.5.6.2 Evolution des défis matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'ouest francophone.....	76
3.5.6.3 Les opportunités en matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'Ouest.....	76
3.5.6.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'Ouest	77
3.5.7 Coopération dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).....	77
3.5.7.1 Une infrastructure adéquate dans le domaine des TIC	77
3.5.7.2 Les TIC pour le développement.....	79
CHAPITRE 4 : DOMAINES SOCIO-CULTURELS (EDUCATION)	80
4.1. Le Benin	80

4.2. Le Burkina Faso	81
4.3. La Côte d'Ivoire	81
4.4. Le Mali	82
4.5. Le Niger	82
4.6. Le Sénégal	83
TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PERSPECTIVES DES RELATIONS USA/AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE	86
CONCLUSION GENERALE	98
Bibliographie	101

RESUME ANALYTIQUE

L'objectif de cette étude est de fournir une analyse concise de l'état, de l'évolution, des défis, des opportunités et des possibilités de coopération entre les USA et la sous-région Afrique de l'Ouest francophone. La méthodologie utilisée a consisté essentiellement en une revue documentaire. Les informations collectées ont été traitées suivant les quatre thèmes à savoir : paix et sécurité ; économie ; domaines socioculturels (éducation) ; Gouvernance démocratique et leadership.

Dans le domaine de la paix et la sécurité, les USA ont mis en place plusieurs programmes de sécurité dans les pays d'Afrique de l'ouest francophone : Programme Initiative Transsaharienne de Lutte Contre le Terrorisme (TSCTI) ou Initiative Pan Sahel (PSI), l'Opération Liberté Durable dans le Trans-Sahara (Operation Enduring Freedom Trans-Sahara (OEF-TS), levier anti-terroriste d'AFRICOM).

Les pays d'Afrique de l'Ouest francophone ont bénéficié d'autres programmes notamment l'Initiative pour une Capacité Africaine de Réaction aux Crises (ACRI), le Programme *African Contingency Operations and Training Assistance* (ACOTA) et l'Initiative Mondiale pour les Opérations de Paix (GPOI). Selon le gouvernement des Etats-Unis, les soldats africains formés dans le cadre des opérations d'appui à la paix sont estimés à 250 000. D'autres initiatives visant à renforcer la paix et la sécurité à travers la lutte contre le terrorisme ont été initiées parmi lesquelles : *Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative* (TSCTI) en 2005 et *Trans-Sahara Counterterrorism Partnership* (TSCTP) couvrant le Niger, le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso dès 2009, les programmes de formation militaires Flintlock, etc.

Depuis 2001, dans le cadre de la Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) et des Traités Bilatéraux d'Investissement, les USA ont mis l'accent sur le renforcement des échanges et des investissements, fondé sur le libéralisme. Le Sénégal est le seul pays d'Afrique de l'Ouest francophone à signer le Traité bilatéral d'investissement avec les USA en 1983 et entré en vigueur en 1990.

Les principaux fournisseurs de l'AGOA sont le Nigeria (19,1 milliards \$, principalement du pétrole brut), l'Angola (9,6 milliards \$, principalement du pétrole brut), l'Afrique du Sud, (8,6 milliards \$, principalement des véhicules et des pièces métalliques, fruits et noix), le Tchad

(2,6 milliards \$ principalement du pétrole brut) et le Gabon (1,7 milliards \$, principalement du pétrole brut). Les autres grands pays bénéficiaires de l'AGOA sont la République du Congo, le Lesotho, le Kenya, Maurice et le Cameroun.

En 2012, l'excédent commercial des USA avec le Bénin a été de 571 millions US\$, le Burkina de 45 millions US\$, la Guinée de 52 millions US\$, le Mali de 31 millions US\$ en 2010, le Niger de 44 millions US\$, le Sénégal de 213 millions US\$ en 2013 et un investissement Direct Etranger (actions) de 5 millions \$ en 2009. En 2013, l'excédent commercial des échanges avec le Togo a été de 948 millions US\$. Le déficit commercial américain avec la Côte d'Ivoire a été de 834 millions US\$ en 2013. Les IDE des États-Unis en Côte d'Ivoire (actions) se sont élevés à 118 millions US\$ en 2012.

Les USA se sont impliqués dans le développement de l'éducation en Afrique non seulement parce que celle-ci était indispensable au progrès matériel du continent mais aussi pour que l'élite intellectuelle soit formée selon des canons favorables aux idéologies du Bloc de l'ouest. Cependant en raison de l'influence reconnue de la France en Afrique de l'ouest francophone leurs interventions y seront relativement limitées et ne concerneront pas l'enseignement supérieur, à l'exception de la Guinée, qu'après la chute du mur de Berlin.

Dès l'élaboration des premières politiques américaines pour le continent, les USA ont encouragé leurs Fondations privées à aider au développement de l'éducation en Afrique. Cela est l'un des traits particuliers de l'appui des USA aux pays concernés. Les Fondations américaines jouent de plus en plus un rôle important dans l'éducation en Afrique de l'ouest francophone. Au-delà de l'appui que les USA leur fournissent dans l'enseignement de Base, les pays de la zone gagneraient à ouvrir l'horizon de leurs systèmes d'enseignement supérieur aux USA et à requérir leur appui pour leur permettre d'avancer véritablement vers la modernité.

L'aide publique au développement des USA a toujours eu pour but de promouvoir leurs intérêts tout en contribuant au développement harmonieux des pays sous-développés.

Le montant global de l'aide américaine octroyée aux pays de la zone sur la période 1960-2012 a représenté 1,39% de l'aide totale américaine au développement de la même période. Malgré donc l'importance relative des volumes d'aides reçus par les pays ils n'ont pas représenté en fait une zone stratégique majeure pour les USA d'où la faiblesse relative de l'aide qui leur a été accordée. Pendant la même période la France, un pays au PIB en moyenne 6 fois moins

élevé que celui des USA, a octroyé aux pays de la zone plus de quatre fois le montant de l'aide américaine.

Dans la configuration actuelle de la politique extérieure des USA les pays de la zone qui s'attèleront vigoureusement à lutter contre la corruption, à promouvoir la bonne gouvernance, à bâtir des institutions fortes, à respecter les droits de l'homme seront ceux qui bénéficieront le plus, et de loin, de l'accompagnement des USA dans leur processus de rattrapage économique.

Dans le domaine de la coopération agricole, les USA ont mis en œuvre des programmes de développement agricole à travers le *Millenium Challenge Account (MCA)* qui constitue une aide des Etats-Unis de 5 milliards de dollars par an à un groupe de pays sélectionnés. En 2008, le Burkina Faso a bénéficié d'un montant de 480,9 millions de dollars US. Le financement du Mali a été de 460,8 millions de dollars US. Ce financement a été interrompu en 2012 suite à la crise politico-institutionnelle que le pays a connue. Pour renforcer la sécurité alimentaire, le Niger a bénéficié d'un financement de 11 milliards CFA en 2013.

La Côte d'Ivoire est l'un des deux premiers bénéficiaires du *Fonds pour l'Accélération du Développement Agricole (FADA)* soutenu par l'USAID pour contribuer à accroître la productivité agricole.

Dans le domaine des TIC, depuis 2001, l'USAID œuvre pour promouvoir le développement de l'Internet dans les pays en voie de développement, en général, et en Afrique subsaharienne, en particulier, afin de garantir que celui-ci demeure une priorité face aux autres besoins concurrentiels notamment au niveau de l'implantation de la fibre optique à travers plusieurs projets : le projet initiative LELAND, le projet « Extension Leland », le projet Africa Link, les Bibliothèques africaines et les TIC pour le développement.

En termes de perspectives, les relations commerciales et d'investissement entre les USA et les pays d'Afrique de l'Ouest francophones doivent s'intensifier et de diversifier. Les programmes doivent évoluer et modifier la structure et la composition des exportations des pays bénéficiaires. L'AGOA doit donc être renforcé et étendu à d'autres produits, mais également à travers l'encouragement du commerce et des investissements américains dans d'autres secteurs identifiés comme la sécurité, les finances, le commerce, l'agriculture, l'énergie électrique, les industries extractives, les soins de santé, les infrastructures et le tourisme.

Les aides doivent globalement permettre une *professionnalisation et une modernisation de l'agriculture dans une perspective de sécurité et souveraineté alimentaires dont l'atteinte serait un levier* pour le développement et l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes. Ceci nécessitera **l'amélioration** du système de gestion harmonisé et de suivi des projets/programmes-pays des différents partenaires. Ces projets doivent être coordonnés, harmonisés et axés sur *le renforcement et la consolidation des projets de productivité agricole, de diversification et de compétitivité des productions agricoles et surtout le développement des chaînes de valeur.*

En matière de **gouvernance démocratique**, les USA ont appuyé dans les domaines des gouvernances institutionnelle et comportementale ainsi que dans le renforcement des mécanismes de démocratie représentative et participative. A cela, il convient d'ajouter des appuis en matière de prévention et gestion des conflits ou encore dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Concernant le développement du **leadership**, les USA ont contribué à améliorer les participations civique et politique des jeunes au développement socio-économique et à promouvoir l'émergence de femmes-leaders tout en améliorant leur participation aux processus de prise de décisions.

Sigles et abréviations

AATF:	Fondation Africaine de Technologie Agricole
ABSF:	Forum Africain des Parties Prenantes des Biotechnologies
ABSP:	Projet de soutien au Biotechnologie Agricole
ACCI :	Accord Cadre pour le Commerce et l'Investissement
ACOTA:	Africa Contingency Operations Training and Assistance
ACRI:	Initiative pour la capacité Africaine de réaction aux crises
AER:	Agence d'Electrification Rural
AFD:	Agence française de Développement
AFRICOM :	Commandement militaire des USA pour l'Afrique
AGOA :	Loi sur la croissance et les Opportunités en Afrique
AHEPI:	Initiative de partenariat d'enseignement supérieur de l'Afrique
AQMI:	Al-Qaida au Maghreb Islamique
ARCA:	Activités de Renforcement de la Commercialisation Agricole
ASECNA:	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
BAD:	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID :	Banque Islamique de Développement
BIT:	Traitement bilatéraux d'investissement
BM:	Banque Mondiale
BOAD:	Banque Ouest Africaine de Développement
CAP :	Appel Global
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESA :	Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique
CGIAR:	Centre du Groupe consultatif de Recherche Agricole Internationale
CILSS:	Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNS:	Conseil National de Sécurité
CORAF:	Conférence des responsables de la recherche agronomique africains et français
CRSP :	Programme de soutien à la Recherche en Collaboration
CSCR :	Cadre stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DGP :	Développent Grants Program
EnR :	Energie non Renouvelable
FAA:	Autorité Fédérale Américaine de l'Aviation
FAB:	Force armée béninoise
FADA:	Fonds pour l'Accélération du Développement Agricole
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA:	Francs de Communauté Financière d'Afrique
FER:	Fonds d'Electrification Rural
FFP:	Food for peace
FFP :	Food for progress
FG:	Fondation Gates
FMI:	Fonds monétaire international
FTF:	Feed the futur

GAESP :	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GATT/OMC:	Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce/ Organisation Mondiale du Commerce
GES:	Gaz à Effet de Serre
GIZ :	Coopération Technique Allemande
GPL :	Gaz de Pétrole Liquéfié
GPOI:	Initiative mondiale pour les opérations de paix
GSS:	La gouvernance du secteur de la sécurité
HCUA:	Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
HF:	Fondation Hewlett
IARC :	Agence Internationale pour la Recherche du Cancer
IDE:	Investissement Direct Etranger
IER:	Institut d'Economie Rurale
IFPRI:	Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
IICEM::	Initiative Intégrée pour la Croissance Economique au Mali
IMET:	International de formation et d'Entrainement Militaires
INTSORMIL :	International Sorghum and Millet
IPGRI:	Institut international de Ressources Phytogénétiques
IRENA :	Agence Internationale pour les Energie Renouvelables
ISAAA:	Service International pour l'Acquisition d'Application Agricoles
ITTA:	Institut international d'Agriculture Tropicale
JCET:	Exercices conjoints de formation
KARI:	Institut de Recherche Agricole de Kenya
LOA :	Loi d'Orientation Agricole
MAA :	Mouvement Arabe de l'Azawad
MCA:	Millenium Challenge Account
MCC:	Millenium Challenge Corporation
MINUSMA :	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali
MISMA:	Mission internationale de soutien au Mali
MMA:	Mouvement Arabe de l'Azawad
MNLA:	Mouvement National pour la libération de l'Azawad
MSU:	Université D'Etat du Michigan
MUJAO:	Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'ouest
OACI:	Organisation de l'Aviation civile Internationale
OCDE:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OEFTS:	Enduring Freedom – Trans Sahara
OEF-TS :	Opération Liberté Durable dans le Tran-Sahara (Operation Enduring Freedom Tran- Sahara)
OFDA :	Bureau de l'USAID en de cas catastrophe
OGM:	Organismes Génétiquement Modifiées
OMD:	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMP:	Opération de maintien de paix
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
ON:	Office du Niger
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
ONU:	Organisation des Nations Unies
ONUDC :	Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime

OTAN:	Organisation du Traité de l'Atlantique
OUA:	Organisation de l'Unité Africaine
PADA:	Projet d'Appui à la Diversification Agricole
PAM:	Programme Alimentaire Mondial
PAU :	Politique Agricole de l'UEMOA
PBS:	Programme de renforcement des Systèmes Biosécurités
PCH :	Potentialités Centrales Hydroélectriques
PDA :	Programme de Développement Agricole
PDDAA:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PDES :	Plan de Développement Economique et Social
PDRD:	Programme de Développement Rural de la Plaine de Diagblé
PHEA:	Partenariat pour l'enseignement supérieur en Afrique
PISG :	Plan d'Intégration sociale et Genre
PMA:	Pays Moins Avancés
PNB :	Produit National Brut
PNIASA :	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNIP-SA :	Programme National d'Investissement Provisoire du Secteur Agricole
PNISA :	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PPAAO:	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PPP:	Partenariat Publics-Privés
PRODEPAM:	Programme de Développement de l'Agriculture au Mali
ProDRA:	Programme de Développement Rural et de l'Agriculture
ProMISAM :	Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali
PSI:	Pan Sahel Initiative
PTF :	Partenaire Technique et Financier
RSS:	Réforme du secteur de la sécurité
SANREM :	Sustainable Agriculture and Natural Resource Management
SFCG:	Search for Common Ground
SGP :	Système Généralisé de Préférence
SITARAIL:	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SRAI:	Renforcement d'intégration agricole régionale
TIC:	Technologie de l'Information et de la Communication
TSCTI:	Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme
TSCTP:	Trans-Sahara Counterterrorism Partnership
UA:	Union Africaine
UE:	Union Européenne
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
URSS:	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
US \$:	Etats Unis Dollar/ Dollar American
USA:	Etats Unis d'Afrique
USADF :	Fondation des Etats Unis pour le Développement en Afrique
USAID:	Agence américaine pour le développement international
USAID:	Agence des Etats unis pour le Développement International
USG:	Gouvernement des Etats Unis
WARA:	West African Research Association

WATC: Croisière de formation ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Tableau 1 PIB/tête (US\$ courant) des 8 pays de 1960 à 2012

Tableau 2 : Transferts des migrants en provenance des USA vers les pays concernés (en million US\$) en 2012.

Tableau 3 : Volumes de l'aide américaine de 1960 à 2012 en \$US de 2011 à destination des 8 pays concernés

Tableau 4 : % de l'aide américaine reçue par période pour chacun des huit pays concernés

Tableau 5 : Les liaisons transnationales : corridors et routes transafricaines

Graphique 1 : Dynamique de l'aide américaine à destination du Mali et du Sénégal

Graphique 2 : Dynamique de l'aide américaine à destination du Burkina Faso, du Niger et du Togo

Graphique 3 : Dynamique de l'aide américaine à destination du Bénin, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée

PREMIERE PARTIE : GENERALITES

1. Introduction générale :

Aux Etats-Unis d'Amérique, la gouvernance, dans toutes ses dimensions, est régie par quatre (04) piliers, quels que soient le parti au pouvoir, les partenaires en face, les enjeux en présence, l'histoire ou la géographie. Ce sont : la Puissance des USA, la Prospérité de l'Amérique, la Paix et les Principes. Ces « principes » constituent le fondement de la politique extérieure américaine. La rapidité pour les USA à établir et entretenir des relations de coopération avec des Etats ou d'autres entités autonomes ou indépendantes dépend donc, essentiellement, de l'observance stricte des « principes ». Ces derniers comprennent, entre autres : les libertés, la démocratie, le respect des droits de l'Homme.

Les USA ont relativement tardé à établir et à entretenir des relations de coopération avec l'Afrique. Cela s'explique non pas seulement par la géographie, c'est-à-dire les distances qui séparent les USA des Etats africains, mais également par l'histoire – les USA n'ayant pas eu de colonies à proprement parler en Afrique – Mais il convient d'ajouter à ces raisons, le non-respect des principes de liberté, de démocratie et de bonne gouvernance. Le non-respect de ces principes interdit aux dirigeants du pays d'avoir des relations de collaboration avec les Etats et autres organisations qui ne les observeraient pas.

Le processus de démocratisation enclenché en Afrique, la libéralisation de l'économie et les résultats enregistrés ont été des signes encourageants pour les USA et qu'ils ont soutenus. Ces deux facteurs (démocratisation et libéralisation de l'économie) reposent, par ailleurs, sur des potentiels naturels de développement. Pour soutenir ces avancées, au plan politique, les premières actions en faveur de l'Afrique ont été des visites officielles de hautes personnalités d'Etat dont des Secrétaires d'Etat et des Vice-Présidents. Ces actes posés sont une reconnaissance des efforts en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement économique.

Il est à noter que la plus grande "offensive" diplomatique en direction du continent africain date des décennies 1990 et 2000. Ainsi en 2000, le Président Bill Clinton a signé *Africa Growth and Opportunity Act (AGOA)*¹. Le lancement effectif de cette disposition allait intervenir trois (03) ans plus tard avec le Président George W. BUSH. L'AGOA ayant pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance et de libérer la croissance des pays africains, il s'inscrit parfaitement dans les « principes » visés plus haut. Et c'est ce qui justifie la

¹ En français "Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique"

déclaration suivante du Président George W. BUSH, à l'occasion du Forum sur l'AGOA, le 15 janvier 2003 en Île Maurice : « Nous partageons tous une vision commune pour l'avenir de l'Afrique. Nous espérons que viendra le jour où la prospérité de l'Afrique sera bâtie sur le commerce et les marchés ». Depuis cette date, l'intérêt des USA pour l'Afrique va grandissant surtout que la gouvernance sur le continent se rapproche davantage du respect des principes de liberté, de démocratie et des droits de l'Homme. La parfaite illustration de cet intérêt des USA pour l'Afrique est donnée par les visites successives en Afrique des Présidents Bill CLINTON, George W. BUSH et Barack OBAMA.

Pour soutenir et renforcer cette position, les USA ont décidé d'instituer une rencontre entre les Chefs d'Etat africains et le leur. Le premier sommet de ce genre se tiendra les 05 et 06 août 2014 aux USA. Un des objectifs fixés à cette rencontre est d'évaluer les relations entre les USA et l'Afrique. Cette évaluation permettra d'identifier les domaines de coopération susceptibles d'être maintenus, renforcés et à ajouter.

L'objectif recherché dans cet exercice est d'identifier les voies et moyens pour avoir des relations mutuellement avantageuses. Un tel sommet est donc une rencontre avec des enjeux diplomatiques et économiques. C'est pourquoi la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a décidé de réaliser une étude en s'appuyant sur les centres d'analyses et de réflexions stratégiques qu'elle appuie à travers le continent africain et en couvrant l'ensemble du continent ainsi qu'il suit :

- Afrique de l'Ouest francophone ;
- Afrique de l'Ouest anglophone ;
- Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique ;
- Afrique Australe ;
- Afrique du Nord ; et

Afrique centrale.

Le but visé est de répondre à la question ci-après : Qu'est-ce l'Afrique devrait rechercher dans son partenariat avec les USA et comment peut-elle obtenir cela ? L'objectif spécifique recherché est de fournir une analyse concise de l'état, de l'évolution, des défis, des opportunités et des possibilités de coopération USA-Afrique dans chaque région.

Quatre thèmes ont été retenus pour réaliser ce diagnostic. Ce sont :

- ✓ Paix et sécurité ;
- ✓ Economie (Commerce, investissements, aides, paiements, en plus des secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures, etc.) ;
- ✓ Domaines socio-culturels (éducation) et
- ✓ Gouvernance (démocratie, leadership, etc.).

Le présent rapport traite de la sous-région Afrique de l'Ouest Francophone. Il a été réalisé par l'équipe du Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer (CERCAP). Il est structuré à l'image des thèmes cités ci-dessus.

2. Contexte :

Les sommets entre l'Afrique et un pays aussi important soit-il traduit d'abord la faiblesse politique et économique du continent. Le plus ancien de ces sommets est connu sous le nom de sommet France-Afrique tenu alternativement en France et dans un pays africain ; à ce jour il y en a eu 26².

En 2000 la Chine après avoir intégré l'Organisation mondiale du commerce et consciente de ses immenses besoins en matières premières s'est davantage tournée vers l'Afrique dont elle est devenue le deuxième partenaire commercial après les USA. C'est ainsi que depuis 2000 la Chine organise alternativement en Chine et en Afrique des sommets Afrique Chine dont les teneurs sont essentiellement économiques. La Chine se fait forte de ne point s'impliquer dans la gestion politique de ses partenaires économiques au contraire des partenaires traditionnels occidentaux africains dont les agendas économiques sont aussi politiques (promotion des droits de l'homme, de la démocratie etc.)

L'Afrique est en pleine croissance de rattrapage, c'est l'une des régions du monde à la croissance économique la plus élevée³ et à la démographie la plus vigoureuse⁴.

² <http://www.rfi.fr/mfi/20131204-sommets-france-afrique-ruptures-continue/>

³ <http://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects/summary-table>
<http://www.uneca.org/fr/print/4980> , <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/forecast/>

⁴ <http://www.prb.org/Publications/Datasheets/2012/world-population-data-sheet.aspx>

Par le passé et pendant longtemps, les relations USA Afrique étaient tributaires surtout de la configuration géopolitique mondiale de la guerre froide. L'effondrement du bloc soviétique a conduit les USA à réorienter leur coopération en aidant davantage de pays africains et en fournissant des primes à la démocratie et à la bonne gouvernance.

Cependant l'intérêt récent des USA pour le continent africain découle de trois ensembles différents de nouvelles raisons :

1. le partenariat économique avec une région en plein boom économique ;
2. l'occupation du champ géopolitique pour contrecarrer l'influence croissante de la Chine en Afrique ;
3. la lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme qui s'est sanctuarisé en Afrique parce que les Etats y sont bien plus faibles pour les déloger que les pays d'où ils sont originaires/destinataires et où ils ont faits l'objet d'une lutte souvent implacable.

3. Présentation de la sous-région Afrique de l'Ouest francophone

L'Afrique de l'Ouest francophone compte huit (08) Etats tous indépendants depuis 1960 exception faite de la Guinée qui accéda à l'indépendance en 1958. Ces huit (08) Etats sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ladite sous-région est située entre les 5^e et 25^e degrés de latitude Nord et entre le 16^e degré de longitude Est et le 17[°]32 de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord par l'Algérie et la Libye, au Sud par le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone et l'Océan Atlantique, à l'Est par le Tchad et le Nigeria, et à l'Ouest par la Gambie, la Guinée-Bissau, les Îles du Cap-Vert, la Mauritanie et l'Océan Atlantique.



C'est au XVe siècle que les portugais ont découvert les côtes ouest-africaines. Par la suite, ils ont installé des comptoirs dans les grands ports surtout pour la vente d'esclaves vers les Amériques. Mais c'est à la suite de la Conférence de Berlin, sur invitation du Chancelier allemand Otto von Bismark, en 1885 que six (06) nations européennes⁵ ont décidé de se partager l'Afrique, d'abord sur une carte, ensuite sur le terrain avec comme principal objectif, d'exploiter et de rapatrier les ressources naturelles que recelait la sous-région. C'est ainsi que les Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone sont devenus des colonies françaises excepté le Togo qui ne le devint qu'avec le retrait dudit territoire de l'Allemagne après la défaite qu'elle a enregistrée à la suite de la Grande guerre.

L'Afrique indépendante émerge comme l'une des conséquences géopolitiques majeures de la seconde guerre mondiale. Les USA avaient bien noté dans la période qui avait précédé les indépendances que les aspirations des peuples africains à vouloir prendre leur destin en mains étaient profondément ancrées en eux et que leur marche vers l'indépendance était un courant profond et irréversible qui traversait tout le continent⁶. Les USA ne supporteront pas pour autant avec tout le poids dont ils disposaient ces aspirations qu'ils jugeaient légitimes, occupés qu'ils étaient à ménager les métropoles alliées au sein de l'OTAN⁷. C'est qu'à cette époque l'environnement géostratégique mondial est marqué par la lutte entre les deux blocs - l'Ouest et l'Est - et le fondement de la politique extérieure des USA est la doctrine Truman⁸. Cette doctrine stipule que les USA doivent contrer partout l'influence communiste. En application de cette doctrine les USA ont décidé d'agir en Afrique afin que le processus d'indépendance en cours sur le continent qui leur semblait un processus inévitable ne conduise pas les pays nouvellement indépendants dans les bras du Bloc de l'Est⁹. Mais dans cette confrontation de bloc contre bloc, les USA ont reconnu très tôt, une fois que la France et la Grande Bretagne ont acté les indépendances des Etats africains, que le rôle prépondérant de la France dans ses anciennes colonies¹⁰ et lui y a laissé le leadership des initiatives du Bloc de l'Ouest.

⁵ Les six nations sont : le Portugal, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la Belgique.

⁶ Voir Mémoire du l'Assistant spécial du Secrétaire d'Etat Holmes sur l'Afrique daté de février 1958 à <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d1>

⁷ Memorandum of Discussion at the 365th Meeting of the National Security Council disponible à <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d4>

⁸ Pour connaître plus en profondeur la Doctrine Truman veuillez consulter la page dont l'adresse est la suivante : <https://history.state.gov/milestones/1945-1952/truman-doctrine>

⁹ Voir Notes du Secrétariat exécutif du National Security Council NSC 5719 et NSC 5818 à <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d24>
<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d8>

¹⁰ <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v21/d194>

La sous-région de l'Afrique de l'Ouest francophone couvre une superficie totale de 3 716 342 km² pour une population estimée en 2013 à environ 331 millions d'habitants. Les projections de la population donnent 454 millions d'habitants en 2025 contre 812 millions d'âmes en 2050. L'espérance de vie à la naissance est de 53 ans pour les hommes contre 55 ans pour les femmes. La population urbaine représente 45% de la population totale¹¹.

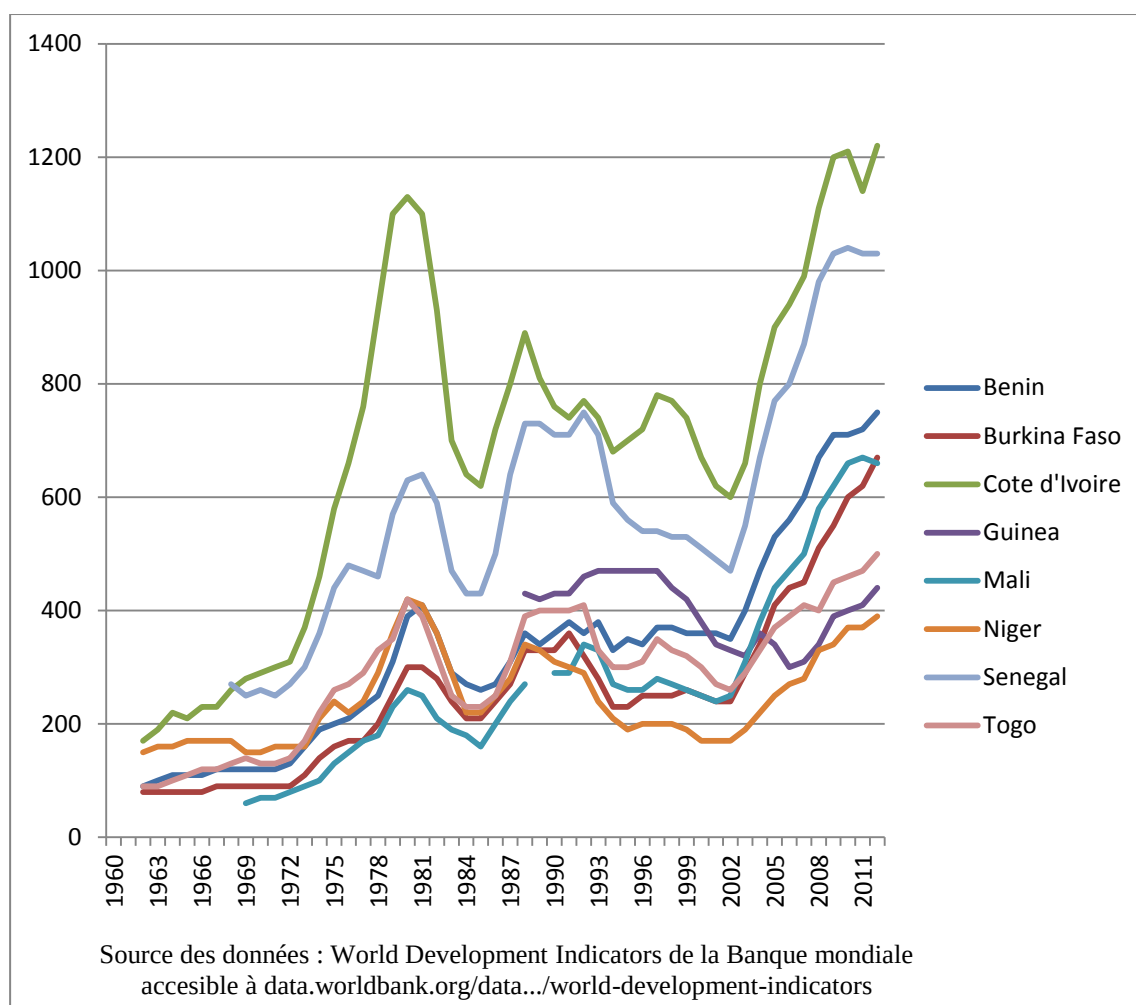
Les huit (08) Etats ont tous été d'anciennes colonies françaises après avoir durement subi l'esclavage et la traite négrière. Tous ces Etats, en tant que colonies françaises ont contribué à l'effort des deux guerres mondiales comme pourvoyeurs de d'hommes de troupes et dans divers approvisionnements. Sous la colonisation française qui a duré un peu moins d'un siècle, les territoires des Etats ont été administrés séparément par des Administrateurs coloniaux de l'Etat français. Ils ont aussi formé une entité sous-régionale appelée "Afrique Occidentale Française", en abrégé « AOF », par opposition à « l'Afrique Equatoriale Française » (AEF) qui regroupait les colonies françaises de l'Afrique centrale. Ces liens historiques ont fait que l'Afrique de l'Ouest francophone a toujours entretenu des relations particulières avec la France. Surtout que toutes ces anciennes colonies ont opté pour le français comme langue officielle après leur accession à indépendance.

Pour l'ensemble de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest francophone, l'Indice de Développement Humain (IDH) varie de 0,47 pour le Sénégal à 0,30 pour le Niger. C'est l'une des régions économiques les plus pauvres du monde. Les revenus par tête y ont connu certes une évolution positive depuis les indépendances, voir le graphique ci-dessous¹², mais insuffisante pour sortir l'immense masse des populations de la pauvreté. Seule la Côte d'Ivoire a pu acquérir le statut de pays à revenu intermédiaire, les autres sont encore affublés de l'euphémisme pays les moins avancés pour désigner l'arriération économique qui domine encore ces Etats.

¹¹ Source: Population Reference Bureau, USA, Washington, D.C.: "2013 World Population Data Sheet", page 7.

¹² Source des données : Indicateur du développement mondial disponibles à <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD>

Tableau 1 : PIB/tête (US\$ courant) des 8 pays de 1960 à 2012



4. Méthodologie :

Dans une première étape, l'équipe du CERCAP a procédé à une répartition des thématiques à couvrir dans le cadre de l'étude entre les Experts du Centre. Cette répartition a tenu compte des expériences et des expertises des uns et des autres.

Quant à la méthodologie utilisée, elle a consisté en un « desk review ». En d'autres termes, l'équipe de Spécialistes chargés de réaliser l'étude n'a pas procédé à des investigations sur le terrain pour collecter des données primaires auprès des divers acteurs. Elle s'est limitée, pour l'essentiel à rechercher, identifier, collecter et exploiter des données secondaires. Pour ce faire les institutions, les structures et les personnes-ressources et autres acteurs détenteurs potentiels d'informations ont été mis à contribution. La latitude a été donnée à chaque Spécialiste de rédiger le chapitre ou la thématique dont il a la charge, suivant le canevas qui

lui paraît le plus logique et le plus cohérent. Cependant un plan de rédaction général a été élaboré, discuté et adopté en réunion de Direction par l'ensemble des Experts du Centre.

Ainsi, les données recueillies auprès des différentes sources ont été traitées, analysées et interprétées par les Spécialistes individuellement ou en groupe, en fonction de l'organisation du travail. Les résultats ont été ensuite consignés dans les plans de rédaction.

Les contributions par thème ont été enfin compilées suivant le canevas général adopté. Le produit ainsi obtenu a été passé en revue par l'ensemble des Experts du Centre pour une mise en cohérence des textes des chapitres et autres éléments constitutifs du document.

DEUXIEME PARTIE :
ETAT ACTUEL DES RELATIONS ENTRE LES USA ET L'AFRIQUE DE
L'OUEST FRANCOPHONE

CHAPITRE I : PAIX ET SECURITE

La lutte contre le terrorisme, l'insécurité maritime, la conduite des opérations de maintien de paix et la gouvernance du secteur de la sécurité constituent l'essentiel des besoins de tous les pays francophones de l'Afrique de l'ouest dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ce sont des problèmes sans frontières, transversaux et qui nécessitent des solutions à grande échelle. C'est pourquoi, ils sont traités suivant des zones et non par pays. Les relations américano-africaines épousent cette architecture. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, les Etats Unis collaborent surtout avec les groupes d'Etats (pays du Sahel, pays du Golfe de Guinée...). Cela s'illustre parfaitement par les propos du Secrétaire d'Etat américain John Kerry qui, dans un discours intitulé «Notre engagement envers l'Afrique » prononcé à Addis-Abeba, le 3 mai 2014 a souligné que pour de nombreux Américains, l'Afrique a été pendant longtemps un lieu éloigné sur une carte, une destination pour la philanthropie, une image intermittente et éprouvante à la télévision, de famine et de guerre, un lieu distant entouré d'un certain mystère. Mais, à l'heure actuelle, cette image a changé ». Le Secrétaire d'Etat a des certitudes que l'Afrique possède les ressources, les capacités et les connaissances qui peuvent la relancer.

La prévention de nouveaux conflits nécessite aussi une coordination pour faire face à leurs causes qui comprennent l'insécurité alimentaire, la famine et la pauvreté. Une somme de défis que la prochaine génération d'Africains se doit de relever. Ils trouveront à leurs côtés les États-Unis d'Amérique, liés par un avenir partagé, un but commun et une destinée partagée. Cette perception du diplomate américain confirme que les conflits violents et le pouvoir des acteurs armés non étatiques restent des caractéristiques de l'Afrique d'aujourd'hui. Il en résulte des millions de victimes, des déplacés, exposés aux maladies, aux agressions, à la mal vie, etc.

Cette situation a traumatisé toute une génération d'enfants, de jeunes et d'adultes, démantelé les systèmes d'éducation et de santé, perturbé les déplacements et mis à mal l'infrastructure des transports, et causant des dégâts aux écosystèmes terrestres.

Les coûts financiers directs et indirects des conflits survenus en Afrique depuis 2000 sont estimés à quelque 900 milliards de dollars américains.

Les relations américano-africaines sous le Président Barack OBAMA peuvent se résumer à travers quatre piliers qui sous-tendent la stratégie des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique subsaharienne : (1) renforcer les institutions démocratiques ; (2) stimuler la croissance

économique, les échanges et les investissements ; (3) faire avancer la paix et la sécurité ; et (4) promouvoir les possibilités et le développement.

Le 3^{ème} pilier dit « Faire avancer la paix et la sécurité » veut que les Etats africains soient capables de jouer un rôle non négligeable en ce qui concerne leur sécurité et celle du continent malgré l'incapacité de certains gouvernements à jouer ce rôle même pour une partie de la population. La solution à ces défis dépend de chaque pays affecté. Les Etats-Unis peuvent avoir un effet positif, surtout à travers les actions comme : contrer les groupes terroristes, développer la coopération en matière de sécurité régionale et la réforme du secteur de la sécurité, prévenir les conflits ou encore appuyer les initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, les relations américano-africaines sont attendues dans les secteurs pesant fortement sur la quiétude, le présent et l'avenir des différents pays comme la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime, le maintien de la paix et la réforme du secteur de la sécurité.

1.1. La lutte contre le terrorisme

Les relations Etats Unis/Afrique dans le domaine de la paix et de la sécurité sont demeurées ces dernières années au centre des préoccupations de la Maison Blanche. Le monde se rappelle encore que le 9 février 2009, le Secrétaire d'Etat adjoint intérimaire, Phil Carter, s'adressant au Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique du Pentagone, affirmait dans un discours « qu'un des succès de politique étrangère de la précédente administration est en Afrique ». Il citait ainsi quatre priorités pour l'Amérique comme la fourniture de programme d'assistance en sécurité pour les partenaires africains, suivi de la promotion du système démocratique et de sa pratique, une croissance économique de marché viable et le développement social. Un an auparavant, dans un article écrit pour AllAfrica.com (septembre 2008), Witney Schneidman, vice-Secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires de l'Afrique dans l'administration CLINTON et Conseiller d'OBAMA pour l'Afrique, dit que la nouvelle administration « veut créer un programme de partenariat partagé afin de construire les infrastructures capables de fournir une formation anti-terroriste efficace et établir une base solide pour la coordination d'action contre Al Qaïda et ses affiliés en Afrique et ailleurs ». Il ajoute que le programme comportera un volet pour le partage de l'information, des opérations, la sécurité frontalière, des programmes anti-corruption, de la technologie et la surveillance du financement du terrorisme. Cette politique est axée, dans le domaine de la

sécurité, avant tout sur la lutte contre le terrorisme, un fléau qui a plusieurs facettes. Le monde entier a eu confirmation lorsque le 21 juin 2012, le Président américain Barack OBAMA en personne a dévoilé sa stratégie en faveur du développement de l'Afrique axée sur le renforcement de la sécurité et de la démocratie dans ce continent qui fait face à la menace d'Al-Qaïda.

La montée du militantisme islamique est une menace croissante pour la stabilité régionale. L'attrait de ce mouvement provient de sa capacité à puiser dans les communautés marginalisées, notamment la jeunesse, pour les convaincre qu'il est possible de répondre à leurs doléances en établissant une culture islamiste.

Le radicalisme islamiste au Sahel donne une importance géostratégique à cette région. La porosité des frontières entre les Etats, la difficulté d'organiser une surveillance dans cette vaste zone devenue un site idéal pour les groupes fondamentalistes font que la région pourrait devenir, si ce n'est déjà le cas, une base arrière pour des groupes terroristes qui alternent braquages, attaques armées, enlèvement de touristes entre autres actes terroristes. Cela fait d'ailleurs partie des raisons qui ont amené les Etats-Unis à mettre en place en faveur de plusieurs pays de l'Afrique du Nord et de l'Ouest (notamment le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal et le Burkina Faso) un programme dénommé Initiative Trans-Saharienne de Lutte Contre le Terrorisme (TSCTI) ou Initiative Pan Sahel (PSI) qui visait à :

- promouvoir la stabilité, sécuriser les frontières, favoriser le développement durable ;
- protéger la santé publique et lutter contre le trafic de drogue.

L'Opération Liberté Durable dans le Tran-Sahara (Operation Enduring Freedom Tran- Sahara (OEF-TS) est le levier anti-terroriste d'AFRICOM. Ce programme est ouvert au Tchad, au Mali, au Niger, en Mauritanie, au Nigeria et au Sénégal. Il a pour but d'aider tous ces pays à combattre l'idéologie terroriste et le terrorisme à travers :

- ✓ le partage de l'information militaire ;
- ✓ l'organisation des exercices multinationaux conjoints;
- ✓ la lutte contre l'idéologie extrémiste ;
- ✓ le soutien des opérations régionales ;
- ✓ le soutien logistique (aviation) ;
- ✓ l'offre de stages.

Le nord du Mali inquiétait plus les Etats-Unis au regard des évolutions de la situation dans cette zone désertique où les acteurs de l'islamisme armé, de l'agitation touarègue et de toutes

sortes de trafic se disputent le contrôle des routes transsahariennes de la lucrative contrebande de cigarettes, de drogues et d'armes.

Pour contenir la stratégie sahélienne d'AQMI, Washington doit s'investir davantage. Les Etats du Sahel doivent tout d'abord coordonner leurs mesures anti-terroristes, incohérentes jusqu'à une date relativement récente. Les questions du droit de poursuite et les stratégies pour négocier la libération d'otages sont des sujets prioritaires qui doivent être harmonisés. Une politique précise sur le droit de poursuite sapera la capacité d'AQMI à exploiter les frontières à des fins opérationnelles. En la matière, il faut au moins des mécanismes institutionnalisés et fonctionnels pour avertir les services de sécurité des pays voisins des attaques ou mouvements d'AQMI. Des patrouilles frontalières mixtes peuvent également améliorer la coordination des efforts et familiariser les services de sécurité aux tactiques transfrontières des terroristes. De plus en plus des voix s'élèvent pour demander de cesser de négocier ou de verser des rançons pour faire libérer des otages. Car ces paiements constituent non seulement une violation de la résolution 1904 du Conseil de sécurité des Nations Unies et en plus ils enfreignent la décision de juillet 2010 de l'assemblée de l'Union africaine (UA) qui réaffirme sa « ferme condamnation » de telles pratiques.

Selon les spécialistes, les capacités militaires traditionnelles ne suffisent pas pour contrer les unités à grande mobilité d'AQMI. Les Etats du Sahel doivent donc mettre en place des unités de taille plus modeste, agiles et rapides à répondre aux attaques et à cibler ses unités de manière plus précise afin d'éviter les victimes civiles et les dégâts collatéraux. Cela passe nécessairement par une formation et l'acquisition de matériel adéquat.

Les Etats quant à eux doivent mieux utiliser les systèmes de renseignement, de surveillance et de communication disponibles. Parfois, certaines informations crédibles ont en effet été obtenues mais mal diffusées, ou bien le nécessaire n'a pas été fait normalement.

La corruption constitue également un problème important qui empêche les autorités publiques de fonctionner normalement dans l'ensemble du Sahel, notamment dans le cadre de leurs efforts anti-terroristes. Un audit public¹³, récent et exhaustif, au Mali, a par exemple révélé qu'en 2009, la somme record de 224 millions de dollars en dépenses publiques consacrées, entre autres, au développement rural, à la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau et aux efforts de délégation aux autorités locales a été mal administrée ou détournée. Cet audit ne fait au-

¹³ Dr. Modibo Goït, professeur à l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako, Mali, in *Bulletin de la Sécurité Africaine*, Publication du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique N° 11/février 2011, p7

cune mention du ministère de la Défense ou du ministère de la Sécurité intérieure, malgré l'existence de rapports indiquant que certains officiers vendaient des armes et du matériel à des groupes de militants.

La dotation des fonds publics, qu'ils soient consacrés à des initiatives de développement ou à des améliorations du secteur de la sécurité, doit être transparente afin d'éviter les détournements ou une mauvaise gestion. Si cet audit a révélé d'énormes failles dans l'administration des fonds publics, le fait qu'il soit effectué et rendu public constitue un pas important pour le Mali dans le cadre de la reddition de comptes.

1.2. La sécurité maritime

Le Golfe de Guinée est aujourd'hui l'une des zones maritimes les plus dangereuses au monde. L'insécurité maritime est un véritable problème qui menace à terme la stabilité des pays riverains de cette zone. Afin d'éviter que cette criminalité ne prenne de l'ampleur, les gouvernements concernés doivent mettre fin au vide sécuritaire et apporter une réponse collective à ce danger. En effet, l'abondance des gisements offshore d'hydrocarbures a augmenté l'intérêt géostratégique du Golfe de Guinée. Dans ce contexte, la montée de la criminalité maritime suscite l'inquiétude collective surtout que, pendant longtemps les problèmes de contrôle territorial ne se sont posés que sur la terre ferme. La faiblesse ou l'inadéquation générale des politiques maritimes des Etats du Golfe de Guinée, ainsi que l'absence de coopération entre eux, ont permis aux réseaux criminels de diversifier leurs activités en écumant les côtes et la haute mer. Cette criminalité est allée au-delà du seul secteur pétrolier en incluant la piraterie maritime et des raids souvent audacieux depuis la mer. Des pays comme le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée connaissent à des degrés divers ce phénomène.

L'Afrique doit relever toute une gamme de défis en matière de sécurité maritime. Trop souvent, les forces maritimes de l'Afrique ne sont pas dans une position optimale pour s'attaquer à ces défis. Pour leur part, les partenaires internationaux doivent calibrer leur soutien en conséquence.

L'instabilité dans le Golfe de Guinée est liée à deux types d'enjeux : l'appropriation des richesses et la régulation des trafics. Ainsi, en raison de ses multiples ressources et de la faiblesse relative du contrôle des Etats sur la totalité de leurs espaces de souveraineté, la région du Golfe de Guinée est devenue à la fois une zone de convoitise et de transit pour divers trafics (drogues, armes, êtres humains, espèces animales et végétales protégées...).

L'insuffisance de perspectives économiques est l'un des facteurs alimentant les tensions sociales ou la reconversion de certaines catégories sociales dans les activités illicites, comme les gangs criminels, la pêche illicite, la piraterie.

1.2.1. La criminalité transfrontalière

La criminalité organisée dans le golfe de Guinée prend la forme de trafics divers, dont ceux de drogues, d'armes, d'êtres humains, de médicaments contrefaits, etc. Ces trafics se déploient le plus souvent dans les espaces côtiers longeant les frontières terrestres et maritimes. Les organisations criminelles profitent en effet de l'effritement de la souveraineté des Etats sur certaines zones frontalières et sur des zones de crises endémiques pour y déployer leurs activités.

L'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée est en partie la traduction d'un vide sécuritaire. Il ne faut pas non plus occulter l'expression de la fracture sociale et de l'accès inégal aux ressources faisant un grand nombre d'exclus et pour lesquels tout devient une pratique de survie. Ainsi, le phénomène relèverait aussi de la gouvernance politique et économique.

1.2.2. La pêche illicite

Les ressources halieutiques constituent la seconde richesse maritime du Golfe de Guinée. Selon la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée, la région recèle un potentiel annuel d'un million de tonnes de pêche maritime et 800 000 tonnes de pêche continentale. Cette activité participe pour près de la moitié du PNB de certains Etats du Golfe. Les pêcheurs locaux, dont beaucoup proviennent d'autres régions du continent, arrivés par vagues migratoires successives, se trouvent aujourd'hui confrontés à la concurrence de la pêche industrielle illicite pratiquée par des navires d'autres continents. Cette pêche illégale et non réglementée coûterait environ 350 millions de dollars US de pertes¹⁴ par an aux Etats riverains, et constitue également une menace sérieuse pour l'environnement dans la zone.

1.2.3. La piraterie

La piraterie maritime est en plein essor dans le Golfe de Guinée. Son épiscentre se trouve au Nigeria. Il a gagné progressivement les autres pays riverains : Côte d'Ivoire, Bénin et Togo. L'essor de la piraterie s'explique par plusieurs facteurs dont la paupérisation de couches

¹⁴ Olivier Caslin, *JeuneAfrique.com* : Les pirates du golfe de Guinée ont détourné 100 millions de dollars depuis 2010, 11 octobre 2013

importantes de la population, la faiblesse des institutions étatiques et des dispositifs de surveillance des côtes, la circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre et l'absence de réponses régionales ou l'insuffisance de coordination entre les Etats riverains.

Le coût de la piraterie dans le Golfe de Guinée est estimé à deux milliards de dollars par an. Selon l'organisme danois Risk Intelligence, les pirates qui écument le golfe de Guinée auraient dérobé près de 100 millions de dollars de marchandises depuis 2010. Ces réseaux auraient également détourné l'équivalent de 117 000 tonnes de pétrole brut, en près de quatre ans. De plus, environ 170 navires de pêche de la sous-région ont cessé leur activité en 2010 par peur des attaques.

L'insécurité maritime dans toutes ses composantes appelle aussi des solutions globales qui pourraient faire l'objet d'une coopération entre cette zone et les Etats Unis.

1.3. Les opérations de maintien de la paix (OMP)

Bien que plusieurs partenaires internationaux fournissent aux Etats africains une assistance aux opérations de paix, les Etats-Unis passent pour le principal donateur.

Ainsi, de 2008 à 2012, l'appui américain fourni à ce titre a dépassé le milliard de dollars¹⁵. Pour l'année budgétaire 2014, le Département d'Etat des Etats-Unis a demandé 347 millions de dollars pour l'assistance aux OMP, parmi lesquels 228 millions de dollars sont destinés à l'Afrique. Par le biais de programmes tels que l'Initiative pour une Capacité Africaine de Réaction aux Crises (ACRI), le programme *African Contingency Operations and Training Assistance* (ACOTA) et l'Initiative Mondiale pour les Opérations de Paix (GPOI), le gouvernement des Etats-Unis estime à 250 000 les soldats africains formés dans le domaine des opérations d'appui à la paix.

Tant les Démocrates que les Républicains ont approuvé et soutenu les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union Africaine.

1.4. La coopération bilatérale entre les USA et les Etats d'Afrique de l'Ouest francophone

Bien que les Etats Unis collaborent plus avec les groupes d'Etats sur des questions pointues comme le terrorisme, il n'en demeure pas moins que sur le plan bilatéral des initiatives sont prises.

¹⁵ Congressional budget justification, Vol. 2, Foreign Operations, Fiscal Year 2013, Département d'Etat des Etats-Unis, 144. in Bulletin de la Sécurité Africaine, Publication du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique N° 27/avril 2014, P2

1.4.1. Le Bénin

Les Forces armées béninoises (FAB) bénéficient de l'appui américain notamment dans le cadre du Programme *Africa Contingency Operations Training and Assistance* (ACOTA). Ainsi, en 2013 un important lot de matériels médico-techniques leur a été offert. C'est un geste fort pour le Bénin dont les contingents de Casques Bleus sont de l'ordre de 1177 hommes.

1.4.2. Le Burkina Faso

Le Burkina Faso a joué un rôle de premier plan dans la résolution de nombreuses crises en Afrique, en particulier dans le cadre de la CEDEAO. Les Etats-Unis apprécient ce rôle à sa juste valeur. C'est ce qui ressort du symposium organisé en juin 2012 par le Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis à Ouagadougou, sur le thème « Le développement d'une stratégie nationale de sécurité ». Il a réuni des représentants des forces de défense et de sécurité ainsi que de la société civile et des communautés religieuses qui ont réfléchi sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour relever les défis sécuritaires liés au terrorisme, à la montée de l'extrémisme religieux, au trafic illicite des armes et de la drogue et à l'insécurité routière et aérienne.

1.4.3. La Côte d'Ivoire :

La Côte d'Ivoire vit une période post-conflit. L'aide des Etats-Unis est axée sur la démocratie et la gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité et la reprise économique, en insistant sur la réconciliation et les droits de l'homme ; soit les voies et moyens pour se redresser des effets du conflit.

A la suite de la violence qui a suivi l'élection présidentielle de 2010, les Etats-Unis ont élaboré un Plan d'aide à la transition. Pour marquer ce soutien à la réconciliation, l'Ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, M. Phillip Carter a pris plusieurs fois la parole à l'occasion des activités des projets d'appui aux efforts de réconciliation financés par le Gouvernement des Etats-Unis et qui sont mis en œuvre par l'ONG internationale *Search for Common Ground* (SFCG).

L'élimination des menaces paramilitaires, surtout dans l'Ouest du pays, constitue également l'un des défis les plus urgents. Cela exige une solution plus diversifiée que l'approche

traditionnelle associant démobilisation, désarmement et réinsertion. Le personnel de la sécurité publique doit recevoir une formation rigoureuse avec notamment les aptitudes nécessaires pour neutraliser les groupes armés illégaux (chasseurs traditionnels, milices, mercenaires étrangers, etc.). En Côte d'Ivoire, la réforme du Secteur de la sécurité doit aller au-delà des normes traditionnelles, en veillant à éliminer les germes de division de la société qui ont contaminé des Forces armées. La coopération américaine est attendue sur ce terrain qu'elle fréquente, certes déjà.

1.4.4. La Guinée :

Les Etats-Unis soutiennent la réforme du secteur de sécurité et de défense en Guinée selon le général Carter F. Ham, chef du Commandement Américain pour l'Afrique (AFRICOM). C'est une piste qui mènerait vers les voies et moyens pour renforcer la coopération militaire entre l'armée américaine et les forces armées guinéennes qui doivent être une institution républicaine dévouée à la défense des intérêts matériels et moraux du pays. Les guinéens attendent beaucoup de ce programme qui va qualifier davantage leur armée et outiller la justice militaire. Les défis qu'il faudra relever sont alors immenses. Parmi les premiers figurent l'instauration d'une culture démocratique. La réforme de l'armée et des forces de sécurité ne peut se faire sans une réforme de l'Etat. Il est clair que sans un Etat de droit, sans un pouvoir légitime et responsable, aucun changement ne sera possible. L'un des moyens de préparer les réformes politiques et institutionnelles, dont celles du secteur de la défense et de la sécurité, est justement cette démocratisation en chantier avancé en Guinée.

1.4.5. Le Mali

La crise politico-institutionnelle et sécuritaire survenue en début 2012 au Mali et l'agitation des réseaux terroristes et extrémistes dans le Sahel sont liés. Il faut se rappeler que, c'est peu après le coup d'Etat du capitaine Amadou Haya Sanogo, le 22 mars 2012, que le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) et ses alliés ont pris le contrôle de la moitié nord du Mali. En juillet 2012, la situation se complique pour ce mouvement séparatiste lorsque Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et ses alliés du groupe islamiste Ansar Eddine et du Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) prennent l'ascendance sur lui et le marginalisent dans ses revendications territoriales avant de le chasser et d'imposer un régime de terreur caractérisé par des exécutions extrajudiciaires, la destruction de monuments historiques et l'oppression tous azimuts ce qui conduisit à l'exil la population.

Le gouvernement malien n'a dû son salut qu'à l'opération "Serval" et plus tard au redéploiement des Casques Bleus dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA). Ainsi, le gouvernement malien et ses alliés internationaux ont bénéficié de la rupture entre les groupes djihadistes et les rebelles touareg, chassés des grandes villes. Certains groupes séparatistes se joignent aux pourparlers. Le 18 juin 2013, à Ouagadougou, le gouvernement de transition malien et les rebelles du MNLA, du HCUA (Haut conseil pour l'unité de l'Azawad) et du MAA signent un accord de cessez-le-feu. Le Mali a bénéficié de l'assistance internationale dont celle des Etats Unis comme l'atteste la venue au Mali du vice-amiral Joe Leidig, adjoint au commandant des opérations militaires pour le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) qui a eu des entretiens avec le brigadier-général nigérien, Yayé Garba, Commandant adjoint de la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) dont la MINUSMA a pris le relais à partir du 1^{er} juillet 2013.

1.4.6. Le Niger

Depuis 2002, le Mali, la Mauritanie, le Tchad et le Niger sont couverts par la *Pan Sahel Initiative* (PSI) des Etats Unis et qui s'inscrit dans la logique de guerre totale contre le terrorisme. PSI comprend également un volet opérationnel, via *Operation Enduring Freedom-Trans Sahara* (OEF-TS), dédiée à la lutte contre *Al-Qaïda* en Afrique.

En 2005, *Trans-Saharan Counter Terrorism Initiative* (TSCTI) succède à la PSI. La liste des pays soutenus s'allonge. En 2006, les prérogatives de la TSCTI sont transférées au *Trans-Sahara Counterterrorism Partnership* (TSCTP) qui inclut en plus du Niger et du Mali, le Sénégal et le Burkina Faso dès 2009. Cette orientation s'affirme avec l'arrivée de Barack OBAMA dont la Secrétaire d'Etat, Hillary Clinton veut s'appuyer sur l'ensemble des moyens dont disposent les États-Unis afin de mener une politique internationale dite des "3D" : diplomatie, développement et défense.

La Maison Blanche a confirmé sa présence militaire au Niger en février 2013. Les Etats Unis opèrent à la fois en appui à l'opération "Serval", mais aussi pour les besoins propres de l'armée américaine à travers le déploiement des drones stationnés à Niamey. Les nigériens comme beaucoup d'autres pays africains engagés au Mali bénéficient d'équipements pour accomplir leurs missions au sein de la MINUSMA.

Les formations Flintlock axées sur le développement de module d'entraînement pour tous les échelons, la conduite d'opérations civilo-militaires ou encore la fourniture des services aux

populations isolées sont importantes dans l'agenda annuel de l'appui américain aux Forces de défense et de sécurité du Niger. Les formations Flintlock regroupent plusieurs pays. C'est un entraînement tactique fait d'exercices conçus pour améliorer les capacités de tous les pays participants.

Les opérations audacieuses d'envergure et sanglantes que mènent la secte *Boko Haram* au Nigeria et à la frontière du Niger font que le Niger est devenu une cible potentielle du terrorisme de *Boko Haram*, un nouveau chantier pour les relations américano-nigériennes.

1.4.7. Le Sénégal

Le voyage du président américain au Sénégal a mis en évidence la place du Sénégal en tant que partenaire insoupçonné de Washington. En venant à Dakar, Barack OBAMA voit et confirme ainsi l'importance que les Etats-Unis accordent aux pays d'Afrique sub-saharienne, le Sénégal en particulier. Plusieurs programmes témoignent de cet intérêt. Ainsi, le Programme International de Formation et d'Entraînement Militaires (IMET) est l'élément central des efforts de coopération militaire avec Dakar. Ce programme fournit une éducation et une formation militaires à des civils et des militaires sénégalais, avec les objectifs suivants:

- encourager des relations effectives et mutuellement bénéfiques qui accroîtront la compréhension entre les Etats-Unis et le Sénégal, afin de mieux servir les objectifs de paix et de sécurité internationale ;
- améliorer l'aptitude du Sénégal à utiliser avec une efficacité maximale ses ressources, y compris les articles et services de défense fournis par les Etats-Unis, contribuant ainsi à une plus grande indépendance ;
- accroître la sensibilité des participants sénégalais aux activités portant sur des questions de base qui impliquent les droits de l'homme internationalement reconnus.

Depuis 1965, plus de 1000 militaires sénégalais¹⁶ ont reçu une formation aux Etats-Unis. Le programme IMET est l'un des plus solides en Afrique sub-saharienne. Les exercices militaires de formation sont également devenus un volet important de cette coopération

¹⁶ http://dakar.usembassy.gov/cooperation_militaire

militaire. Différents types d'exercices ont lieu chaque année sous les auspices des programmes de l'Initiative de Réaction aux Crises en Afrique (ACRI), de la Croisière de Formation Ouest Africaine (WATC) et des Exercices Conjointes de Formation (JCET).

WATC est un exercice naval multinational destiné à améliorer les opérations navales de formation et de maintenance pour les nations ouest africaines qualifiées.

Les JCET sont des exercices bilatéraux avec un entraînement conjoint d'équipes réduites des Forces des opérations spéciales et des unités des Forces armées sénégalaises.

1.4.8. Le Togo

Le Togo est le premier pays de la sous-région à déployer ses troupes au Mali avec le soutien des Etats-Unis. Aujourd'hui un millier soldats togolais est stationné au Mali.

La coopération militaire entre les Etats-Unis et le Togo est en forte croissance. Un accord sur l'assistance sécuritaire lie les deux pays.

Par ailleurs les pays du Golfe de Guinée que sont le Benin, le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée sont couverts par la coopération américaine. Nombre de ces pays ont été ou sont encore confrontés à des défis comme : l'agitation sociale, la montée de l'extrémisme qui engendre le terrorisme, le trafic de drogue et le trafic d'animaux, et la piraterie avec des attaques dans les eaux du Golfe. Ces pays ont contribué, pour l'essentiel, au rétablissement de la sécurité au Mali. Les Etats-Unis ont apporté assistance à des pays comme le Togo en assurant le transport aérien de leur personnel militaire, la formation des effectifs et la fourniture d'équipements. Cette assistance s'étend d'ailleurs à la protection des voies maritimes et au large de Lomé.

CHAPITRE II : GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET LEADERSHIP

2.1. Introduction :

Les vingt-et-cinq dernières années furent marquées par des événements historiques qui ont fortement influencé voire façonné la vie politique et la gestion des affaires publiques. Ceci s'est avéré vrai pour le monde, en général, et pour l'Afrique et les Etats francophones dudit continent en particulier. Ces événements historiques ont consisté en des bouleversements de l'environnement international.

Ces bouleversements ont été provoqués d'abord par l'implosion de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) et l'effondrement du communisme en Europe centrale et Orientale ; mettant ainsi fin à la bipolarisation du monde qui a longtemps opposé l'Est et l'Ouest dans tous les actes politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs de la vie. Le moteur et le ferment de ce mouvement ont été la politique de *pérestroïka et de glasnost* initiées et conduites personnellement par Mikhaïl GORBATCHEV dans la deuxième moitié de la décennie 1980.

Ensuite, le 09 novembre 1989, c'est la chute du « mur de Berlin » ; dénommé « mur de la honte » ou « mur de protection antifasciste », selon les expressions utilisées respectivement en Allemagne de l'Ouest et en Allemagne de l'Est. Cette bâtisse symbolisait la crispation et la démarcation entre l'Est et l'Ouest qui allait marquer un tournant décisif dans l'histoire des relations internationales par endroits et dans celle des relations entre gouvernants et administrés, par ailleurs. Dans tous les cas, les sentiments exprimés traduisaient l'aspiration à davantage de libertés, à une meilleure participation à la gestion des affaires publiques, à un plus grand accès à de conditions de vie meilleures, etc. Le monde devenant un village planétaire à la faveur du boom des technologies de l'information et de la communication, les mouvements de changements ont inspiré partout, y compris en Afrique.

Un autre fait marquant, particulièrement pour l'Afrique et ses Etats francophones, a été le 16^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de France et d'Afrique qui eût lieu à La Baule, en France, en juin 1990. A l'occasion de ce Sommet, Monsieur François MITTERRAND, le Président français, dans une démarche habile d'introduction du débat sur la démocratie a établi une corrélation entre la démocratie et le développement. Il a d'abord averti les Etats africains, à l'image de ce qu'a vécu l'Europe centrale et orientale, en affirmant : « Le souffle de la démocratie fera le tour de la planète ». Avant d'atténuer en ces termes : « ...tout en étant un principe universel, la démocratie doit tenir compte des différentes structures, de civilisations,

de traditions, de mœurs ». Pour être plus explicite, le Président français a proposé le schéma suivant : « le système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure ». Mais la déclaration qui a certainement retenu l'attention de l'audience et du grand public, dans l'immédiat et pour longtemps, est « ...la France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ».

Les orientations nouvelles, définies à l'occasion du Sommet de La Baule allaient être recentrées plus tard autour des débats sur la démocratie et le développement. Ce fut le cas lors des Sommets de Chaillot, en 1991, et de Biarritz, en 1994. Et l'on peut affirmer que dans les déclarations du Président français à La Baule, on y a interprété le caractère irréversible des processus de démocratisation en Afrique. Cette interprétation vaut plus pour les Etats francophones d'Afrique, en raison de leurs relations historiques et contemporaines avec l'ancienne puissance coloniale. La sous-région de l'Afrique de l'Ouest renferme seize (16) Etats au total dont neuf (09) francophones et sur lesquels, huit (08) font l'objet de la présente analyse.

2.2. Genèse des concepts de bonne gouvernance et de leadership:

Il y a plus de deux décennies, face aux échecs répétés des politiques de développement çà et là, notamment dans le Tiers-Monde, les Spécialistes du développement comprenant des technocrates, des chercheurs, des politologues, etc. ont abouti à la conclusion qu'il y a lieu de mieux prendre en compte certaines dimensions pour améliorer la conduite des affaires publiques. Au nombre de ces dimensions, on peut retenir, entre autres : la participation et la responsabilisation des citoyens dans la gestion des affaires publiques, l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre des politiques de développement à toutes les échelles possibles, l'obligation de rendre compte des actions publiques de développement initiées et conduites aussi bien par les acteurs étatiques que par les acteurs non-étatiques, la distribution équitable des fruits de la croissance économique, l'accès équitable aux services publics, l'inclusion sociale, le respect de la chose publique avec son corollaire de lutte contre la corruption. C'est la prise en compte quotidienne de toutes ces dimensions en vue d'un bien-être général et individuel qui est appelée « bonne gouvernance » par les spécialistes visés plus haut.

Ipsa facto, l'application rigoureuse et opportune des principes de la bonne gouvernance devient une condition du développement. Ceci est de plus en plus la compréhension et la

position des institutions internationales de développement et des agences de coopération bilatérale de plusieurs puissances occidentales ayant des traditions de démocraties séculaires ou presque. Mais il est difficile voire impossible de réussir une bonne gouvernance sans un leadership, notamment un leadership transformationnel. En d'autres termes, une ou des méthodes de conduite des affaires publiques qui mènent au progrès économique, social et culturel. C'est donc en toute logique que ces partenaires techniques et financiers font de la bonne gouvernance et du leadership transformationnel, entre autres, des conditions essentielles de leurs appuis aux pays du Tiers-Monde. C'est le cas des Etats-Unis d'Amérique (USA) dont les textes fondamentaux régissant la coopération avec les autres Etats lui interdisent d'appuyer tout pays où les principes démocratiques seraient mal reconnus ou pas appliqués.

C'est pourquoi, à l'occasion du Sommet qui réunit les Présidents des USA et des Etats africains, une place de choix est réservée à la gouvernance et au leadership dans lesdits Etats.

Dans le présent chapitre, nous traitons des deux questions pour les Etats francophones de l'Afrique de l'Ouest. Les autres Etats devant être couverts, pour les mêmes questions, par d'autres travaux s'inscrivant dans le cadre du même exercice.

Mais d'ores et déjà, l'on peut dire qu'une bonne partie de la littérature abondante sur le développement de l'Afrique subsaharienne rapporte un retard de développement de la région francophone par rapport à celle anglophone. Ainsi, dans un article intitulé « Développement : pourquoi les pays francophones sont à la traîne ? »¹⁷, Alain Faujas signale des « carences de la gouvernance » en plus du manque d'infrastructures et d'un moindre développement de la culture d'entreprise. Selon l'auteur : « En ce qui concerne le développement humain, sept des dix pays les plus mal classés (sur 187) par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sont des Etats africains francophones ». Et à l'auteur de poursuivre en ces termes : « ...et l'on retrouve trois d'entre eux aux trois dernières places : le Burundi, le Niger et la RDC. ». La même source nous renseigne que « Les pays francophones pèsent 19% du Produit intérieur brut moyen de l'Afrique subsaharienne, quand les anglophones en représentent 47% (hors Afrique du Sud). Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à dominante francophone, croissent à la cadence de 3,4% en moyenne

¹⁷ Jeune Afrique n°2659-60 du 25 novembre 2011

par an, et ceux de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), à dominante anglophone, à 5,4%. »

2.3. Quelques définitions des concepts de gouvernance démocratique et de leadership :

2.3.1. La *gouvernance démocratique*:

Il existe plusieurs définitions du concept *gouvernance* dans la littérature qui est consacrée aux thèmes y afférents. Nous en donnons ci-dessous quelques-unes.

- Selon le PNUD, la *gouvernance* est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux ;
- Selon la Banque Mondiale, la *gouvernance* comprend le droit et les institutions à travers lesquels l'autorité s'exerce dans un pays pour le bien commun ;
- Selon E. S. SAVAS, dans « Privatisation et Partenariat Public-Privé » (2000), « le mot gouverner est formé sur une racine grecque, *kybern*, qui signifie « piloter » »
- Gouverner une organisation c'est créer et développer une capacité à conduire cette organisation vers son but en cherchant à tirer le meilleur parti possible de toutes les ressources dont elle dispose (Henri Fayol, 1916)¹⁸;
- Gouverner consiste à coordonner et à assurer la marche efficace des fonctions essentielles de l'organisation (Henri Fayol, 1916)¹⁹;
- La *gouvernance* est l'ensemble des dispositifs institutionnels et comportementaux concernant les dirigeants, depuis la structuration de leurs missions et leurs nominations, jusqu'au contrôle de leurs actions et aux décisions de régulation les concernant (Roland Perez, 2003)²⁰ ;
- La *gouvernance* est l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants autrement dit, qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire (Gérard Charreaux, 1997)²¹
- La *gouvernance* est un processus d'organisation et d'administration des sociétés humaines, dans le respect et l'épanouissement des diversités (Philippe Moreau Defarges, 2003)²²;

2. ¹⁸ ZEZE. C.G.K. (2011), "Quelle Gouvernance pour les entreprises des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine dans la perspective de l'entrée en vigueur des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et les Etats ACP?", Conférence, 15 décembre 2011, Bamako, Mali.

¹⁹ ZEZE, CGK : Ibidem

²⁰ ZEZE, CGK : Ibidem

²¹ ZEZE, CGK : Ibidem

- La gouvernance est la quête permanente de meilleurs systèmes de gestion des hommes et des ressources (Constant GOUYOMGBIA-KONGBA-ZEZE, 2003)²³.

La gouvernance est donc un concept qui englobe à la fois les mécanismes, les processus, les relations et les institutions au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent pour satisfaire des besoins précis, individuels et/ou collectifs.

2.3.2 : La *bonne gouvernance* :

La notion de *bonne gouvernance* renvoie à l'habileté des dirigeants à allouer des ressources et à les gérer en vue de résoudre des problèmes de développement de toutes natures, de tous ordres et à toutes les échelles géographiques d'un pays. Elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilisation, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.

Par ailleurs, cette expression est un peu controversée en ce sens que certains auteurs préfèrent parler de « gouvernance efficace » qui comprendrait trois dimensions distinctes : la gouvernance stratégique, la gouvernance institutionnelle et la gouvernance comportementale. Ces trois dimensions formant ce que les auteurs appellent « le triangle de la gouvernance efficace »

2.3.3. *Le Leadership* :

Le Leadership est généralement accepté comme une fonction de direction ou de commandement.

L'ENAP (Canada) donne, entre autres, les deux définitions suivantes (mars 2012) :

- Art d'amener des personnes et des groupes à s'investir volontairement pour atteindre des objectifs qu'ils n'auraient pas poursuivis sans votre intervention ;
- Avoir une vision de l'avenir ainsi que la capacité d'énergiser son entourage pour la concrétiser.

Bref, on peut définir simplement le leadership comme la conduite des hommes vers la réalisation d'un futur désiré collectif.

²² ZEZE, CGK : Ibidem

²³ ZEZE, CGK : Ibidem

2.4. Analyse par pays des relations entre les USA et l'Afrique de l'ouest francophone :

2.4.1. Le Bénin :

Les relations entre le gouvernement américain et la République du Bénin ne sont pas explicitement orientées vers la gouvernance démocratique mais plutôt vers des secteurs sociaux. En effet elles sont surtout axées sur le développement humain au Bénin, notamment : l'accès aux soins de santé et aux mesures préventives ; l'accès de la majorité à une éducation de base de qualité ; l'assistance aux populations vulnérables et aux couches de populations exposées à des risques.

En rapport avec le leadership, les USA appuient l'Etat béninois dans la promotion de l'équité du Genre et la responsabilisation des femmes. Selon l'USAID, la société et la culture béninoises comportent des iniquités du Genre. Par exemple, les risques sanitaires sont très précoces aussi bien dans la vie, en général qu'au sein des ménages. En outre, il est accordé davantage d'attention au bien-être des garçons qu'à celui des filles. En ce qui concerne la mortalité maternelle, l'UNICEF estime que 1 500 femmes perdent la vie chaque année en donnant naissance.

Par ailleurs, l'Etat américain, est en train de mettre l'accent sur la participation des femmes à la fourniture des soins de santé en appuyant leur formation en qualité d'Aides-soignantes et en mettant en œuvre une campagne de plaidoyer en faveur d'une plus grande représentation des femmes dans les comités de gestion des centres de santé communautaire ainsi que dans les organes et instances de gestion des mutuelles de santé communautaire.

Toutes choses qui font que "l'équité du Genre et la responsabilisation de la femme" est un thème transversal à travers la stratégie-pays pour le Bénin de "l'initiative américaine pour la santé mondiale". Ainsi, durant plusieurs années, l'USAID a appuyé des programmes de santé féminine à travers des programmes de santé maternelle et reproductive et le traitement de la fistule obstétrico-vaginale.

Aussi, l'Agence américaine assure-t-elle la mise en œuvre desdits programmes avec un volet sensibilisation des hommes sur les besoins spécifiques des femmes en matière de planification familiale, de consultations prénatales et de santé infanto-juvénile.

2.4.2. Le Burkina Faso :

Les relations entre les USA et le Burkina Faso consistent surtout en l'appui du premier au second dans les domaines de **la sécurité alimentaire, de la promotion de la paix et de la cohésion sociales** et dans celui du **leadership des jeunes**.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'USAID a apporté un appui dans le domaine de la sécurité alimentaire en mars 2012 dans un contexte d'insécurité alimentaire imputable, entre autres à : la faible pluviométrie alors que l'agriculture y est surtout pluviale ; la flambée des prix des denrées alimentaires ; l'augmentation spontanée de la population en raison du grand nombre de réfugiés venus du Mali suite à la crise politico-sécuritaire et institutionnelle que ce pays venait de connaître.

Des programmes de sécurité alimentaire étaient certes déjà en place mais c'est avec la crise visée ci-dessus que l'USAID a renforcé les programmes de nutrition qu'elle appuie dans les zones affectées. C'est dans ce cadre que des montants d'argent en espèces ont été remis aux ménages qui ne pouvaient se procurer des denrées alimentaires durant la période de crise. En vue de renforcer les aptitudes des ménages à satisfaire dans la longue durée leurs besoins essentiels, il a été créé des groupes d'épargne et de prêts communautaires pour permettre que les acteurs puissent démarrer des activités génératrices de revenus. Sans compter les efforts permettant aux paysans un bien meilleur accès aux semences de qualité garantissant une meilleure production et améliorant ainsi l'approvisionnement en denrées alimentaires.

En la **promotion de la paix et de la cohésion sociales**, l'USAID est en train de travailler à corriger les facteurs de l'extrémisme violent à travers des programmes couvrant plusieurs pays dont le Burkina Faso. Il est apporté un appui aux gouvernements des Etats bénéficiaires ainsi qu'aux acteurs locaux, pour réduire les messages extrémistes et créer des partenariats avec des populations censées être vulnérables à l'influence extrémiste.

En ciblant particulièrement les couches jeunes, ce programme développe un leadership au sein de cette couche sociale à travers la création des opportunités économiques et l'amélioration des participations civique et politique légitimes en utilisant les stratégies suivantes :

- le développement des opportunités économiques ;
- l'inclusion des communautés marginalisées ;
- la gestion des conflits ;

- l'appui à la bonne gouvernance ;
- l'appui à la diffusion des messages modérés à travers les médias.

2.4.3. La Côte d'Ivoire :

Dans le domaine de la gouvernance, en dépit de progrès significatifs enregistrés depuis que le pays a recouvré la paix et le calme après dix (10) années de guerre civile, les capacités opérationnelles des institutions publiques ont besoin d'être renforcées pendant que la corruption et l'impunité, bien qu'en recul, demeurent dans les différents segments de l'Etat. L'élection présidentielle de 2015 constituera un test grandeur-nature de l'aptitude du pays à conduire des élections libres, crédibles et transparentes et de démontrer une transition pacifique du pouvoir politique.

Avec l'appui de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), le gouvernement de Côte d'Ivoire est engagé dans l'amélioration de l'accès aux services, la promotion de réformes démocratiques et des droits de l'Homme ; le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques ; l'inclusion sociale et la redevabilité.

Les activités d'appui en matière de démocratie et de gouvernance sont orientées vers le renforcement de la fonction de représentation, législative et de contrôle de l'Assemblée Nationale. Dans la mesure où plus de 80% des députés sont nouvellement élus, le renforcement des capacités devient crucial pour réaliser les changements de politiques nécessaires aux progrès politique, social et économique.

Aussi, l'Agence appuie-t-elle l'amélioration de l'accès à la Justice et l'administration de celle-ci à travers le renforcement des capacités des principaux acteurs du système judiciaire et le renforcement du secteur de la Justice.

Enfin, l'appui de l'Agence à la Commission Electorale Nationale Indépendante devra permettre de réaliser les réformes essentielles avant l'échéance de 2015 pour l'élection présidentielle tout en aidant à assurer un processus électoral transparent, inclusif et pacifique.

2.4.4. La Guinée :

Le partenariat entre le gouvernement de la Guinée et l'USAID couvre des domaines aussi divers et variés que le renforcement des institutions et des pratiques démocratiques ; la lutte contre la corruption ; l'appui à l'amélioration de l'efficacité et de la redevabilité des organes

et instances locaux et nationaux du gouvernement ; le renforcement des capacités des organisations de la Société civile et des médias ; la promotion de la paix et de la cohésion sociales.

L'approche de l'USAID vise à améliorer la gouvernance, particulièrement au niveau local, à travers le programme intégré "Faisons ensemble" dans lequel la santé, l'éducation, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles sont intégrées dans un seul cadre opérationnel avec un accent sur la gouvernance démocratique :

- les processus électoraux et politiques :

Le pays compte plus de 140 partis politiques avec des capacités et expériences aussi diverses que variées. L'appui de l'USAID consiste à travailler avec les partis politiques pour les rendre plus efficaces en élaborant et en instituant un code de bonne conduite qui a déjà été adopté par les principaux partis politiques du pays.

En rapport avec le développement institutionnel, l'Agence poursuit ses efforts de renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Indépendante à travers le renforcement des expertises managériales et techniques des membres de la Commission et du personnel de la Commission.

- les droits de l'Homme et le rôle et la place de la loi :

Les activités en cours se rapportent aux efforts en vue d'amener les organisations locales à être pérennes tout en contribuant à résoudre les problèmes de droits de l'Homme dans le pays. De façon spécifique, l'USAID collabore avec des organisations locales qui mettent en œuvre des campagnes d'information et de plaidoyer pour que des communautés à la base (notamment les femmes, les enfants et les groupes marginalisés) soient informées de leurs droits et des voies et moyens légaux de réclamations desdits droits.

- le développement du leadership et la promotion de la paix et de la cohésion sociales :

L'Agence américaine met en œuvre des activités, en collaboration avec la Société civile, les organisations de jeunes et les journalistes en vue de promouvoir l'engagement civique et la construction citoyenne.

En outre, USAID appuie la promotion de l'entente et de la réconciliation des acteurs comme les jeunes, les autorités gouvernementales et les organisations de la Société civile en sponsorisant la concertation et le dialogue sur les questions politiquement sensibles.

En faveur du **leadership féminin**, l'USAID est en train d'assister les partis politiques à s'orienter vers la résolution des questions essentielles avec la nomination/l'élection et le maintien des femmes en vue de promouvoir l'équité du Genre dans les organes et instances de décision de la Guinée.

2.4.5. Le Mali :

En matière de gouvernance démocratique, le gouvernement américain apporte un appui substantiel à celui du Mali dans les domaines suivants :

- **la responsabilisation des autorités locales décentralisées.** L'approche adoptée consiste à développer des partenariats avec une catégorie d'acteurs – des élus locaux, des membres d'organisations de la Société civile et du Secteur privé – pour trouver des solutions aux problèmes de développement local. Le but visé étant de renforcer les capacités des élus communaux en vue de les rendre à même de fournir les services de base à leurs électeurs et de leur fournir une assistance technique en gestion financière et dans l'élaboration des budgets pour améliorer la redevabilité et la transparence dans la gestion des communes.

- **Dans le domaine spécifique des élections,** après avoir suspendu ses appuis au Mali pour toutes les activités ne rentrant pas dans le cadre de l'humanitaire conséquemment au coup d'Etat militaire de mars 2012, les Etats-Unis d'Amérique, à travers l'USAID, ont repris une coopération plus large avec le Mali à la suite de l'élection du Président Ibrahim Boubacar KEITA. Cette coopération comprenant les programmes d'éducation et de gouvernance dans lesquels l'appui avait été suspendu, en même temps que le programme d'appui en faveur du Mali qui est en train d'être adapté aux priorités des nouvelles autorités. L'appui étant censé améliorer à la fois les crises de gouvernance et sécuritaire, l'USAID a appuyé et continue d'appuyer la préparation des élections pour renforcer la réconciliation nationale et promouvoir la participation citoyenne à travers l'éducation civique tout en relevant le défi de la participation des personnes déplacées aux processus électoraux.

Dans le domaine de la promotion du leadership, l'USAID forme les organisations de la Société civile (en privilégiant les femmes et les jeunes) dans la gestion, le plaidoyer et

l'éducation civique pour les rendre aptes à contribuer à et à suivre les activités des élus locaux et des Conseils communaux dans leur ensemble.

2.4.6. Le Niger :

A la suite du retour du pays à une vie constitutionnelle normale, le gouvernement du Niger s'est engagé dans la lutte contre la corruption, l'amélioration de la transparence dans la gestion des affaires publiques de même que dans l'initiation de mesures qui puissent permettre à l'ensemble des fils du pays de profiter de ses ressources naturelles. C'est ainsi que l'Assemblée Nationale a joué un rôle crucial dans la conduite des réformes nécessaires en vue de renforcer la gouvernance et de consolider les récents acquis démocratiques qui sont essentiels pour promouvoir le développement du pays. Mais l'institution a besoin davantage d'expertises, d'information et de ressources pour accomplir efficacement ses missions.

Au niveau local, le processus de la Décentralisation est toujours en cours au Niger et il y a un réel besoin pour les citoyens d'être plus impliqués dans les conseils communaux et dans les structures de gouvernance scolaire.

C'est dans ce contexte que le programme d'appui des USA intervient dans le pays, précisément dans le renforcement de la démocratie, de la transparence à travers des objectifs de renforcement des institutions démocratiques, prenant en compte les normes internationales en matière de droits humains et de travail dans la législation nationale. A cela il faut ajouter la promotion de l'équité du Genre et l'adoption des normes internationales de protection des femmes et des filles.

En rapport avec la promotion de la paix et de la cohésion sociales, des activités sont menées avec l'appui de l'USAID, dans le cadre de l'incitation à la participation civique et politique et de la protection contre l'influence des groupes extrémistes.

D'autre part, le revenu potentiel des industries extractives étant d'une grande importance dans le développement futur du pays, leur gestion efficace et transparente est d'un rôle essentiel dans le développement du pays et dans l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est dans ce cadre que l'USAID est en train d'appuyer l'Assemblée Nationale à préparer ou à amender des textes qui régissent les politiques publiques relatives aux industries extractives. La stratégie utilisée dans cette entreprise est la formation des membres sur les bonnes pratiques, l'amélioration de la communication et de la collaboration entre l'Assemblée

Nationale et les organisations de la Société civile ; et en s'assurant que la représentation des femmes et la protection des droits des femmes deviennent des normes.

Dans le cadre du développement du leadership et de la promotion de la paix et de la cohésion sociales, le programme de l'USAID est en train d'appuyer le gouvernement du Niger dans la création des opportunités économiques et une participation civique et politique plus accrues de la jeunesse en vue d'aider à minimiser les messages extrémistes tout en encourageant la stabilité du pays et de la sous-région.

2.4.7. Le Sénégal :

Au Sénégal, le gouvernement américain soutient l'Etat dans près d'une dizaine d'activités-phare en matière de gouvernance démocratique et de leadership. On peut retenir essentiellement :

- A l'occasion de l'élection présidentielle de 2012, les USA ont appuyé l'observation du scrutin par des acteurs internationaux et nationaux aussi bien que l'assistance technique aux organes de gestion des élections et au Comité de supervision de celles-ci. Aussi, ont-ils appuyé l'organisation d'une élection claire, crédible et transparente en évitant de l'entacher de fraude massive ou de trifouiller. La clarté dans l'organisation du scrutin et les rôles et responsabilités des acteurs étaient si bien définis et distincts qu'ils ne laissaient aucune place à la fraude ou à d'autres mauvaises pratiques.

- l'USAID est en train de coordonner un soutien de plusieurs partenaires de la communauté internationale aux politiques de réforme des institutions politiques-clé, de consolidation de la démocratie sénégalaise et de résolution négociée du problème de la rébellion casamançaise qui dure déjà depuis plusieurs décennies.

- A travers diverses activités appuyées au Sénégal, les USA ont réussi à intégrer les principes de bonne gouvernance et de promotion de la transparence et de la redevabilité au sein du gouvernement. Les efforts dans ce cadre s'articulent avec le Programme National de Bonne Gouvernance dont une des activités principales est la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'accès aux services publics et la redevabilité au niveau local ainsi que la protection des droits de l'Homme.

- En outre, l'Agence Américaine pour le Développement International appuie le Sénégal dans l'amélioration de ses mécanismes internes de promotion de la transparence tout

en renforçant les principaux organes et institutions de surveillance et de contrôle comme le Comité de lutte contre la corruption, la Commission des réformes et l'Agence pour la passation des marchés en vue d'y améliorer la redevabilité.

- Aussi, l'USAID travaille-t-elle à améliorer les aptitudes des organisations de la Société civile pour qu'elles tiennent le gouvernement pour redevable en engageant le citoyen dans l'amélioration de la gouvernance au Sénégal.

- En rapport avec la préparation des élections présidentielle et législatives, l'USAID a fourni un appui à l'enregistrement des électeurs en général et des groupes défavorisés à l'observation des élections, à la formation des journalistes. En outre, elle a sponsorisé un audit détaillé des processus électoraux et le Gouvernement met en œuvre plusieurs de ses recommandations antérieures aux élections de 2012.

- Enfin, l'USAID poursuit inlassablement son appui à la recherche et à la promotion de la paix en Casamance, une région dans laquelle un conflit armé continue de déstabiliser et de perturber le développement économique. L'Agence contribue directement à la résolution du conflit à travers des activités de gestion des conflits à la base et indirectement à travers la facilitation de rencontres et de dialogues politiques de haut niveau.

2.4.8. Le Togo :

Bien que les USA n'aient jamais été un des principaux partenaires commerciaux, les deux Etats ont toujours entretenu de bonnes relations depuis l'indépendance du Togo. La plus importante part des exportations américaines vers le Togo se retrouve dans les secteurs de l'habillement et des textiles. Les autres exportations américaines portent sur le riz, le blé, les chaussures et les produits du tabac. Aussi, les ordinateurs portables fabriqués aux USA et d'autres équipements électroniques de bureau sont de plus en plus exportés vers le Togo.

Avec l'appui de la Société d'Investissements Privés d'Outre-mer (OPIC) et de l'USAID, le gouvernement du Togo a créé une Zone d'exports (EPZ) au Togo, en 1989. Ceci a permis d'attirer plusieurs investisseurs privés intéressés par le secteur de la manufacture, de l'assemblage et de l'alimentaire, prioritairement pour le marché de l'exportation.

Mais il y a lieu de signaler qu'en 1994, l'USAID a fermé son Bureau national du Togo et mis en œuvre ses programmes de développement dans ce pays à partir du Bureau d'Accra et à travers une ONG au Togo.

2.5. Conclusion.

Les relations entre les USA et les Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone dans le domaine de la gouvernance démocratique et de la promotion du leadership se réduisent à un appui des USA aux Etats concernés. En effet, exception faite du Bénin, du Burkina Faso et du Togo, il ressort de nos investigations que tous les Etats de ladite région bénéficient d'appuis substantiels dans le cadre de la promotion de la démocratie représentative et participative. La promotion du leadership est moins bien appuyée que celle de la gouvernance démocratique mais, les efforts qui y sont faits par le gouvernement des USA sont bien visibles par endroits. Mais en raison de l'importance des besoins de capacités dans les deux domaines (gouvernance démocratique et développement du leadership) les Etats africains gagneraient mieux à négocier et obtenir davantage d'appuis pour mieux profiter de l'expérience séculaire des USA. Un accent particulier devrait être mis sur les dimensions suivantes :

- un changement dans la conception et la gestion du développement ;
- l'appui à l'appropriation des processus et des produits du développement par les acteurs concernés ;
- l'appui à la promotion du savoir et de l'innovation ;
- le développement technologique.

CHAPITRE III : ECONOMIE

3.1. Commerce et investissement

Depuis le 11 septembre 2001, la politique des USA est redevenue active et se poursuit selon plusieurs priorités dont : le renforcement des échanges et des investissements pétroliers, le développement des échanges et de l'aide fondée sur le libéralisme. C'est ainsi que la Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) et les Traités Bilatéraux d'Investissement ont été initiés par le Gouvernement américain.

3.1.1. La Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA)

Le commerce et l'investissement entre les USA et les pays d'Afrique au Sud du Sahara, comprenant l'Afrique de l'Ouest francophone, sont régis par des lois américaines adoptées conformément aux règles du GATT/OMC pour offrir un traitement spécial et différencié aux pays en développement. Dans un cadre multilatéral, le traitement préférentiel que les USA accordent aux États africains remonte à 1976, date d'entrée en vigueur de la loi sur le commerce et le développement adoptée en 1974 et qui autorise les USA à mettre en place un Système Généralisé de Préférences (SGP). Il accorde l'entrée en franchise de droits de douane à près de 4650 produits originaires de 144 pays et territoires dont 46 d'Afrique Sub-saharienne. En 1997, cet avantage a été étendu à 1770 autres produits en provenance uniquement des pays moins avancés. Toutefois, ces avantages sur les économies des bénéficiaires ont été limités en raison de certaines faiblesses comme l'administration unilatérale des préférences par les USA, l'absence de diversification des exportations essentiellement basées sur les produits miniers, la soumission des secteurs à avantage comparatif (agriculture et habillement) à des droits de douane prohibitifs en cas de dépassement de quotas.

Pour combler ces lacunes, les USA ont initié, dans un cadre unilatéral, la Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) qui est le Titre I de la Loi sur le commerce et le développement votée par le Congrès le 18 mai 2000 initialement pour huit ans. C'est une loi-programme qui accorde un accès en franchise de droits de douane et sans contingent à 1800 produits d'Afrique sub-saharienne en sus des 4650 produits bénéficiaires de privilèges sous le système généralisé des préférences (SGP) en vigueur depuis janvier 1976. Afin de l'adapter à l'évolution du contexte et sur demande des bénéficiaires, les Etats-Unis

ont régulièrement modifié l'AGOA (AGOA II, AGOA III et AGOA IV), en ajoutant, à chaque fois des avantages nouveaux pour les États éligibles.

L'AGOA prévoit de favoriser les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis. Au début, cette initiative concernait surtout le pétrole et dans une moindre mesure le textile. Trente-six pays africains sont officiellement éligibles selon plusieurs critères : la réalisation des progrès continus vers l'économie de marché, le respect de la loi et la liberté du commerce, et la mise en place des politiques de réduction de la pauvreté et de protection des droits de travailleurs.

En août 2012, la législation a été adoptée pour étendre la fourniture de tissu de pays tiers importants de l'AGOA jusqu'en 2015. Trente-neuf pays d'Afrique au sud du Sahara ont droit aux prestations de l'AGOA. Celle-ci devrait contribuer à élargir et diversifier les exportations africaines vers les Etats-Unis. Dans le même temps, l'environnement des affaires dans de nombreux pays devrait être amélioré à travers les critères d'admissibilité.

3.1.2. Les échanges²⁴ commerciaux dans le cadre de l'AGOA

Dans le cadre de l'AGOA, les importations américaines ont atteint 34,9 milliards \$ soit plus du quadruple de la valeur des importations de 2001. Les importations pétrolières représentent encore la plus grande partie des importations soit 86% de l'ensemble des importations de l'AGOA. Les importations non pétrolières de l'AGOA ont été de 4,8 milliards \$ en 2012 soit plus du triple du montant de 2001. Plusieurs secteurs non pétroliers ont enregistré des augmentations considérables au cours de cette période, y compris les vêtements, les chaussures, les véhicules, les pièces, les fruits et noix. L'Afrique du Sud est le plus grand bénéficiaire de l'AGOA non pétrolier.

Les principaux fournisseurs de l'AGOA sont le Nigeria (19,1 milliards \$, principalement du pétrole brut), l'Angola (9,6 milliards \$, principalement du pétrole brut), l'Afrique du Sud, (8,6 milliards \$, principalement des véhicules et des pièces en fer / acier, fruits et noix), le Tchad (2,6 milliards \$ principalement du pétrole brut) et le Gabon (1,7 milliards \$, principalement du pétrole brut). Les autres grands pays bénéficiaires de l'AGOA sont la République du Congo, le Lesotho, le Kenya, Maurice et le Cameroun.

²⁴ Les statistiques sur les échanges commerciaux proviennent de US- Department of State (2012).

Les principales catégories d'importation des USA dans le cadre de l'AGOA sont le pétrole brut (30,1 milliards \$, en baisse de 38%), du matériel de transport (2,1 milliards \$), des minéraux et des métaux (\$ 865,5 millions \$; baisse de 15%), du textile et de l'habillement (815,3 million \$; baisse de 5%), les produits agricoles (520,8 millions \$, en hausse de 28%) et des produits chimiques et produits connexes (428,8 millions \$, en baisse de 9%).

Les pays membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) sont admissibles aux prestations commerciales de l'AGOA. Quatre de ces pays notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, sont également admissibles à recevoir le textile de l'AGOA et les avantages de l'habillement.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Bénin**

Les échanges commerciaux²⁵ avec le Bénin ont totalisé 576 millions \$ en 2012. Les exportations de marchandises ont atteint 574 millions \$ et les importations 3 millions \$.

Les exportations des États-Unis vers le Bénin en 2012 sont ressorties à 574 millions \$ soit une baisse de 7,1% par rapport à 2011. En 2012, les exportations sont composées de véhicules (477millions \$), du carburant minéral (huile) (41 millions \$), de produits pharmaceutiques (10 millions \$), de la viande (7 millions \$) et des machines (6 millions \$).

Les importations des États-Unis en provenance du Bénin ont été de 3 millions \$ en 2012 soit une augmentation de 35,7% par rapport à 2011. En 2012, les importations se composent d'art et antiquités (1 million \$), de fruits et noix comestibles (noix de cajou) (819 000 \$), d'animaux vivants (reptiles) (255 000\$), d'autres (154 000 \$), et de pierres précieuses (or) (46,000\$).

L'excédent commercial avec le Bénin est de 571 millions \$ en 2012 soit 7,2% de moins qu'en 2011.

²⁵ Ici, les échanges commerciaux représentent les sommes de la valeur des importations et des exportations entre les deux pays.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Burkina Faso**

Les échanges commerciaux avec le Burkina Faso ont atteint 50 millions \$ en 2012. Les exportations sont ressorties à 47 millions \$ alors que les importations ont été de 2 millions \$. Les exportations des États-Unis vers le Burkina Faso ont atteint 47 millions \$ en 2012 soit une hausse de 42% par rapport à 2011. Elles sont composées de machines (15 millions \$), la machinerie électrique (5 millions \$), la cuisson connexe (4 millions \$), les céréales (3 millions \$) et les graisses et huiles (2 millions \$).

Les importations en provenance du Burkina Faso ont été de 2 millions \$ en 2012 soit une baisse de 36,1% par rapport à 2011. En 2012, les importations se composent de: fruits et noix comestibles (noix de cajou) (1 million \$).

L'excédent commercial avec le Burkina Faso a été de 45 millions \$ en 2012 soit 51,7% de plus qu'en 2011.

➤ **Les échanges commerciaux USA - Côte d'Ivoire**

Les échanges commerciaux avec la Côte d'Ivoire ont atteint 1,2 milliard \$ en 2013. Les exportations de marchandises ont totalisé 168 millions \$ et les importations de marchandises, 1,0 milliard \$.

En 2013, les exportations des États-Unis à destination de la Côte d'Ivoire ont été de 168 millions \$ soit une baisse de 10,5% (20 millions \$) par rapport à 2012. Les d'exportations se composent de: machines (40 millions \$), de plastique (38 millions \$), de véhicules (16 millions \$), de produits sidérurgiques (12 millions \$) et de machinerie électrique (7 millions \$). Les exportations de produits agricoles américaines à destination de la Côte d'Ivoire sont ressorties à 18 millions \$ en 2013.

Les importations des États-Unis en provenance de la Côte d'Ivoire ont atteint 1,0 milliard \$ en 2013 ; soit une baisse de 8,9% (97 millions de dollars) par rapport à 2012. Les principaux produits sont : le cacao (795 millions \$), le caoutchouc (105 millions \$), le carburant minéral (huile) (56 millions \$), les fruits et noix comestibles (noix de cajou) (19 millions \$) et le bois (14 millions \$).

En 2013, les importations américaines de produits agricoles en provenance de la Côte d'Ivoire ont totalisé 920 millions \$, comprenant surtout : fèves de cacao (650 millions \$), pâte de cacao et beurre de cacao (141 millions\$) et caoutchouc (104 millions \$).

Globalement, le déficit commercial américain avec la Côte d'Ivoire est de 834 millions \$ en 2013 soit une baisse de 8,5% (78 millions de dollars) par rapport à 2012. Les Investissements Directs Etrangers (IDE) des États-Unis en Côte d'Ivoire (actions) se sont affichés à 118 millions \$ en 2012.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Guinée**

Les échanges commerciaux avec la Guinée sont ressorties à 258 millions \$ en 2012. Les exportations ont atteint 155 millions \$ et les importations 103 millions \$. Les exportations des États-Unis vers la Guinée ont atteint 155 millions \$ en 2012 soit une baisse de 39,6% par rapport à 2011. Les catégories d'exportations les plus importantes sont : machines (38 millions \$), véhicules (24 millions \$), carburant minéral (huile) (23 millions \$), autres de faible valeur (17 millions \$) et machines électriques (9 millions \$).

Les importations en provenance de la Guinée ont été de 103 millions \$ en 2012 soit une augmentation de 27,80% par rapport à 2011. Les principaux produits sont : les minerais, les scories, les cendres (minerais d'aluminium) (93 millions \$).

L'excédent du commerce avec la Guinée est ressorti à 52 millions \$ en 2012 soit 70,6% de moins qu'en 2011.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Mali**

En 2010, les échanges commerciaux de marchandises avec le Mali ont été de 43,6 millions \$. Les exportations ont totalisé 37,3 millions \$ et les importations 6,3 M \$.

Les exportations des États-Unis vers le Mali sont ressorties à 37,3 millions \$ en 2010 soit une hausse de 1,5% par rapport à 2009, avec comme principaux produits : machines (8,7 millions \$), aéronefs (8 millions \$), huiles et graisses (5,6 millions \$), produits pharmaceutiques (3 millions \$), et plastiques (2,1 millions \$).

En 2010, les importations en provenance du Mali ont atteint 6,3 millions \$ soit une augmentation de 68,8% par rapport à 2009 dans les catégories de produits suivantes : pierres et métaux précieux (or) (3,1 millions \$) et art et antiquités (1,8 millions \$).

Le déficit commercial avec le Mali a été de 31 millions \$ en 2010, soit 6% de moins qu'en 2009.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Niger**

Les échanges de marchandises avec le Niger sont ressortis à 49 millions \$ en 2013. Les exportations ont atteint 46 millions \$ et les importations 2 millions \$.

En 2013, les exportations des États-Unis à destination du Niger ont atteint 46 millions \$ soit une hausse de 23,6% par rapport à 2012. Elles ont concerné : aéronefs (15 millions \$), machines électriques (7 millions \$), instruments chirurgicaux (5 millions \$), et véhicules (4 millions \$).

Les importations des États-Unis en provenance du Niger ont atteint 2,3 millions en 2013 soit une baisse de 97,1% par rapport à 2012. Les catégories d'importations les plus importantes en 2013 sont: dispositions particulières (783 000\$), machines électriques (478 000\$), et œuvres d'art (274,000\$).

En 2013, l'excédent commercial avec le Niger a atteint 44 millions \$ soit 198,8% de plus qu'en 2012.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Sénégal**

En 2013, les échanges commerciaux de marchandises avec le Sénégal ont été de 247 millions \$. Les exportations ont atteint 230 millions \$ et les importations 17 millions \$.

Les exportations de marchandises des États-Unis vers le Sénégal ont atteint 230 millions\$ en 2013 soit 54,3% (81 millions \$) en 2012. Les principaux produits sont: carburant minéral (huile) (45 millions \$), machines (36 millions \$), véhicules (27 millions \$), engrais (18 millions \$), et plastiques (15 millions \$). Par contre, les exportations américaines de produits agricoles vers le Sénégal sont ressorties à 17 millions \$ en 2013. Le tourteau de soja est le principal produit (5 millions \$).

Les importations en provenance du Sénégal sont ressorties à 17 millions \$ en 2013 soit une augmentation de 1,3% (209 000\$) à partir de 2012. Les principales catégories d'importations en 2013 sont : fleurs artificielles, plumes (10 millions \$), poissons et fruits de mer (3 millions \$), autres (2 millions \$), paille de sparte (paniers / sacs) (375 000\$), et autres exportations de

faible valeur (303 000 \$). Les importations américaines de produits agricoles en provenance du Sénégal sont ressorties à 400 000 \$ en 2013.

L'excédent du commerce des marchandises avec le Sénégal a atteint 213 millions \$ en 2013 soit une augmentation de 61,1% (81 millions de dollars) 2012. Les Investissements Directs Etrangers (IDE) américains au Sénégal (actions) ont été de 5 millions \$ en 2009.

➤ **Les échanges commerciaux USA-Togo**

Les échanges commerciaux avec le Togo sont ressorties à 963 million\$ en 2013. Les exportations ont atteint 956 millions \$ et les importations 8 millions \$.

En 2013, les exportations vers le Togo ont atteint 956 millions \$ soit 158% par rapport à 2012. Les catégories d'exportations les plus importantes sont : carburant minéral (huile) (857 millions \$), véhicules (53 millions \$), engrais (11 millions \$), dispositions de classe spéciale (6 millions \$) et plastiques (5 millions \$).

Les importations en provenance du Togo sont ressorties à 7,7 millions\$ en 2013 soit une diminution de 85,1% par rapport à 2012. Les principales catégories d'importations sont: fruits et noix comestibles (noix de cajou), plumes (2 millions \$) et cacao (2 millions \$).

En 2013, l'excédent commercial des échanges avec le Togo est ressorti à 948 millions \$ en 2013 soit 197,6% de plus qu'en 2012.

3.1.3. Les Traités bilatéraux d'investissement (BIT) :

Le Sénégal est le seul pays d'Afrique de l'Ouest francophone à signer le traité bilatéral d'investissement avec les USA. Ce traité a été signé le 06 décembre 1983, entré en vigueur le 25 octobre 1990. Les États-Unis négocient le TBI sur la base d'un modèle de texte. Il aide à protéger l'investissement privé, à élaborer des politiques axées sur le marché dans les pays partenaires et à promouvoir les exportations des États-Unis. Les objectifs de base du programme BIT sont:

- protéger l'investissement étranger dans les pays où les droits des investisseurs ne sont pas déjà protégés par les accords existants (tels que les traités modernes d'amitié, de commerce et de navigation ou des accords de libre-échange);
- encourager l'adoption de politiques nationales axées sur le marché qui traitent l'investissement privé d'une manière ouverte, transparente et non discriminatoire ; et
- soutenir le développement de normes de droit international compatibles avec ces objectifs.

Le BIT offre aux investisseurs six prestations de base :

- exige que les investisseurs et leurs « investissements visés » (c'est-à dire investissements d'une société nationale ou d'un BIT-partie sur le territoire de l'autre partie) soient traités aussi favorablement que la partie hôte traite ses propres investisseurs et à leurs investissements ou des investisseurs et les investissements de tout pays tiers. Le BIT donne généralement un traitement national préférentiel ou le traitement de la nation pour le cycle de vie complet de l'investissement, de création ou d'acquisition, par la gestion, l'exploitation et l'expansion, à disposition ;
- fixe des limites claires sur l'expropriation des investissements et prévoit le paiement d'une indemnité prompte, adéquate et effective lorsque l'expropriation a lieu ;
- permet la transférabilité des fonds liés à l'investissement dans et hors d'un pays d'accueil sans délai et en utilisant un taux de change du marché ;
- limite l'imposition d'exigences de performance telles que les objectifs de contenu local ou des quotas d'exportation, comme condition pour la création, l'acquisition, l'expansion, la gestion, la direction ou l'exploitation d'un investissement ;
- donne aux investisseurs couverts de droit d'engager du personnel de direction de leur choix, indépendamment de leur nationalité ;
- permet aux investisseurs de chacune des parties le droit de soumettre un différend d'investissement avec le gouvernement de l'autre partie à l'arbitrage international.

3.2. Transferts des migrants.

Tableau 2 : Transferts des migrants en provenance des USA vers les pays concernés (en million US\$) en 2012

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total mondial
United States	1,19	0,20	6,28	2,66	4,39	1,66	61,27	8,28	123 273
Transferts totaux	179	130	325	75	444	122	1 367	321	528 769
% United States/PIB	0,016%	0,002%	0,025%	0,047%	0,042%	0,024%	0,436%	0,217%	0,016%
% Transferts totaux/ PIB	2,37%	1,22%	1,32%	1,33%	4,28%	1,81%	9,73%	8,41%	2,37%

Source : Nos calculs à partir des données obtenues à <http://go.worldbank.org/092X1CHHD0>

Il y a peu de données officielles sur les transferts des migrants. En raison des liens des pays d'Afrique francophone de l'ouest avec l'ancienne métropole et de la barrière linguistique il y a relativement peu de migrants de ces pays aux USA et donc relativement peu d'envois de fonds des USA à destination de ces pays.

3.3. Aide publique au développement

Tout discours sur l'Aide publique au développement d'un Etat à destination d'autres Etats nécessite d'élucider au moins les représentations du donneur sur les donataires, les motivations du donateur à donner. Pour ce faire, dans le présent cas, il sera fait beaucoup référence aux documents historiques américains sur les relations entre les USA et l'Afrique²⁶.

La première politique africaine (Afrique au sud du Sahara) des USA a été approuvée le 22 août 1957 par le Président des USA lors de la 335^{ième} réunion du Conseil National de Sécurité des USA portant sur « la politique américaine envers l'Afrique dans la période précédant l'année 1960 »²⁷. L'idée d'une telle politique à l'endroit d'un continent encore colonisé par ses alliés au sein de l'OTAN a émergé, à la suite de la conférence de Bandoeng,

²⁶ Ces documents sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://history.state.gov/>. Chaque fois qu'il sera fait référence à un document particulier, il sera fourni l'adresse électronique dudit document.

²⁷ Voir Memorandum of Discussion at the 335th Meeting of the National Security Council, Washington, August 22, 1957 disponible à <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d23>

de la réalisation que les USA feraient à moyen terme face au même dilemme qu'ils rencontraient en Asie : soutenir les aspirations des peuples africains à l'indépendance et se mettre à dos les métropoles colonialistes qui étaient ses alliés au sein de l'OTAN, ou soutenir les positions de ses alliés de l'OTAN et voir le bloc communiste récupérer la cause de la libération du continent²⁸. Plusieurs rapports²⁹ ont été préparés dans le cadre de l'élaboration de cette politique et leur ton tranche avec ceux de la période antérieure où l'importance stratégique de l'Afrique était principalement liée à sa richesse en matières premières, sa position géographique au regard des routes maritimes et aériennes³⁰.

Le document de cette première politique explicite la nature des intérêts américains en Afrique à la fois de façon générale et de façon spécifique. D'une manière générale, les USA, sachant que les politiques du Bloc de l'Ouest affecteraient profondément l'alignement politique des futures anciennes colonies, étaient soucieux que l'Afrique au sud du Sahara évolue de manière ordonnée vers l'autonomie et l'indépendance de concert avec les puissances européennes qui contrôlaient de larges parties du continent. Ils ne souhaitaient pas du tout que les répressions des aspirations nationalistes et indépendantistes soient tournées à l'avantage du Bloc communiste³¹. L'aide américaine à destination de l'Afrique, sous forme d'assistance technique ou économique, sera l'un des moyens de mettre en œuvre cette politique et d'atteindre les buts que les USA s'étaient fixés à court terme. Cependant les USA étaient conscients que la plupart des problèmes africains ne pouvaient être résolus qu'à long terme et que des progrès appréciables vers la résolution de ces problèmes prendraient au moins une génération³². Les USA s'attendaient à ce que l'Afrique post-indépendance soit une zone d'instabilités et de soulèvement avec le danger de voir les populations exploitées par des dirigeants sans scrupules et inaptes de l'intérieur ou par des influences nocives de l'extérieur, ou les deux à la fois.³³

En 1960, les deux plus grandes puissances coloniales (Grande Bretagne et France) s'étant résolues à ne plus freiner les aspirations indépendantistes des africains, les USA dans ce

²⁸ Voir Memorandum From the Assistant Secretary of State for Near Eastern, South Asian, and African Affairs (Allen) to the Secretary of State <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d7>

²⁹ Notamment le National Intelligence Estimate 72-56 (<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d14>) et le rapport de la visite du Vice président des USA en Afrique du 28 février au 21 mars 1957 (<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d19>)

³⁰ U.S National Intelligence Estimate n° 83 <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1952-54v11p1/d27>

³¹ National Security Council Report NSC 5719/1 <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1955-57v18/d24>

³² Idem précédent.

³³ Memorandum From the Secretary of State's Special Assistant (Holmes) to Secretary of State Dulles <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d1>

nouvel environnement revoient leur politique africaine. L'intérêt stratégique premier demeure le même à savoir maintenir les pays nouvellement indépendants dans le giron du Bloc de l'Ouest et y contrer les influences du Bloc de l'Est. Cependant à la différence de la période précédente, les actions de politiques n'ont pas pour but de ménager les intérêts contradictoires des métropoles et de leurs ex-colonies et les politiques sont spécifiques aux regroupements géographiques (Afrique de l'ouest, Afrique australe, etc.)³⁴. Dans le cas spécifique de l'Afrique de l'Ouest, les autres objectifs poursuivis par les USA sont relatifs: au développement économique harmonieux et au progrès politique dans la sous-région en coopération avec le Bloc de l'Ouest ; à l'accès aux ressources stratégiques africaines qui pourraient se révéler importante pour la sécurité des USA ; à la formation de fédérations ou d'autres types de regroupement dans la zone³⁵.

Dans la mise en œuvre de cette politique les USA décident, sauf dans les cas où leur sécurité nationale est menacée, qu'ils laisseront le leadership des initiatives d'influence et d'appui aux pays de la sous-région aux métropoles, chacune dans ses anciennes dépendances. Ainsi donc, en Afrique de l'ouest francophone, les USA n'interviendront qu'en complément ou en appui, selon la situation, à la France qui devait assumer le rôle de maintenir l'orientation politique des pays vers le Bloc de l'Ouest et de les aider dans leurs efforts de développement à l'exception de la Guinée où la rupture d'avec De Gaulle avait tendu les relations entre ce pays et la métropole³⁶. Les USA, à l'origine, ne souhaitent pas intervenir directement en Afrique et pensaient que leurs intérêts seraient mieux servis si une approche multilatérale commune de l'Afrique est adoptée par les pays du Bloc de l'Ouest³⁷. Leur approche était cependant multilatérale dans les deux sens parce qu'ils avaient estimé que les pays africains, vu leur retard économique, avaient besoin de s'unir pour se développer le plus rapidement possible. Dans la même période, les USA prennent plusieurs initiatives afin d'améliorer la coordination de l'aide à l'Afrique et les initiatives de développement du continent³⁸.

En 1963, les pays africains indépendants mettent sur pied l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) avec comme mission cardinale la « libération » du continent. La même année la

³⁴ National Security Council Report: STATEMENT OF U.S. POLICY TOWARD WEST AFRICA. 9 avril 1960. Disponible à <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d27>

³⁵ Idem précédent.

³⁶ Idem précédent.

³⁷ Memorandum from the President's Deputy Special Assistant for National Security Affairs (Rostow) to the President's Special Assistant for National Security Affairs (Bundy). Washington, May 13, 1961 <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v21/d194>

³⁸ Paper Prepared by the Policy Planning Council. Washington, July 24, 1961. <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v21/d196>

présidence change aux USA mais la politique extérieure demeure la même dans le fond et le rôle prépondérant de la France dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone est réitéré³⁹. Les régimes politiques du Mali et de la Guinée étaient considérés par les USA comme étant davantage proches du Bloc de l'Est que de celui de l'Ouest. Les deux pays ont donc fait l'objet d'approches spécifiques avec le Ghana⁴⁰. Puis la Guinée rompt avec l'Est et se tourne vers l'Ouest. Les USA y joueront un rôle plus important car le pays avait des relations mitigées avec la France⁴¹. En 1966 plusieurs coups d'Etat ont déjà secoué le continent. Les prédictions antérieures américaines se réalisent. Le « péril » communiste redouté ne s'est pas matérialisé. Le Président Johnson souhaitant laisser sa marque sur les relations USA-Afrique s'adresse aux Ambassadeurs africains en poste à Washington le 26 mai 1966 à l'occasion du troisième anniversaire de l'OUA. Dans son discours, il jette les bases de la Doctrine Johnson sur l'Afrique et annonce une revue des programmes de développement américain en Afrique⁴². L'un des changements principaux de paradigme consistera à confier un rôle central à la Banque mondiale dans l'appui au développement du continent à aider davantage les pays qui tendent vers le Bloc de l'Ouest que celui de l'Est⁴³. Le successeur de Johnson, Nixon, dès son élection lance une revue de la politique africaine des USA⁴⁴. C'est que les relations économiques mondiales connaissent une évolution notable avec la décision unilatérale américaine de ne plus assurer la convertibilité or du dollar. A la même époque l'Afrique du sud raciste et ségrégationniste est de très loin le premier producteur d'or au monde⁴⁵ et l'or jouait un rôle critique dans le système monétaire international. Le gouvernement des Etats-Unis décidera qu'en raison de ses intérêts, il collaborera avec l'Afrique du sud raciste⁴⁶ au grand dam des pays africains qui politiquement s'étant éloignés pour diverses raisons du bloc de l'Est ne pouvaient affronter directement les USA. C'est aussi à cette époque que la sécheresse et la famine frapperont les pays du Sahel, ce qui fragilisera leurs positions

³⁹ Telegram from the Department of State to the Embassy in France. Washington, July 9, 1964

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1964-68v12/d33>

⁴⁰ Memorandum Prepared by the Joint Chiefs of Staff. Washington, January 31, 1962.

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v21/d205>

⁴¹ Memorandum from the Assistant Secretary of State for African Affairs (Williams) to Secretary of State Rusk.

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v21/d222>

⁴² Remarks at a Reception Marking the Third Anniversary of the Organization of African Unity. May 26, 1966 <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=27619>

⁴³ Report of the Task Force on the Review of African Development Policies and Programs Washington, July 22, 1966. <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1964-68v24/d215>

⁴⁴ National Security Study Memorandum 39. Washington, April 10, 1969

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1969-76v28/d6>

⁴⁵ Source : http://www.goldfacts.org/en/economic_impact/countries/south_africa/

⁴⁶ Memorandum From the President's Assistant for National Security Affairs (Kissinger) to President Nixon Washington, December 23, 1969

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1969-76v28/d22>

politiques. La première vague d'aide humanitaire des USA à l'Afrique francophone de l'ouest date de cette époque et dure depuis⁴⁷.

Jusqu'à la chute du mur de Berlin, la préoccupation stratégique majeure des Américains en Afrique ne changera pas malgré les inflexions qu'elle connaîtra. Ce n'est qu'à cette époque que les considérations d'ouverture démocratique et de bonne gouvernance prendront le pas sur les enjeux géostratégiques dans leur politique extérieure.

Tableau 3 : Volumes de l'aide américaine de 1960 à 2012 en \$US de 2011 à destination des 8 pays concernés.

	Total 1960-1968	Total 1960-1989	Total 1990-2012	Total 2000-2012	Total 1960-2012	% de l'aide américaine totale 1960-2012
Benin	49,47	187,69	873,91	706,18	1061,6	0,11%
Burkina Faso	50,32	889,98	691,56	496,36	1581,54	0,17%
Cote d'Ivoire	115,04	208,23	1165,23	925,77	1373,46	0,15%
Guinée	444,84	799,01	762,18	502,96	1561,19	0,17%
Mali	88,38	855,42	1914,29	1486,07	2769,71	0,29%
Niger	64,73	866,71	906,66	591,43	1773,37	0,19%
Sénégal	133,88	1240,41	1322,96	866,71	2563,37	0,27%
Togo	71,97	292,13	141,47	57,39	433,6	0,05%
Total	1018,63	5339,58	7778,26	5632,87	13117,84	1,39%

Source des données : Nos calculs sur la base des données obtenues à <http://stats.oecd.org/qwids>

Le faible intérêt des USA exprimé dans la politique extérieure américaine pour les pays d'Afrique de l'Ouest francophone se traduit dans les volumes d'aides octroyés. Le total versé aux 8 pays représente seulement 1,39% de l'aide publique américaine totale au développement sur la période 1960-2012. Durant la première période (1960-1968), la Guinée est le pays qui a reçu le plus d'aide en concordance avec le « rapatriement » dans le giron de l'Ouest et aux relations tendues entre la France et ce pays. Pendant toute la période de la guerre froide c'est le Sénégal qui recevra le plus d'aide américaine parmi les huit pays. La Côte d'Ivoire, avec sa réussite économique et son caractère de vaisseau amiral de l'influence

⁴⁷ Memorandum From the President's Assistant for National Security Affairs (Kissinger) to President Nixon, Washington, August 21, 1973 <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1969-76ve06/d8>

française dans la zone, sera pendant la même période le pays le moins assisté financièrement par les USA.

Tableau 4 : % de l'aide américaine reçue par période par chacun des huit pays concernés

	1960-1968	1960-1989	1990-2012	2000-2012
Benin	5%	18%	82%	67%
Burkina Faso	3%	56%	44%	31%
Cote d'Ivoire	8%	15%	85%	67%
Guinée	28%	51%	49%	32%
Mali	3%	31%	69%	54%
Niger	4%	49%	51%	33%
Sénégal	5%	48%	52%	34%
Togo	17%	67%	33%	13%

Source des données : Nos calculs sur la base des données obtenues à <http://stats.oecd.org/qwids>⁴⁸

Avec l'avènement de la démocratisation et du multipartisme, le Mali est le pays ayant reçu le plus d'aide. Ostracisé par le passé à cause de ses sympathies pro communistes ce pays aura reçu 69% de l'aide américaine à son endroit après avoir opté pour un régime démocratique. D'ailleurs, c'est lorsque le régime démocratique a été consolidé par la première alternance au sommet du pouvoir que les volumes d'aides ont explosé. Il y a donc une véritable prime à la démocratie. Les pays dont la démocratisation a été plus heurtée (Togo, Burkina Faso, Guinée) ont relativement moins reçu d'aides américaines à partir des années 1990. La crise ivoirienne a attiré à son chevet les USA qui, pendant la décennie chaotique que ce pays a connue au début du millénaire, a reçu 67% de l'aide que les USA lui ont attribuée depuis son accession à l'indépendance. Le Sénégal ayant toujours été relativement un pôle de stabilité en Afrique de l'Ouest, c'est le seul pays qui n'a pas connu de coup d'Etat, a tiré les dividendes de sa stabilité institutionnelle en étant relativement toujours bien aidé par les USA.

En comparaison des USA sur la même période, la France aura contribué plus de quatre fois pour un montant de 51220,8 millions de US\$ (dollars constants de 2011). Les différents pays concernés ont reçu les pourcentages suivants de cette somme par ordre alphabétique (6%, 10%, 31%, 5%, 10%, 10%, 24% et 5%)⁴⁹.

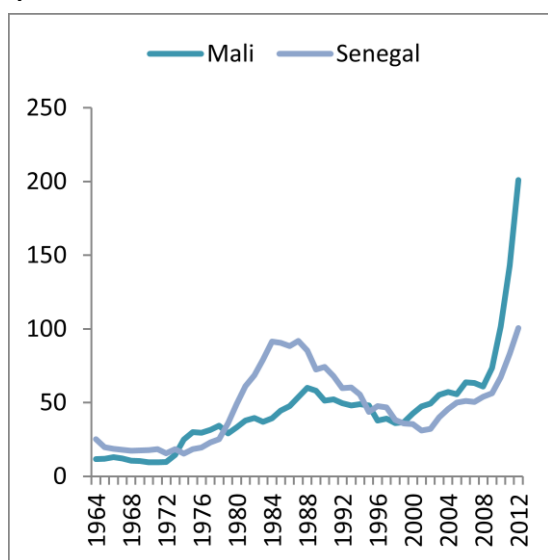
⁴⁸ Source des données : Nos calculs sur la base des données obtenues à <http://stats.oecd.org/qwids>

⁴⁹ Idem précédent.

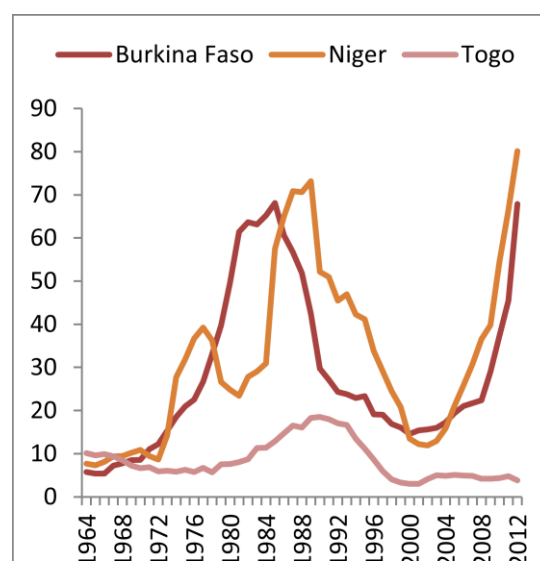
La dynamique de l'aide américaine à destination des huit pays concernés⁵⁰ :

Les grandes périodes qui marquent la dynamique de l'aide sont : la guerre froide, les deux vagues de sécheresse et de famine au Sahel dans les années 1970 et 1980, le début des ajustements structurels, la fin de la guerre froide et l'entrée dans l'ère de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Graphique 1 : Dynamique de l'aide américaine à destination Mali et du Sénégal

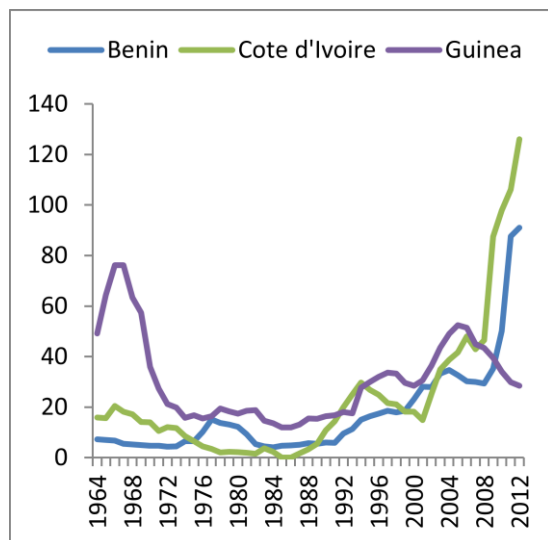


Graphique 2 : Dynamique de l'aide américaine à destination du Burkina Faso, du Niger, du Togo



⁵⁰ Pour mieux la percevoir et tenir compte des effets des cycles de projets et de l'inflation il a présenté sur les graphiques les moyennes mobiles sur 5 ans de l'aide américaine en millions de dollars constants de 2011.

Graphique 3 : Dynamique de l'aide américaine à destination du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Guinée



3.4. Agriculture :

3.4.1 Coopération globale sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest francophone :

Dans le cadre de la coopération globale, la branche Ouest-Africaine de l'USAID (USAID/WA) a développé une stratégie qui vise la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) à savoir "Réduire l'extrême pauvreté et la faim". Les USA décidèrent alors de créer en 2002 un « Fonds du Millénaire » (*Millenium Challenge Account*) pour accroître l'aide publique au développement. L'objectif était de réduire la pauvreté en favorisant la croissance économique. Seuls le Bénin, le Ghana, le Lesotho, le Mali, le Sénégal et le Swaziland qui répondaient à des critères de bonne gouvernance, ont été éligibles à ce mécanisme. Par ailleurs, ils ont entrepris d'autres programmes d'envergure comme le programme SRAI à travers la recherche avec *Michigan State University* (MSU) sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, appuyé par la Fondation Syngenta pour une agriculture durable.

Depuis 2011, l'USAID a adopté une nouvelle stratégie d'interventions résumée dans une initiative globale appelée "Feed the Future (FTF)". Celle-ci met un accent particulier sur l'impact de la production agricole sur les communautés et les écosystèmes et favorise les pratiques qui intensifient et soutiennent la productivité du système de production agricole.

L'Initiative alimentaire pour l'avenir « Feed the Future » est un objectif de développement du PDDAA qui vise à réaliser un taux de croissance agricole annuel de 6 % d'ici à 2015, dans tous les Etats membres et signataires. Dans ce cadre l'USAID/WA collabore étroitement avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui assure la mise en oeuvre du PDDAA à travers l'établissement d'un plan régional d'investissement et d'une agence agricole régionale. Le programme dispose d'une composante régionale ECOWAS qui se focalise sur trois axes afin de catalyser la transformation régionale à savoir : (i) la productivité agricole accrue ; (ii) le commerce régional amélioré ; et (iii) une capacité institutionnelle augmentée.

C'est ainsi qu'en 2012, un accent particulier a été mis sur l'amélioration de la commercialisation de grains en Afrique occidentale à travers la disponibilité des semences certifiées de variétés résistantes à la sécheresse. Mais ces dispositions buttent contre les contraintes liées aux contrôles intempestifs sur les corridors, le mauvais état des routes qui grèvent les coûts des transports et la faiblesse des infrastructures de transport. Cette situation

se traduit au niveau des Etats par des ruptures dans l'approvisionnement des marchés, les problèmes de qualité et de sécurité alimentaire, la volatilité des prix.

Pour pallier cela, l'USAID, la CEDEAO, le CILSS et le CORAF se sont engagés afin de diminuer la vulnérabilité chronique en Afrique occidentale par la mise en œuvre de systèmes de détection précoce de sécheresse, tout en augmentant l'accès des agriculteurs à l'information météorologique et en disséminant des statistiques agricoles régionales. C'est dans ce sens que le CORAF conduit, coordonne, et dissémine la recherche sur des pratiques agricoles et des graines améliorées dans les Etats membres et les centres nationaux de recherches.

L'USAID/WA intervient également dans le placement à travers un programme de concessions permettant surtout aux femmes très pauvres de neuf pays différents d'Afrique occidentale de mettre en application des projets de sécurité alimentaire de base. Les projets incluent des activités sur la nutrition, la productivité agricole et les pratiques agricoles climatiques.

Quant au programme USAID/WA-WASH étalé sur la période 2011- 2015, il est conçu pour répondre directement aux objectifs d'assistance établis par USAID/WA. Toutefois, En plus de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, le programme appuie dans le domaine de la sécurité alimentaire sous son volet « Feed the Future » et le renforcement de la capacité des communautés rurales à l'adaptation aux changements climatiques. Tandis que qu'un autre projet appelé programme GRAIN/USAID se concentre plutôt sur la promotion active de l'agriculture biologique (organisme génétiquement modifiée). Ce programme développé par l'USAID s'intéresse en particulier à la biotechnologie agricole.

En ce qui concerne la promotion des organismes génétiquement modifiés (OGM), l'objectif de l'USAID vise à intégrer les OGM dans les systèmes alimentaires locaux. Pour ce faire, un programme de 100 millions de dollars US pour introduire la biotechnologie dans les pays en développement. Les projets de cultures GM prioritaires de l'ABSP II sur le *niébé Bt* et le manioc résistant au virus sont en tête des cultures retenues en Afrique de l'Ouest, surtout au Mali.

C'est ainsi que le projet PBS a été lancé afin d'orienter les pays d'Afrique occidentale vers le modèle des Etats-Unis, qu'il présente comme la seule approche concrète de développement pour les pays pauvres. Ce programme travaille en collaboration avec les groupes de plaidoyer pro-OGM financés par les donateurs. Le plaidoyer est assuré par le *Forum Africain des*

Parties Prenantes des Biotechnologies (ABSF), AfricaBio71, la Fondation Africaine de Technologie Agricole (AATF), l'ISAAA et les centres du Groupe Consultatif de Recherche Agricole Internationale (CGIAR), notamment l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), l'IPGRI et le centre national de recherche agricole comme le KARI. Ces groupes sont en première ligne dans cette campagne de promotion de la culture OGM et cela à travers des campagnes de communications avec les médias, le lobbying auprès des décideurs dans le but d'influencer les processus nationaux et régionaux. Toujours dans l'optique sous-régionale l'USAID pilote également le Programme d'Action Sous-Régional de Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques en Afrique de l'Ouest.

3.4.2. Coopération bilatérales sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest francophone :

Depuis le 11 septembre 2001, la politique des Etats Unis est redevenue active et se poursuit avec trois priorités : la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la stratégie d'endigement de l'islamisme par un programme d'assistance militaire ; le renforcement des échanges et des investissements pétroliers (les importations américaines en provenance de l'Afrique doivent passer de 17 % en 2008 à 25 % en 2020), et **la résilience des populations rurales vulnérables**.

C'est dans ce contexte que *l'African Growth and Opportunity Act* (AGOA) prévoit de favoriser les échanges commerciaux actuellement limités entre l'Afrique et les Etats-Unis. Cette initiative concerne surtout le pétrole et, dans une moindre mesure, le textile. Trente-six pays africains sont éligibles officiellement selon plusieurs critères : garantir l'économie de marché ; respecter la loi et la liberté du commerce ; et mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté et de protection des droits des travailleurs.

3.4.2.1. Le Bénin :

Au Bénin, les Etats Unis interviennent à travers le *Millennium Challenge Account* autour du foncier et du coton. Mais le plus gros contributeur au Bénin reste la Banque Mondiale avec 46 millions de dollars US via le Programme PADA (riz, maïs, ananas, anacarde, aquaculture et élevage). Globalement, l'ensemble des partenaires interviennent beaucoup à travers des projets et programmes d'amélioration des facteurs de production agricole, l'augmentation de la production vivrière, l'offre alimentaire sur les marchés locaux et une meilleure accessibilité des populations aux produits alimentaires de base. Par ailleurs, la coopération bilatérale des USA à travers l'USAID dans le domaine de l'agriculture se résume essentiellement à :

- la mise en place de jardins maraîchers collectifs/individuels; et de jardins scolaires
- l'appui à la production de légumineuses (soja, niébé, arachide) et l'appui financier aux Groupements féminins à travers l'octroi de crédits.

Le défi majeur du Bénin reste l'atteinte des OMD pour faire en sorte que la croissance économique et l'autonomie augmentent structurellement et aboutissent à la sécurité alimentaire. Ainsi, les priorités de la politique agricole du Bénin sont la professionnalisation de l'agriculture familiale et la promotion de l'entrepreneuriat agricole, y compris les grandes entreprises (croissance en faveur des pauvres). Le gouvernement concentre ses efforts sur l'augmentation de la production au détriment de la transformation des produits agricoles et du développement des marchés qui devraient aller de pair.

3.4.2.2. Le Burkina-Faso :

La présence de l'USAID au Burkina-Faso date de l'année 1995. Elle a continué à être active dans le pays à travers plusieurs programmes régionaux d'urgence. Leur présence s'est accrue régulièrement depuis 2004 lorsqu'elle a commencé à financer un certain nombre de programmes d'aide au développement mettant l'accent sur la productivité agricole et la santé maternelle et infantile avec un appui annuel de 15 millions de dollars américains jusqu'en 2016.

Par ailleurs, c'est en juillet 2008, que les Etats Unis ont signé le compact *Millenium Challenge Corporation* ([MCC](#)) d'un montant de 480,9 millions de dollars pour une durée de cinq ans avec le gouvernement du Burkina-Faso. Le compact vise à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique à travers des investissements stratégiques dans quatre projets : le projet sécurisation foncière, le projet désenclavement, le projet développement de l'agriculture et les écoles BRIGHT II. Les trois projets majeurs du Compact concernant l'agriculture sont :

Le Projet Sécurisation Foncière vise à accroître les investissements dans les terres et la productivité rurale grâce à la sécurité foncière et à une meilleure gestion des terres. Les résultats sont, entre autres, une plus grande sécurité des droits fonciers et un accès amélioré à des institutions foncières plus efficaces, qui, ensemble, contribuent à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Le Projet Développement de l'Agriculture vise à accroître l'utilisation productive des terres afin d'augmenter le volume et la valeur de la production agricole dans les zones du projet. Il vise donc à accroître les revenus ruraux et l'emploi afin d'améliorer la compétitivité des économies rurales dans la vallée du Sourou et le bassin de la Comoé.

Le Projet Désenclavement initié pour : (i) faciliter l'accès aux marchés agricoles par l'amélioration de segments de routes primaires et rurales au service de la Vallée du Sourou et le bassin de la Comoé; (ii) réduire les temps de déplacement vers les marchés et les coûts d'exploitation ; et (iii) assurer la durabilité des réseaux routiers grâce au renforcement de l'entretien des routes.

En dehors de ces projets, l'accent a été mis sur la résilience des populations rurales vulnérables à travers l'amélioration des opportunités de production et d'aliments nutritifs. De même l'USAID œuvre également dans le processus de transformation des produits agricoles afin de diversifier et d'accroître la production alimentaire et augmenter les revenus des producteurs agricoles. Ce programme vise le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rente; l'amélioration de la production animale et de la volaille ; une gestion appropriée des ressources naturelles ; l'appui à la commercialisation des produits agricoles et l'amélioration de l'accès au crédit. Ainsi, au titre de l'année 2013, le gouvernement américain a consenti d'énormes efforts dans le cadre de la coopération entre les deux pays pour plus de 121 milliards de FCFA. Des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables étaient déjà en cours d'exécution. Cependant depuis la déclaration de la situation d'urgence alimentaire, l'USAID a augmenté le nombre de ses programmes de nutrition dans les zones affectées, afin de lutter contre la malnutrition à court terme. Dans ce contexte l'USAID intervient par des dons en argent liquide auprès des ménages vulnérables pendant les périodes de soudure. En ce qui concerne les coopératives, l'USAID a mis en place, d'une part, des lignes de crédit afin d'aider les populations à entreprendre des activités génératrices de revenus et, d'autre part, distribué des semences améliorées dans le but d'accroître la production et les stocks alimentaires. Enfin le Burkina Faso et le Niger sont les deux pays bénéficiaires du programme américain de résilience dans le Sahel.

3.4.2.3. La Côte d'Ivoire

La coopération bilatérale avec les USA était au point mort depuis 2002 suite au déclenchement du conflit armé. Dans ce contexte délétère, l'aide américaine et même

internationale dans le secteur agricole avait été suspendue. Les interventions ont alors revêtu un caractère humanitaire et d'urgence destinées notamment à la fourniture de kits agricoles aux ménages rendus vulnérables par le conflit, la réhabilitation des bas-fonds pour la reprise des activités des personnes déplacées internes et des réfugiés, ainsi que la distribution de vivres. Ainsi, les Agences du Système des Nations Unies notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et la FAO ainsi que les ONGs internationales et des bailleurs bilatéraux (Belgique, Suède, USA) et multilatéraux (Union Européenne, BAD) ont contribué énormément à la stabilisation humanitaire et à la reconstitution des moyens de production agricole dans les zones Centre, Nord et Ouest du pays.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire entretient depuis des décennies, des relations étroites de coopération bilatérale avec les USA. Ainsi de 2011 à 2013, les USA ont repris leur coopération avec l'investissement dans le secteur de l'agriculture ivoirien de près de 2,7 millions de dollars US. Ce réchauffement des relations a permis l'admission de la Côte d'Ivoire à l'AGOA en attendant son éligibilité au *Millénium Challenge Corporation*. Cette reprise de la Coopération américaine à travers l'USAID, constitue également, un réel espoir en termes d'accroissement des échanges, de création d'emplois et d'investissements en Côte d'Ivoire. Cependant avant la crise, les Etats-Unis d'Amérique, avaient financé de nombreux projets dont :

- le projet OSRO/IVC/703 entrepris depuis juillet 2006 au sein de 35 CN dans les régions des Montagnes, des Savanes et du Moyen Cavally à travers la distribution d'intrants agricoles (contenant semences de légumes, binette locale (*daba*), houe industrielle et arrosoir) aux bénéficiaires ayant reçu des formations ;
- le projet Nutrition au niveau communautaire – Approche de déviance positive (2010-2016) ;
- le projet Appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés I, (2009 – 2024).

En dehors de ces programmes, les USA mènent et soutiennent plusieurs autres projets et programmes en Côte d'Ivoire. C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire est l'un des deux premiers bénéficiaires du *Fonds pour l'Accélération du Développement Agricole (FADA)* soutenue par l'USAID. C'est un nouveau fonds fiduciaire multi-donateurs créé pour accroître la productivité agricole et réduire la pauvreté. En sa qualité de soutien-clé du Fonds pour l'accélération du développement agricole, le gouvernement des États-Unis a réaffirmé son engagement dans le cadre de la *Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition*.

Au total, six entreprises implantées en Tanzanie, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie bénéficieront de ces subventions dans le cadre du premier cycle de dons du FADA, pour un financement total d'environ 3,2 millions de dollars.

3.4.2.4. La Guinée

En Guinée, la coopération avec les USA existe à travers les activités de l'USAID dont les plus importantes sont le projet de Plan de développement pour le karité en Guinée et l'Accord de subvention pour l'Objectif Stratégique Croissance économique accélérée d'un montant de deux milliards six cent dix-sept millions six cent neuf mille sept cent soixante FCFA (2 617 609 760 FCFA).

Le plan de développement pour le karité en Guinée est l'aboutissement des travaux préliminaires du projet ARCA (Activités de Renforcement de la Commercialisation Agricole) financé par l'USAID et exécuté par *Chemonics International Inc*, dans la logique d'une amélioration de la compétitivité de la filière Karité dans son ensemble. Quant à l'accord, il vise à financer les actions concourant à l'augmentation durable des productions agricoles ciblées dans la zone d'intervention, l'accroissement du commerce de produits agricoles ciblés et l'accroissement de l'accès au financement ; renforcement des capacités institutionnelles du département en charge de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche et ceux de l'autosuffisance alimentaire.

Les améliorations sont recherchées sur un ensemble de cadrans qui permettront aux unités de production notamment d'adapter leurs produits aux exigences du marché, en utilisant des technologies plus performantes et des procédures opérationnelles standardisées. Elles seraient ainsi à mesure d'offrir un meilleur rapport qualité prix et tenir des arguments commerciaux permettant de conquérir de nouveaux débouchés de marché sur lesquels des données ont été mobilisées grâce à l'amélioration des dispositifs d'informations. La résultante étant une amélioration de la situation économique des productrices rurales de karité grâce à l'accroissement des niveaux de production de beurre de karité amélioré et à la génération de revenus monétaires supplémentaires.

3.4.2.5. Le Mali

Au Mali, le cadre stratégique de gestion du secteur agricole s'articule autour de quatre documents que sont: i) le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2012-2017 (CSCR) ; ii) la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ; iii) la Politique de

développement agricole ; et iv) le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA). Le Programme national d'investissement prioritaire du secteur agricole (PNIP-SA) constitue la première déclinaison opérationnelle du PNISA.

Sur la période 2003 à 2007 l'USAID a joué un rôle crucial dans la mise en place des Projets PRODEPAM, *Mali-Finance*, *Trade-Mali* avec un financement de 65 millions \$. Le Projet Mali Finance visait le développement des entreprises à la promotion des investissements et à l'appui au secteur de la microfinance. C'est dans ce cadre que les banques intervenaient dans le financement du développement rural avec un financement de 15 millions \$. Quant au projet IICEM (Initiatives Intégrées pour la Croissance Economique au Mali), il a été financé sur une durée de 3 ans (2008-2011) à hauteur de 10 millions \$. Il visait l'augmentation de la croissance économique à travers l'amélioration des technologies agricoles, la transformation et les marchés. Il se basait sur le développement intégré de la chaîne de valeur sur cinq filières cibles dont le riz, la mangue, la pomme de terre, l'échalote et la tomate.

De même, le Mali a bénéficié de programmes de biotechnologie de l'USAID à travers l'ABSP-2 (Programme de renforcement des systèmes de biosécurité (PBS) géré par un consortium de groupes, sous la direction de l'IFPRI (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires). C'est alors qu'en vue de la promotion des OGM, l'ISAAA a été mis à contribution afin d'installer un centre d'information sur les biotechnologies en collaboration avec l'Institut d'Economie Rurale.

Quant aux initiatives de l'USAID en faveur de l'Office du Niger, elles se traduisent par l'appui à la création de *l'Autorité de l'eau* et paiement de l'eau à l'ON et une Convention de formation (*Implementation Entity Agreement*) pour la formation des agents de l'ON au système de télémétrie à Markala et la fourniture d'un logiciel pour la modélisation des canaux. Dans le cadre de la sécurité alimentaire l'USAID et le MSU ont mis en place le projet PROMISAM.

Le *Millenium Challenge Account (MCA)* constitue est une aide des Etats-Unis de 5 milliards de dollars par an à un groupe de pays sélectionnés. Le Mali, est l'un des huit pays africains bénéficiaires de ce financement qui s'élève à 460,8 millions de dollars US pour une durée de cinq ans ». Ce fonds vise à réduire la pauvreté et booster la croissance économique du Mali en augmentant la productivité de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises et l'accès aux marchés. Il visait aussi à soutenir le développement des infrastructures principales et des

politiques de réforme pour les secteurs productifs, en amoindrissant les contraintes qui entravent le développement du pays et en capitalisant sur les principaux atouts du Mali, à savoir l'aéroport international Bamako-Sénou, porte du commerce régional et international et le fleuve Niger pour l'agriculture irriguée.

C'est dans ce cadre que s'insère l'important projet d'irrigation d'Alatona pour un montant de 234,6 millions de dollars US. Ce projet visait la croissance de la production et de la productivité, l'amélioration de la sécurité de l'occupation des terres, la modernisation des systèmes de production irriguée, l'atténuation des incertitudes d'une agriculture de subsistance tributaire de la pluie, et en conséquence l'augmentation des revenus des paysans. Le projet permettra de développer 16 000 hectares de terres nouvellement irriguées, représentant une augmentation de presque 20% de l'agriculture dans la zone de l'Office du Niger. Il a également permis d'introduire des pratiques innovatrices d'agriculture, d'occupation de terres, de gestion de crédit et d'eau aussi bien que des réformes politiques et organisationnelles destinées à atteindre le potentiel de l'Office du Niger afin de servir de moteur à la croissance des zones rurales au Mali.

Quant au projet d'amélioration de l'aéroport de Bamako-Sénou d'un montant de 89,6 millions de dollars US, il visait à contribuer à la croissance du trafic aérien et l'augmentation de l'efficacité de l'aéroport dans la gestion à la fois des passagers et du fret (transport des marchandises). Tandis que le projet de parc industriel, situé dans le domaine de l'aéroport permettra de mettre en valeur une plate-forme pour les activités industrielles (100 hectares au début) dans le but de faire face à la croissance industrielle. Ce projet aura un effet de levier sur les réformes nationales dans le secteur des affaires, réduisant le coût et le temps pour enregistrer une affaire et renforcer la gestion et l'efficacité du secteur industriel. Cette convention des Etats-Unis comprend également un appui de gestion de programme, de surveillance et de contrôle et d'évaluation s'élevant à 42,3 millions de dollars US, soit 21,7 milliards F CFA. C'est ainsi, qu'*au regard de la crise qu'a traversé le Mali en 2012, le Millenium Challenge Corporation avait mis fin à ses investissements dans le pays estimés à 460 millions de dollars.*

Les contributions de l'USAID à la recherche et à la vulgarisation agricoles au Mali sont nombreuses. Plusieurs chercheurs Maliens ont été formés aux Etats-Unis par le biais de divers programmes de formation de l'USAID. Un certain nombre de programmes de recherche en cours sont financés par divers CRSP (par exemple, SANREM, INTSORMIL, Sols) et

beaucoup des programmes de recherche communs avec l'IARC ont bénéficié de l'appui direct de l'USAID. Les programmes de l'USAID en cours, tels que Mali-Trade, Mali-Finance et le PRODEPAM apportent des contributions importantes à la compréhension des contraintes économiques, institutionnelles et surtout de la commercialisation des produits. Le Programme complémentaire (Program in Development of Agricultural Production (PRODEPAM)) à été développé par le MCA-Mali pour atteindre ses objectifs au Mali.

Il existe également d'autres programmes de soutien à la recherche en collaboration avec INTSORMIL, notamment sur le sorgho, le mil et autres céréales. Coordonné par l'Université du Nebraska, INTSORMIL gère des projets dans 17 pays en développement d'Afrique, d'Amérique centrale et aux Etats-Unis. Elle vise l'amélioration des revenus agricoles et l'alimentation des humains et des animaux en surmontant les contraintes liées à la production et l'utilisation du sorgho, du mil et d'autres céréales au service de l'agriculture des Etats-Unis et des pays en développement. L'un des projets porte sur le développement des intrants et des marchés en Afrique de l'Ouest pour le sorgho et le mil pour un montant total de 27.000 \$US et 40.000 \$ US à Ségou. Par ailleurs, en 2010, l'IICEM et l'USAID ont financé un projet qui apportait des ressources financières pour aider la SAA à démultiplier la production de mil amélioré et les technologies de commercialisation dans la région de Ségou. Le but recherché était d'accroître les superficies mises en valeur grâce à des technologies nouvelles de 150 ha à 500 ha en 2010 et à 1.000 ha en 2011. Au total 37,2 millions de dollars ont été consentis par les Etats Unis pour soutenir des travaux hydrauliques, améliorer la productivité agricole et renforcer les capacités des autorités locales et des organisations paysannes sur les chaînes de valeurs, les subventions d'intrants, la question des marchés, la qualité des statistiques agricoles et leur diffusion.

De nos jours, les Etats Unis à travers l'USAID/Mali, cherchent à renforcer son programme d'Initiative alimentaire pour l'avenir (Feed the Future) afin d'appuyer les éléments clés du PNIP-SA. Pour ce faire, l'USAID a ciblé des activités relatives à l'amélioration de l'impact des prix globaux élevés des denrées, le développement de filières, les finances, le déploiement de technologies, l'irrigation et la gestion des ressources naturelles, la transformation des produits agricoles et les règles régissant les marchés. Un accent particulier a alors été mis sur l'exécution du programme par la modernisation des systèmes de production des céréales secondaires. Ainsi, certaines variétés de sorgho réactives aux engrais et à haut rendement ont été développées (en particulier par ICRISAT et grâce à INTSORMIL). Ces activités ont été

coordonnées et harmonisées avec d'autres interventions de l'USAID, en collaboration avec les autres PTF du secteur de l'agriculture au Mali.

Une évaluation de l'équipe en charge de la sécurité alimentaire de l'Université d'État du Michigan préconise une assistance de l'USAID au Mali en faveur de : (i) la collaboration sur les mécanismes de crédit et d'intrants pour les associations de producteurs ; (ii) la préparation du Mali aux négociations internationales de l'OMC concernant la fibre ; et (iii) l'appui à l'amélioration de l'infrastructure de transport.

3.4.2.6. Le Niger

Face au déficit chronique des produits vivriers, notamment céréaliers, l'insécurité alimentaire devient de plus en plus inquiétante et la pauvreté gagne chaque jour du terrain dans le monde rural, le gouvernement du Niger a lancé l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Cette initiative s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement d'une Agriculture Africaine (PDDAA) et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU).

Les défis à relever sont nombreux et divers. Les plus importants pour assurer une croissance agricole et soutenue et une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, à partir des productions nationales, sont :

- la pression démographique et l'urbanisation : comment nourrir une population de plus en plus nombreuse et s'adapter à la demande urbaine ;
- la croissance du cheptel nigérien: assurer une alimentation régulière et de qualité à un cheptel en forte croissance ;
- la garantie d'un revenu décent aux producteurs dans un contexte de pauvreté des ménages: assurer un revenu aux producteurs tout en tenant compte de la solvabilité des consommateurs ;
- l'intégration régionale et la globalisation: édifier un marché agricole national ouvert aux niveaux régional et international ;
- l'adaptation au changement climatique et autres facteurs de risques : s'adapter aux changements climatiques et réduire ses répercussions sur l'agriculture ;
- la réalisation du changement de mentalités des populations.

La coopération bilatérale avec les USA se traduit par une dynamique d'atteinte des *Objectifs du Millénaire pour le Développement* et dans un contexte de paix, de sécurité et de concorde

sociale. Ainsi, sur environ 355 millions de dollars américains de financement demandé dans le cadre de *l'Appel Global* (CAP) 2013 ; les USA arrivent en deuxième position des donateurs avec \$ 47,6 millions (soit 18,1%) de contribution. La priorité est alors accordée aux projets développement rural et économique et de manière particulière aux projets de développement agricole et de récupération des sols.

Par ailleurs, le Niger a réalisé un important succès à travers sa sélection au Programme *Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC)* du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, la signature d'accords d'Assistance portant sur le programme de résilience accrue des populations vulnérables au Niger doté d'une enveloppe de 11 milliards de FCFA afin de renforcer la sécurité alimentaire en 2013. Ainsi, les USA, à travers l'USAID, œuvrent pour la réduction de l'insécurité alimentaire et le renforcement de l'agriculture au Niger grâce à l'assistance humanitaire d'urgence combinée à l'aide au développement. L'assistance humanitaire est fournie par le Bureau de l'USAID en cas de catastrophes (OFDA) et le Bureau de l'alimentation pour la paix (FFP). L'aide d'urgence comprend des interventions liées à l'agriculture et au renforcement des moyens de subsistance telles que les transferts de fonds, les opportunités temporaires d'emploi, l'accès amélioré aux semences, la formation au maintien de la santé du bétail et les pratiques agricoles améliorées.

Par ailleurs, l'initiative FFP travaille en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour fournir des denrées alimentaires et transférer des fonds aux Nigériens en situation d'insécurité alimentaire. Quant à l'aide au développement des USA, elle est fournie à travers le Projet Sécurité alimentaire au Niger, appelé « Arziki » et dont l'objectif est d'augmenter, de manière significative les productions agricoles et animales grâce à un accès élargi à des technologies innovantes et à des pratiques commerciales améliorées. C'est dans ce cadre que le Niger a récemment bénéficié d'une nouvelle aide alimentaire d'urgence de près de 7 millions de dollars afin de satisfaire les besoins alimentaires de milliers de Nigériens victimes de la sécheresse. Cette aide portera le montant total de l'aide alimentaire des USA au Niger à environ 13 millions de dollars. Outre ces quelque 7 millions d'aide d'urgence, la FFP a fourni 8.350 tonnes d'aide alimentaire en 2005, d'une valeur supérieure à 4,6 millions de dollars, par l'intermédiaire de quatre organisations non gouvernementales américaines (Africare, CARE, CRS et Helen Keller International) et l'organisation non gouvernementale américaine « World Vision ». De même, 6.500 tonnes de blé bulgur et 600 tonnes d'huile végétale ont été distribuées, à des habitants de zones en proie à une pénurie alimentaire dans

le cadre du programme « Vivres contre travail » de l'USAID. De plus, il y'a eu le Programme de subventions au développement « Development Grants Program (DGP) pour un montant maximum de 2 millions de dollars US sur une durée de 3 ans et la signature d'une convention de garantie entre l'USAID et le *Development Credit Authority* et Ecobank-Niger d'un montant de deux milliards de FCFA, visant à renforcer les capacités de Ecobank à accorder des prêts à des entrepreneurs et les petites entreprises dans le secteur des chaînes de valeur agricoles.

En outre, un fonds d'auto-assistance est mis en place dans le but de fournir un financement nécessaire pour une gamme diversifiée de microprojets initiés à la base qui n'excèdent pas \$10,000. L'objectif global recherché à travers cette assistance est d'apporter rapidement une aide en faveur des 499 512 ménages des zones vulnérables ; d'aider les populations à faire face à la malnutrition des enfants et aider les éleveurs à faire face au grave déficit fourrager afin d'aider le bétail à traverser la période de soudure. Toujours dans le cadre de cette assistance, de nombreux microprojets et formations en gestion des coopératives ont été réalisés au profit des groupements féminins à travers l'aménagement de sites collectifs dotés de puits traditionnels, l'aménagement de jardins de case, de jardins scolaires et formation continue des villageois aux techniques de production des semences locales, la mise en place de fosses fumières, fourniture de petits matériels, la mise au point et l'installation de 4 prototypes de séchoirs solaires dans les villages.

Enfin, les USA à travers la Fondation Bill et Melinda Gates et la contribution des partenaires comme l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, l'Espagne, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, contribuent à plusieurs autres projets/programmes de développement au profit du Niger, notamment le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) pour un montant de 1,3 milliard de dollars, créé dans le sillage de la crise des prix des produits alimentaires pour financer des solutions durables qui renforcent la capacité de résilience, instaurent un cadre d'action permettant aux populations de faire face à la volatilité des prix, et contribuent à éviter des crises futures. L'ensemble de ces programmes s'inscrivent parfaitement dans l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) et s'intègrent aussi dans le Plan du Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) que les Etats Unis se sont engagés à soutenir à Paris lors de la Table Ronde des Partenaires techniques et financiers du Niger tenue en novembre 2012.

3.4.2.7. Le Sénégal

La Fondation pour le Développement en Afrique (USADF) a été créée par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique avec pour mandat unique de fournir des fonds pour promouvoir les activités d'auto assistance économique et de développement communautaire en Afrique. Actuellement, USADF intervient dans les pays africains francophones suivants : le Bénin, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal. Ainsi, au Sénégal, l'USADF accorde des financement surtout aux coopératives agricoles et aux petits groupements de producteurs, des bourses d'études aux chercheurs et étudiants sénégalais pour une formation de haut niveau dans le domaine de l'agriculture. Ce programme de bourses d'excellence d'un montant global de près de deux (2) millions de dollars US vise, d'une part, le renforcement des capacités humaines et institutionnelle, en vue de promouvoir le développement de l'agriculture dans le cadre de l'initiative 'Feed the future' et, d'autre part, des bourses pour la formation locale offertes à 125 étudiants déjà sélectionnés. Par ailleurs d'autres bourses de formation (programmes de formation et de renforcement de capacités de FAS et APHIS) aux Etats-Unis sont octroyées aux agents gouvernementaux, chercheurs ou des professeurs d'universités et des professionnels du secteur privé.

L'USAID intervient au Sénégal en appui au secteur privé dans des activités génératrices de revenus à travers notamment des subventions, la mise en place de lignes de crédit dans les institutions financières et l'appui institutionnel. Ainsi, dans le cadre de *Acte Food for Progress* (FFP) de 1985, des produits agricoles américains sont fournis aux pays en développement et aux démocraties émergentes engagés à introduire et étendre l'entrepreneuriat libre dans le secteur agricole. Les USA interviennent également au Sénégal à travers le *Compact Millenium Challenge Corporation (MCC)*. C'est ainsi que le MCA-Sénégal a développé un Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG) en faveur des populations bénéficiaires du Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau mis en œuvre par le *Millenium Challenge Account (MCA)*, au Nord du Sénégal.

Les investissements du *Compact MCC* d'un montant de 540 millions de dollars US, pour 5 ans, visent de manière significative la croissance nationale, tout en aidant à améliorer la sécurité alimentaire au Sénégal. L'apport des fonds du *Compact* fait du gouvernement américain le principal donateur bilatéral au Sénégal. Le *Compact Millenium Challenge Corporation (MCC)* s'articule autour de deux projets-phares qui visaient à promouvoir des pôles économiques régionaux dont le Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau. Ce

premier projet de 170 millions de dollars visait la valorisation et l'amélioration de la qualité du système d'irrigation dans le delta du fleuve Sénégal et dans le département de Podor. Les investissements ont permis d'irriguer jusqu'à 36.000 hectares de terres afin d'augmenter les superficies agricoles dans le Delta, et 440 hectares de terres nouvellement irriguées à Podor. Le deuxième projet visait des travaux d'aménagement de la cuvette hydro-agricole de Ngallenka et du Pont de Ndioum. Pour l'atteinte des objectifs, le MCC a recommandé le renforcement de la capacité des ressources humaines dans les laboratoires de semences installés dans certaines régions par le programme de l'Agence américaine pour le Développement International (USAID) et la reformulation des lois sur l'agriculture pour une meilleure coordination avec le Programme national d'investissement agricole.

3.4.2.8. Le Togo

Les USA interviennent au Togo à travers, d'une part, l'USAID dans le renforcement des capacités des producteurs, la transformation des produits agricoles et la gestion des situations d'urgence et, d'autre part, le fonds GAFSP (Global Agriculture and Food Security Program) en appui au MAEP pour la mise en œuvre du PNIASA.

Le dynamisme de la coopération bilatérale des USA avec le Togo se traduit aujourd'hui par une étroite collaboration avec le gouvernement en vue de la qualification du Togo au programme du *Millenium Challenge Corporation*. Par ailleurs, les USA interviennent également dans une initiative multilatérale visant à améliorer les variétés de semences hybrides dans le cadre d'un effort d'amélioration de la sécurité alimentaire au Togo. D'autres initiatives du gouvernement américain ont été développées autour des cultures de rente au Togo.

Par ailleurs, au Togo, les grands chantiers de l'agriculture sont dominés par le financement de la banque mondiale, la Coopération technique allemande (GIZ), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et la Banque Islamique de Développement (BID). La première intervient à travers le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo) financé à hauteur de 12 millions de dollars US, afin de générer des technologies améliorées dans les produits agricoles prioritaires retenus pour la première phase du projet, notamment le maïs, le riz, les volailles et les petits ruminants. Quant à la Coopération technique allemande (GIZ) à travers son programme axé sur le développement et l'agriculture (ProDRA), elle accompagne le Togo dans une dynamique de

professionnalisation de son agriculture suivant une stratégie de promotion des chaînes de valeur à fort potentiel, la contribution à la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Par rapport au Projet de Développement Rural de la Plaine de Djagblé (PDRD), d'un coût estimé à 20 millions de dollars, pour une durée de 4 ans, c'est plutôt la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et la Banque Islamique de Développement (BID) qui l'appuient afin de permettre l'intensification de la production de riz et réduire l'importation.

3.4.3. Conclusion

Après cinquante ans d'indépendance, l'Afrique de l'Ouest francophone demeure largement dépendante de l'aide et reste spécialisée dans des produits primaires. Le contexte mondial a en revanche profondément changé et la sous-région a fortement diversifié ses partenaires. Les nouveaux enjeux sont pluriels.

Il est toutefois difficile d'évaluer le montant précis des aides consenties car, d'une part, elle n'est pas centralisée et, d'autre part, elle prend des formes plurielles (accords de troc, prêts à des taux inconnus) (Afrique contemporaine 2008 ; Michel et Beuret 2009). Alors que les politiques multilatérales ou de coordination de l'aide à l'instar des politiques bilatérales sont devenues centrales pour le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'OCDE, l'Union européenne (UE), les nouveaux partenaires se situent principalement dans des relations bilatérales avec les pays africains. Par contre, les Etats africains cherchent à fédérer les actions des Partenaires autour d'objectifs communs. Cependant, faute de position commune, cette situation perdure depuis de nombreuses années. Globalement, l'appui des USA à l'agriculture est important dans la sous-région ouest-africaine francophone, mais manque d'efficacité dans certains pays en raison de contraintes internes liées à l'articulation des programmes.

Ainsi, les interventions des USA sont plus axées sur les priorités nationales, contrairement à celles de nombreux Partenaires dont les interventions sont réalisées le plus souvent à travers une multitude de projets, souvent mal coordonnés et parfois déconnectés des politiques et des programmes nationaux. Cette multiplication des projets conduit à un émiettement des ressources locales et concurrence les services techniques. Sur le terrain, la diversité des approches et des modes d'intervention des Partenaires rend souvent peu cohérente leur action globale. Par ailleurs, les Partenaires peinent à réussir une meilleure coordination de leurs

interventions. Tandis que la coordination et l'articulation de celles-ci sur les orientations nationales est cruciale pour garantir un développement cohérent du secteur de l'agriculture. Enfin, pour entraîner les PTF dans leur sillage, il est essentiel que les Etats d'Afrique de l'Ouest francophone démontrent activement leur volonté à mettre en œuvre ces programmes prioritaires en faisant du secteur agricole et alimentaire une véritable priorité budgétaire. En outre, les projets doivent être alignés sur les priorités nationales, afin d'éviter qu'ils ne contribuent à affaiblir les capacités locales de gestion administrative, financière et à mettre en place des structures de gestion autonomes qui détournent de l'investissement productif des ressources humaines et financières importantes.

3.5 Les infrastructures routières en Afrique de l'ouest francophone

3.5.1 Etat des lieux

L'historique du réseau routier régional montre que la situation des infrastructures routières en Afrique de l'Ouest francophone n'a pas évolué de façon significative depuis les années d'indépendance : En 45 ans (1960-2005), la population de la zone CEDEAO a plus que triplé passant de 78 millions d'habitants à 260 millions avec un réseau de transport qui n'a guère évolué.

Il faut noter une faible densité en matière d'infrastructures routières de qualité. La route reste et constitue le mode de transport dominant en Afrique de l'ouest francophone, représentant plus de 90% du trafic interurbain et inter-états de marchandises.

.La route représente en général le seul moyen d'accès aux zones rurales et constitue le mode le plus flexible et approprié dans la vie économique et sociale des pays ou des régions. Cependant, le continent est caractérisé par une faible densité des infrastructures routières : moins du tiers des 2 millions km de routes que compte l'Afrique de l'ouest sont asphaltées.

La revue des principales problématiques des transports dans la zone UEMOA fait ressortir un réseau globalement déficient à tous les niveaux du sous-secteur des transports, malgré les efforts consentis pour assurer son développement. Il est par conséquent très difficile de voyager à l'intérieur de l'Afrique et ce, en toutes saisons.

Tableau 5 : Les liaisons transnationales : Corridors et routes transafricaines

Les corridors du Burkina Faso	✓ la route Abidjan-Bobo-Ouagadougou ✓ la route Lomé-Ouagadougou
Les corridors du Mali	✓ la route Abidjan-Bamako ; ✓ la route -Bamako Bobo -Ouagadougou.
Les corridors du Niger	✓ la liaison combinée rail-route de Cotonou-Parakou-Niamey ; ✓ la liaison Lagos-Niamey par route de bout en bout

	soit par combinaison rail-route.
Les routes transafricaines	✓ la transcôtière Lagos-Nouakchott ; ✓ la transahélienne Dakar-Ndjamena

Source : PMC, 2008

3.5.2 Evolution des défis matière de transport en Afrique de l'Ouest

La capacité des pays à mettre en œuvre les projets tant au niveau national que régional demeure un frein majeur au développement des infrastructures de transport.

Les institutions techniques (ministères des travaux publics, départements des routes, etc.) responsables au premier chef de la gestion des infrastructures souffrent de l'insuffisance de leurs capacités. Pour preuve, il n'existe à l'heure actuelle aucun « guichet unique » auquel peuvent s'adresser les promoteurs pour la préparation des projets d'infrastructures, ce qui les incite le plus souvent à se tourner vers de multiples sources de financement. Ces organismes, traditionnellement chargés de la mise en œuvre des projets des projets d'infrastructure sont en pleine mutation. Naguère placés sous la tutelle gouvernementale et principalement confrontés à des problèmes d'inefficacité, de gouvernance et de corruption, ils sont en passe de devenir des entités autonomes ou largement privatisées, dont la performance est évaluée en fonction de normes de rendement propres aux entreprises privées.

Le déficit de capacités humaines et institutionnelles appropriées est également un frein à l'essor des infrastructures de transport en Afrique.

L'environnement des affaires demeure défavorable à une plus forte implication du secteur privé dans le développement optimal des infrastructures de transport. Au cours de ces dix (10) dernières années, une attention particulière est portée sur l'amélioration de l'environnement des affaires par la mise en place d'institutions de régulation des secteurs des infrastructures en Afrique. Un exemple probant est le cas du secteur des télécommunications.

3.5.3 Les opportunités en matière de transport en Afrique de l'Ouest

Un ambitieux projet de construction de l'autoroute régionale Ouest-africaine se développe et est en phase de devenir une réalité. La réalisation de cette liaison autoroutière s'inscrit dans le cadre de la politique d'intégration et de renforcement de la coopération entre les Etats

africains encouragés par l'Union africaine, l'UEMOA, la CEDEAO, le NEPAD et les partenaires au développement.

Une fois réalisé, ce projet permettra le renforcement du désenclavement des pays par une voie de 10 000 KM, reliant neuf pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO): Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, et doit également permettre l'accès des pays de l'hinterland enclavés aux ports d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Téma au Ghana, de Lomé au Togo, de Cotonou au Bénin et de Lagos au Nigeria.

La mise en œuvre de ce vaste projet se fera suivant un programme prioritaire en deux phases : La première, dite "option de base" couvre une longueur de 4883 km et la seconde phase appelée "option additionnelle" est prévue pour couvrir une longueur de route d'environ 5 188 km. L'ensemble de ce réseau routier va s'étendre entre le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Togo.

Les Partenariats – Publics – Privés (PPP) constituent ainsi une autre voie d'acquisition d'infrastructures de transport pour l'Afrique qui doit venir en appoint à d'autres méthodes d'acquisition par le secteur public et non les remplacer, le PPP visant essentiellement à assurer la réalisation d'infrastructures publiques rentables ainsi que la prestation de services publics en mobilisant l'expertise et l'esprit novateur du secteur privé par des éléments moteurs de l'optimisation des ressources.

3.5.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière de transport en Afrique de l'Ouest

Les besoins financiers dans le secteur des transports sont énormes et sont souvent liés à l'expansion et à maintenance des infrastructures. Selon les estimations récentes, les investissements à effectuer chaque année dans les infrastructures en Afrique représentent 5 à 6% du PIB, ce qui représente des investissements de plus de 250 milliards au cours des 10 prochaines années.

Le financement des infrastructures en Afrique est au centre des préoccupations actuelles des acteurs clés du secteur du transport en raison de son rôle primordial pour assurer la croissance et la pérennité du secteur.

Les initiatives des organismes multilatéraux sont de plus en plus conséquentes. Actuellement, 75 % des financements destinés aux projets d'infrastructure en Afrique de l'ouest francophone proviennent des institutions multilatérales. Les bailleurs de fonds bilatéraux du G8 sont entièrement résolus à aider l'Afrique à combler son déficit infrastructurel. Malgré une

forte chute du niveau de ses activités pendant la première moitié de la décennie en cours, les États-Unis poursuivent leur vaste programme d'assistance technique, auquel sont venus s'ajouter des financements de projets de plus en plus généreux, octroyés au titre du Millenium Challenge corporation

3.5.5. Les infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.

3.5.5.1. Etat des infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.

Le réseau ferroviaire le moins dense du monde, excepté quelques lignes nouvellement construites, le faible niveau des infrastructures dont la plupart des lignes a été conçue entre le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, a accéléré la détérioration des réseaux. De plus, une quinzaine de pays en Afrique ne disposent pas de voie ferrée dont la Guinée-Bissau, le Niger. La faible densité du trafic ferroviaire, le faible taux d'utilisation des locomotives qui est en moyenne de 55%, les mauvaises conditions d'exploitation et l'inefficacité de gestion des principales compagnies ferroviaires ont contribué à l'affaiblissement du réseau. Les chemins de fer en Afrique se caractérisent également par l'hétérogénéité des écartements des voies avec différents types d'écartements au sein d'une même sous-région.

Le trafic de marchandises laisse en revanche entrevoir des promesses: les investissements importants consentis par de grandes entreprises internationales montrent que le secteur privé croit en la rentabilité de cet outil pour le transport de céréales et de produits alimentaires, d'hydrocarbures, de coton ou d'engrais et de produits chimiques.

3.5.5.2 Evolution des défis matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'ouest francophone.

Longtemps délaissée au profit d'autres projets de transport, la problématique ferroviaire revient au contre mur des projets d'aménagement des territoires, nationaux comme régionaux. En témoignent notamment les plans directeurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, aux échelles nationales et régionales, qui intègrent désormais la problématique ferroviaire en planifiant la réhabilitation des voies existantes, comme la construction de voies nouvelles.

Le rééquilibrage du secteur routier vers le secteur ferroviaire, notamment en Afrique de l'Ouest, marque une véritable volonté politique de réinvestir dans ce secteur, et appelle une formation et une mise à niveau des cadres des ministères de ces pays, comme des cadres des institutions régionales.

L'Afrique compte plusieurs types d'écartement des voies: un système ferroviaire régional est considéré comme intégré lorsque les États membres utilisent le même écartement sur l'ensemble du système.

La CAE, la SADC et l'UMA utilisent un écartement uniforme et, de ce fait, possèdent le meilleur potentiel d'intégration physique des réseaux ferroviaires.

Par contraste, la CEEAC possède le plus faible potentiel d'intégration, faute de plans visant la bonne connexion des réseaux ferroviaires. La CEDEAO, qui n'a accordé que peu d'attention à son système de transport ferroviaire, commence à déployer des efforts pour connecter les lignes nationales de chemin de fer.

3.5.5.3 Les opportunités en matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'Ouest.

Sur les quinze pays de la CEDEAO onze possèdent des systèmes ferroviaires, présentant différents niveaux de capacité et d'efficacité. À de rares exceptions près, ils ne sont pas interconnectés et utilisent des écartements différents. Une étude réalisée avec le soutien de la Banque, sur l'inter-connectivité ferroviaire (2008) a défini les priorités pour la construction de 17 lignes ferroviaires d'interconnexion identifiées dans le Plan directeur ferroviaire de la CEDEAO et a indiqué ceux qui pourraient être des candidats à la participation du secteur privé ou au partenariat public-privé. Les lignes ont été retenues selon les critères ci-après : viabilité économique et financière; faisabilité technique; impacts environnementaux et sociaux potentiels, y compris la réduction de la pauvreté; et impacts sexos spécifiques potentiels. Deux de ces lignes (B2, Kaya - Dori-Niamey et B1, Bamako-Bougouni-Ouangolodougou) font aujourd'hui l'objet d'études de conception détaillées, avec l'appui de l'UE et d'autres donateurs.

Les autorités régionales mobilisent également des fonds pour des études détaillées sur d'autres lignes, telles que Ouangolodougou-Sikasso-Bougouni-Bamako (Côte d'Ivoire-Mali); Niamey-Dosso-Kaura Namoda (Niger-Nigeria); et Niamey-Dosso-Parakou (Niger-Bénin)

3.5.5.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière d'infrastructures ferroviaires en Afrique de l'Ouest.

Bolloré Africa Logistics, à travers sa filiale Sitarail, lance un ambitieux programme de réhabilitation et de renforcement de la ligne Abidjan - Ouagadougou - Kaya.

Bolloré Africa Logistics a annoncé le 17 mai dernier, son intention d'investir 400 millions d'euros pour réhabiliter et renforcer les 1 260 km de voies qui relient Abidjan (Côte d'Ivoire) à Kaya (Burkina Faso).

Le matériel ferroviaire est également concerné, car des fonds vont être mobilisés pour renouveler et développer le parc de locomotives, de voitures voyageurs, de locotracteurs et de wagons marchandises.

Les travaux qui s'étaleront sur une période de 3 ans et demi, débiteront dans le courant du 3ème trimestre 2014. Ils porteront sur la rénovation des ouvrages d'art, le renforcement des armatures de voies, la création de voies d'évitement nécessaires à la fluidité des circulations, la modernisation des systèmes de télécommunication et de signalisation, ou encore, le renforcement de la sécurisation des passages à niveau et des emprises ferroviaires.

A terme, ce programme permettra d'augmenter fortement les capacités de transport du réseau et d'améliorer le confort des services proposés aux voyageurs.

L'ambition de SITARAIL est de porter à 2 millions, le nombre de voyageurs et à 5 millions de tonnes, les volumes de fret transportés chaque année.

A travers sa filiale Sitarail et son projet de réalisation de la boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou, Bolloré Africa Logistics continuera de participer au développement économique de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, et plus largement de toute la sous-région.

3.5.6. Les infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'ouest francophone.

3.5.6.1. Etat des lieux.

La couverture aéroportuaire ouest-africaine apparaît «conforme» en première analyse. Les aéroports des capitales, et dans certains cas des villes secondaires, font face à l'augmentation du trafic passager et de fret. Cependant, le ciel aérien est obscurci par les drames qui se répètent et s'ajoutent à ceux que connaît le continent depuis la dérèglementation de ce secteur et la faillite d'Air Afrique. Le renforcement de la sécurité aérienne, à travers la mise en commun du contrôle de l'espace aérien, est un rôle dévolu à l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), exemple abouti de coopération régionale au niveau des pays francophones

La situation du transport aérien en Afrique de l'ouest francophone apparaît préoccupante aux yeux de la communauté internationale. En effet, le secteur présente des compagnies en majorité déficitaires, des disparitions d'opérateurs majeurs dans la région, des liaisons aériennes insuffisantes, des infrastructures vieillissantes, et enfin, objet de toute l'attention des médias, un niveau de sécurité inacceptable, plus de six fois supérieur à la moyenne mondiale. L'Afrique compte pour 1 % du trafic aérien mondial. Sur 286 plus grands aéroports ou terrains d'aviation africains inclus dans le rapport d'agrément et de restriction des terrains d'aviation de mai 2000 du Air Mobility Command, 84 % seulement des aéroports militaires recensés les plus importants peuvent soutenir des opérations d'avions-cargos C-130 et moins de 65 % des C-17. Les taux de remplissage pour le transport de personnes et de marchandises sont inférieurs de 12 et 20 % à la moyenne mondiale

3.5.6.2 Evolution des défis matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'ouest francophone.

Se référant à diverses études menées par la Commission de la CEDEAO et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale(OACI) et les audits de l'Autorité Fédérale Américaine de l'Aviation (FAA), les contraintes du transport aérien en Afrique de l'Ouest sont dues à :

- Des infrastructures non adéquates : équipements aéroportuaires et des services de navigation aérienne inappropriés ;
- Trafics aériens : manque de liaison sure et à moindre coût entre les Etats membres ;
- Sureté et Sécurité : l'Afrique représente seulement 4% du trafic aérien mondial, pourtant pour plus de 12% des accidents. Le taux d'accident est six fois plus élevé que la moyenne mondiale. Près de 60% des accidents aériens se produisent dans cinq pays africain y compris ceux de la CEDEAO.

3.5.6.3 Les opportunités en matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'Ouest.

Il est dès lors urgent pour la région de la CEDEAO de renforcer les performances de sécurité et de sureté de ses aéroports. Une des solutions passe par l'amélioration, la mise aux normes et pratiques internationales des équipements et infrastructures aéroportuaires.

La création de transporteurs de taille régionale permettrait de créer un espace aérien plus adapté à la demande, d'assurer un transport plus rentable et plus fiable et en mesure de faire face à la concurrence des compagnies étrangères.

3.5.6.4 Relations USA-Afrique de l'ouest francophone matière d'infrastructures aéroportuaires en Afrique de l'Ouest.

Les partenaires institutionnels classiques : (BM, BAD, AFD, BOAD, BID, etc.) restent les principaux contributeurs des projets d'infrastructures développés en Afrique de l'ouest francophone.

Le besoin en infrastructures de l'Afrique subsaharienne dépassera les 93 milliards de dollars EU par an au cours des dix prochaines années. A ce jour, moins de la moitié de cette somme est disponible, d'où un déficit de financement de plus de 50 milliards de dollars à combler.

La déclaration de Yamoussoukro adoptée en 1999 par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a accéléré la libéralisation du marché et les réformes de la gestion des aéroports

3.5.7 Coopération dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

3.5.7.1 Une infrastructure adéquate dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Depuis 2001, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) œuvre pour promouvoir le développement d'Internet dans les pays en voie de développement en général et en Afrique sub-saharienne en particulier afin de garantir que celui-ci demeure une priorité face aux autres besoins concurrentiels notamment au niveau de l'implantation de la fibre optique. Au nombre de ces interventions on peut retenir :

a) Le projet initiative LELAND

Grâce à l'USAID, à travers l'Initiative LELAND, les infrastructures des TIC ont considérablement évolué en Afrique sub-saharienne au cours des dix dernières années. L'objectif principal de l'Initiative porte sur l'implantation d'Internet à haut débit qui requiert l'installation de câbles à fibre optique et de satellites dont l'utilisation est essentielle pour les pays en termes de stratégie économique à long terme. Ainsi, depuis 2009, les câbles sous-

marins en fibre optique ont commencé à relier l'Afrique au réseau international de télécommunications. Ce travail est en cours et un investissement d'environ 1,7 milliard de dollars américains de câbles en fibre optique est consenti. A termes, ceci se traduira par un trafic Internet potentiel d'un volume radicalement supérieur de bande passante.

L'Initiative LELAND couvre la zone géographique suivante : Bénin, Botswana, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Mali, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Uganda, Zambie, et Zimbabwe ; soit cinq pays d'Afrique de l'Ouest francophone. Les pays qui ont signé l'accord sont : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Rwanda et la Zambie comprenant quatre pays d'Afrique de l'Ouest francophone.

Le projet consiste en un appui financier d'environ 0.5 million US \$ par pays signataire pour développer la connexion à Internet en échange de la libéralisation du marché des services d'accès Internet et de la libre circulation des informations sur le réseau. L'assistance inclut l'équipement, l'assistance technique, la formation et la location de circuits internationaux durant la première année.

b) Le projet « *Extension Leland* »

Dans les pays où la connexion Internet est en place, l'USAID envisage la possibilité d'étendre le réseau dans les villes secondaires. Tous les pays peuvent en bénéficier, mais une priorité est donnée au Mozambique, à Madagascar, au Mali et à la Guinée ; donc deux Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone.

c) Le projet Africa Link

Ce projet apporte un soutien financier pour l'accès au courrier électronique des chercheurs africains principalement dans le milieu de l'agriculture. Il aide certains fournisseurs d'accès en Afrique.

d) Le projet Global initiative

Ce projet aide à la connexion entre écoles américaines et écoles des pays en développement.

e) Bibliothèques africaines

Il s'agit d'un projet de l'Agence de l'Information américaine visant à développer l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information dans les bibliothèques par l'intermédiaire de l'association WARA (West African Research Association).

3.5.7.2 Les TIC pour le développement.

Comme en témoignent les résultats de différentes expérimentations, la diffusion des nouvelles technologies de communication dans les pays les moins avancés est une réalité. Certes, Internet ne remplacera bien sûr jamais les routes qui font tant défaut, mais cet outil pourra atténuer l'effet néfaste des carences en infrastructures lourdes de transport, d'énergie, de santé, d'éducation et de logistiques. Dans le cadre d'une stratégie de développement, l'objectif des TIC consiste à permettre aux PMA de mieux tirer parti de ces technologies pour réaliser les objectifs de leur collectivité sur le plan du développement social, de l'économie, de la santé et de l'éducation. Certains problèmes prioritaires, dont le niveau d'éducation et les problèmes de santé, retardent le développement des PMA. Les TIC comptent parmi les possibilités qui s'offrent pour les résoudre.

CHAPITRE IV : DOMAINES SOCIO-CULTURELS/EDUCATION

Dès l'orée des indépendances africaines, le développement de l'éducation en Afrique a joué un rôle important dans les relations USA-Afrique. Dans le cas de l'Afrique de l'ouest les USA avaient estimé la nécessité d'une assistance particulière dans le domaine de l'éducation⁵¹. Il fallait former les nationaux à maîtriser l'utilisation de la science et de la technologie modernes pour assurer le développement économique des pays. Mais aussi, pour des motifs idéologiques, il fallait former une élite apte à résister au "péril rouge" incarné par la Chine et l'URSS. Cependant l'importance de ce rôle sera inégale pour des raisons historiques (legs linguistiques du colonialisme, par exemple), politiques (certains pays étaient davantage orientés vers le Bloc communiste).

Le cadre global actuel de l'aide à l'éducation du gouvernement des USA à destination des pays bénéficiaires de son aide est le nouveau cadre stratégique d'intervention de l'USAID en matière d'éducation pour la période 2011-2015⁵². Dans ce nouveau plan, aucune action dans le domaine de l'éducation n'est prévue en Guinée et au Togo, selon nos sources. Cependant par le passé, ces deux pays ont respectivement bénéficié d'environ 52 et 2,4 millions de US\$ d'aide au développement des USA en matière d'éducation⁵³.

4.1 Le Bénin

Le montant total de l'appui bilatéral du Gouvernement des USA à l'éducation au Bénin s'est élevé à près de 29 millions de US\$⁵⁴ de 1981 à 2009⁵⁵. Les actions entreprises par la coopération américaine en matière d'éducation ont récemment porté sur la formation des enseignants, l'amélioration de la scolarisation des filles et la l'achèvement des études primaires, l'accroissement de l'implication des communautés dans l'éducation. Ces efforts ont contribué à l'amélioration observée des taux de scolarisation au Bénin depuis 1998⁵⁶. De 2004 à nos jours l'USAID a fourni des bourses d'études à plus de 6000 filles et 1200 garçons qui n'auraient pas été capables de continuer leurs études sans cet appui.

⁵¹ National Security Council Report NSC 6005/1: STATEMENT OF U.S. POLICY TOWARD WEST AFRICA. April 9, 1960 <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d27>

⁵² <http://www.usaid.gov/education> et http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACQ946.pdf

⁵³ https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁵⁴ Dollar constant (2009). Source des données https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁵⁵ Nous n'avons pu obtenir les données allant au-delà.

⁵⁶ Consulter <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

En ligne avec la nouvelle stratégie de l'aide en matière d'éducation, l'accent a été mis par l'USAID sur la grande qualité de l'éducation primaire de telle sorte que les élèves développent tôt des capacités de lecture. Les programmes de l'USAID comprennent la formation des enseignants afin d'élever la qualité des enseignements et d'améliorer le suivi et l'évaluation des progrès du système éducatif vers l'atteinte des buts fixés. Rien qu'en 2011, l'USAID a appuyé dans leur cycle de formation 10000 enseignants.

Afin de résoudre le retard qu'accuse la scolarisation des filles, l'USAID a développé et financé la mise en œuvre d'approches innovantes. Ces approches ont produit des résultats probants.⁵⁷

4.2. Le Burkina Faso

Le montant total de l'appui bilatéral du Gouvernement des USA à l'éducation s'est élevé à environ 27 millions de US\$⁵⁸ de 1981 à 2009⁵⁹. Ces subventions ont été consacrées à l'élaboration de politiques, à la construction d'infrastructures éducatives et à la formation des enseignants.

Les taux d'alphabétisation au Burkina Faso demeurent parmi les plus bas de la planète.⁶⁰ En reconnaissance de ce fait de 2005 à 2013 l'USAID a mis en œuvre un vaste chantier de constructions d'infrastructures scolaires dans 132 villages du Burkina Faso où la scolarisation des filles est particulièrement basse. Les enjeux liés à l'amélioration de la qualité des apprentissages scolaires figurent en bonne place dans la nouvelle stratégie américaine d'aide en matière d'éducation.

4.3. La Côte d'ivoire

En matière d'éducation le gouvernement américain n'était intervenu en Côte d'ivoire qu'une fois au début des années 1980 en accordant une subvention d'environ 1,4 millions US\$ pour financer des activités de gestion et d'élaboration de politiques éducatives. La crise politique qui a touché le pays pendant la décennie 2000, n'a malheureusement pas épargné le secteur de l'éducation. En reconnaissance de ce fait l'USAID, en appui au gouvernement de Côte d'ivoire, s'est donné comme but pour la période 2011-2015 d'accroître l'accès équitable à

⁵⁷ <http://www.usaid.gov/benin/education>

⁵⁸ Dollar constant (2009). Source des données https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁵⁹ Nous n'avons pu obtenir les données allant au-delà.

⁶⁰ Consulter <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

l'éducation aux enfants ivoiriens. Pour ce faire, l'USAID travaille à améliorer la planification, la transparence, les capacités d'allocations de ressources aux niveaux national et locaux. La construction de deux établissements secondaires multifonctionnels est également prévue.

4.4. Le Mali

Le montant total de l'appui bilatéral du Gouvernement des USA (USG) à l'éducation au Mali s'est élevé à environ 33,35 millions de US\$⁶¹ de 1981 à 2009⁶². Ces subventions ont été consacrées à l'élaboration de politiques éducatives, à la construction d'infrastructures éducatives, à la formation des enseignants, etc. Dans sa nouvelle stratégie d'intervention 2011-2015 dans le domaine de l'éducation l'USAID compte aider le Mali à améliorer la qualité des apprentissages des élèves et à favoriser l'accès à l'éducation aux enfants déplacés victimes du conflit au nord du pays.

Les interventions passées du USG ont produit des résultats importants notamment:

- l'adoption, la formation à l'usage des enseignants et la mise en œuvre d'un nouveau curriculum en langues nationales ;
- la responsabilisation de l'administration scolaire a été accrue grâce à l'appui à 600 associations de parents d'élèves et à 9 ONG locales.

4.5. Le Niger

Les appuis en matière d'éducation au Niger ont commencé au début des années 1980. Les données disponibles font état d'une interruption des activités en matière d'éducation des USA au Niger de la fin des années 1980 à la fin des années 2000. A la faveur des dernières élections qui ont consacré le retour de la démocratie dans le pays, les USA ont décidé d'appuyer la mise en œuvre du programme national d'amélioration de l'accès, de la qualité et de la rétention dans le domaine de l'éducation. Le montant total de l'appui bilatéral du USG à l'éducation au Niger s'est élevé à près de 13 millions de US\$⁶³ de 1981 à 2009⁶⁴.

⁶¹ Dollar constant (2009). Source des données
https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁶² Nous n'avons pu obtenir les données allant au-delà.

⁶³ Dollar constant (2009). Source des données
https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁶⁴ Nous n'avons pu obtenir les données allant au-delà.

4.6. Le Sénégal

Le montant total de l'appui bilatéral du *USG* à l'éducation au Sénégal s'est élevé à environ 30 millions de US\$⁶⁵ de 1981 à 2009⁶⁶. Le Sénégal a presque atteint la scolarisation universelle⁶⁷. Cependant de grands défis liés à la qualité des apprentissages demeurent⁶⁸. Les actions entreprises, de concert avec les autorités sénégalaises en charge de l'éducation, ont consisté à établir de meilleurs standards d'éducation et des curricula qui tiennent compte du genre, de la diversité culturelle et socio-économique du pays. Dans la même veine l'*USAID* en travaillant avec le gouvernement du Sénégal et d'autres donateurs privés a réussi à :

- aider à scolariser 500 000 enfants dont 300 000 filles ;
- construire ou restaurer plus de 1000 établissements secondaires ;
- offrir plus de 3.000.000 de manuels scolaires ;
- fournir l'accès à Internet à plus de 20.000 élèves

En plus du *USG*, la Société civile américaine apporte son aide à de nombreuses causes dans presque tous les pays du monde. L'exemple le plus illustratif est celui de la *Fondation Gates* qui est présente sur les 5 continents et qui a offert son appui financier dans plus de 100 pays⁶⁹.

Depuis l'élaboration de leur première politique ouest-africaine les USA ont eu pour objectif d'encourager les fondations américaines à œuvrer dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la recherche en Afrique de l'ouest⁷⁰.

En 2012⁷¹ les USA abritaient 86.192 fondations dotées d'un patrimoine cumulé de 715 milliards de US\$ et qui ont offert des dons s'élevant à 52 milliards de US\$⁷² la même année. C'est l'un des signes du dynamisme de la Société civile américaine qui selon certains auteurs est l'un des piliers de la démocratie américaine⁷³. En 2011, les montants des dons offerts par

⁶⁵ Dollar constant (2009). Source des données

https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_1M1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

⁶⁶ Nous n'avons pu obtenir les données allant au-delà.

⁶⁷ Consulter <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

⁶⁸ Sur

⁶⁹ <http://www.gatesfoundation.org/Who-We-Are/General-Information/Foundation-Factsheet>

⁷⁰ **National Security Council Report NSC 6005/1: STATEMENT OF U.S. POLICY TOWARD WEST AFRICA. April 9, 1960** <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d27>

⁷¹ Dernière année pour laquelle nous avons pu obtenir des informations.

⁷² Foundation Center : Preview of Key Facts on U.S foundations- 2014 Edition- accessible at <http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/keyfacts2014.pdf>

⁷³ Civil Society The Underpinnings of American Democracy **Brian O'Connell; John W. Gardner, fwd. Tufts University Press**

les 1000 fondations américaines les plus généreuses, en dehors des USA, se sont élevés à 3 423 767 389 US\$ dont 154 493 055 US\$ ont été consacrés à l'éducation⁷⁴. Les subventions de ces fondations vont à divers types d'acteurs : les organisations internationales telles que l'OMS, les pays, les universités, les sociétés civiles d'autres pays, etc.⁷⁵

A ce jour la plus grande initiative des fondations américaines en matière d'éducation a été le *Partnership for Higher Education in Africa (PHEA)* qui, de 2000 à 2010, a permis le financement à hauteur de 439 939 624 US\$ de l'enseignement supérieur dans 10 pays africains. Ce partenariat était l'œuvre de 7 des plus grandes et plus illustres fondations américaines⁷⁶. Cependant aucun pays francophone d'Afrique de l'ouest n'a bénéficié des dons du PHEA.

Un autre partenariat d'importance, *The African Higher Education Partnership Initiative (AHEPI)*, a été lancé en 1999. Le Sénégal est le seul des 8 pays concernés à bénéficier de ce partenariat⁷⁷.

Les fondations par leur nature même mènent leurs actions en complément ou à la marge de celles des Etats. Dans les pays concernés ou les systèmes statistiques souffrent de grosses lacunes, l'on ne dispose pas de données exhaustives sur les interventions des institutions sans but lucratif au service des ménages. De plus, il arrive que les fondations financent des projets sous-régionaux dont nous ne connaissons pas la répartition spatiale des interventions. Ainsi il ne nous a pas été possible pour les pays concernés de déterminer les montants et les secteurs d'utilisation des fonds des fondations américaines. Cependant la liste des 50 premiers récipiendaires à l'extérieur des USA des subventions américaines suggère que ce sont surtout les acteurs non étatiques qui en sont les grands bénéficiaires⁷⁸.

Dans les 8 pays concernés la fondation dont les actions semblent être les plus importantes a été la *Hewlett Foundation* qui a déboursé environ 16 millions de US\$ au Burkina Faso (2%), au Mali (38%) et au Sénégal (60%). Ses interventions ont notamment pour but d'aider les

⁷⁴ <http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/total/list/2011>

Les dons des 50 les plus généreuses représentent 96% de ce montant.

⁷⁵ <http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/top:recipients/bar:amount/2011>

⁷⁶ <http://www.foundation-partnership.org/index.php?id=2>

⁷⁷ <http://africa.isp.msu.edu/AHEPI/>

⁷⁸ Idem 68

Sociétés civiles à prendre à bras le corps le problème de la faible qualité des apprentissages scolaires en procédant à des évaluations indépendantes⁷⁹.

A côté de ces géantes il y a aussi de nombreuses petites initiatives personnelles ou associatives d'américains ou d'africains de la diaspora dans le domaine de l'éducation. Elles peuvent prendre la forme de l'octroi ponctuel de matériels didactiques, de la construction de salles de classes, de la prise en charge de la scolarité des élèves, etc. Malheureusement elles sont très peu documentées. Les plus connues d'entre elles proviennent de l'Afrique de l'Est et du Sud. Il semble bien que même lorsque l'on regarde les pays africains où les plus grandes interviennent (*Ford foundation, Dell foundation, etc.*) l'Afrique de l'Ouest francophone se taille la portion congrue et lorsque le Nigéria et la Ghana ne s'arrogent pas toute cette portion (PHEA par exemple). De faibles ressources ont été affectées au Sénégal (AHEPI par exemple).

L'Afrique de l'Ouest francophone a donc *de facto* beaucoup de marges pour mobiliser d'avantage de financements de fondations américaines mais aussi de grands handicaps de capacités. Des handicaps qui peuvent être liés à la langue et à la moindre capacité de monter et d'exécuter des projets que les fondations peuvent financer.

⁷⁹ <http://www.hewlett.org/grants-tool/index>

TROISIEME PARTIE :

**RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PERSPECTIVES DES RELATIONS
ENTRE LES USA ET L'AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE**

1. Paix et sécurité.

La précarité des questions de paix et de sécurité dans les pays du Sahel et du Golfe de Guinée reste d'actualité. Tous les pays ont pleine conscience de la situation et s'organisent pour y faire face. Cela nécessite beaucoup de ressources et une prise de conscience de la communauté internationale des enjeux et des dimensions des menaces et du vécu des citoyens. Le Sahel comme le Golfe de Guinée sont aujourd'hui des laboratoires des groupes armés non étatiques qui expérimentent, cultivent et exportent la terreur, le fanatisme, l'incivisme dans les pays riverains et naturellement ailleurs. Le système de recrutement, de séduction se développe à cause de la précarité de la vie, de la mal gouvernance et l'appât du gain facile. Il est tel qu'aucun pays, pris individuellement ne saurait raisonnablement le combattre. Tout doit passer par la mutualisation des approches, des moyens et des stratégies. Autrement dit, la stabilité de ces zones (Sahel et Golfe de Guinée) en l'occurrence, les pays riverains francophones ne peut être assurée de façon isolée, sans l'appui d'autres pays comme les Etats Unis d'où les préconisations suivantes :

En matière de lutte contre le terrorisme par :

- ✓ l'instauration par les pays ouest africains d'une coopération régionale fondée sur des mécanismes rigoureux de veille, de suivi et d'évaluation du niveau de fragilité de chaque pays en termes d'idéologies extrémistes avant qu'elles ne mènent à la violence ;
- ✓ la minimisation des terreaux du terrorisme en impliquant les spécialistes du développement dans les discussions sur la lutte contre le terrorisme et sur les enjeux sociaux, économiques, humanitaires et de développement par l'organisation d'un forum annuel par zone.

 **Dans le domaine de l'insécurité maritime, les Etats doivent contrer insécurité en** stimulant de la création d'emplois le long des côtes, en particulier en protégeant la pêche artisanale, en encourageant la transformation locale du produit de la pêche, en développant la formation professionnelle pour les populations vulnérables.

En matière de la réforme du secteur de la sécurité

Il serait souhaitable que cette réforme capitale dans l'édification d'une démocratie intègre l'Aide Publique au Développement fournie par les USA et pourrait ainsi concerner :

-L'amélioration de la capacité de l'Etat et de la cohérence politique par la gestion des dépenses pour la sécurité et la formation des civils sur les questions liées à la sécurité.

-La démilitarisation et la construction de la paix à travers l'appui des USA à la démobilisation et à réintégration des anciens combattants.

-Le renforcement de la gouvernance démocratique et de la loi par une implication des USA à la réforme des systèmes judiciaires et son appui à la Société civile dans la conduite des reformes.

2. Gouvernance démocratique et leadership.

En perspectives, les besoins des Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone demeurent importants dans les domaines de la gouvernance et du développement du leadership. Ainsi, nous recommandons de mettre l'emphasis sur le renforcement des capacités, notamment en rapport avec les aspects suivants, aussi bien dans l'immédiat qu'à court, moyen et long termes.

Dans le domaine de la démocratie représentative :

- former les acteurs publics et non-étatiques à l'élaboration et à la mise en œuvre de visions de développement ;

- appuyer la formation des légitimités traditionnelles et des leaders des organisations socio-professionnelles sur les principes démocratiques ;

- initier tous les acteurs de la vie sociale aux mécanismes du Contrôle citoyen de l'Action publique ;

- initier les élus et le personnel administratif de l'Etat et les acteurs non-étatiques aux principes de la reddition des comptes ;

- appuyer le développement de mécanismes de contrôle public par les institutions, organes et autorités prévus à cet effet ;

- former tous les acteurs sociaux et politiques à la gestion pacifique des élections multipartites

- renforcer les capacités de tous les acteurs en négociation et gestion des conflits ;

- contribuer à la vulgarisation et à l'application de méthodes et outils efficaces du management public.

En rapport avec la démocratie participative :

- appuyer la mise en place de mécanismes de consultation, d'implication et de responsabilisation des acteurs non-étatiques (Organisations de la Société civile, Opérateurs économiques et autres acteurs du Secteur privé, Partenaires techniques et financiers, etc.) dans l'initiation, la conduite, le suivi et l'évaluation des réformes institutionnelles et autres changements dans la gestion des affaires publiques ;

- contribuer au développement des capacités d'analyse et d'influence des politiques publiques par les acteurs non-étatiques ;

- appuyer les pratiques de la reddition des comptes et du Contrôle citoyen de l'Action publique.

Par rapport au leadership :

- promouvoir des qualités personnelles et professionnelles comme l'intégrité, le courage, le respect de la chose publique, l'anticipation et la grande capacité d'écoute ;

- développer l'esprit de leadership transformationnel chez tous les acteurs étatiques et non-étatiques ;

- inciter à fonder les projets sur les ressources stratégiques existantes ;

- bâtir les projets en fonction des avantages comparatifs des acteurs et des bénéficiaires ;

- contribuer à inculquer à tous les acteurs, en commençant par les jeunes, que la paix et la sécurité constituent les socles les plus durables du développement ;

- appuyer le développement de la culture du mérite ;

- promouvoir un plus grand accès des jeunes leaders d'Afrique de l'ouest francophone au programme Young African Leaders Initiative.

3. Economie.

3.1. Commerce et investissement.

Les relations commerciales et d'investissement États-Unis/Afrique de l'ouest francophone doivent s'intensifier et se diversifier. Dans ce contexte, la question d'extension de l'AGOA au-delà de 2015, date de son expiration, doit être résolue. Face aux critiques contre l'AGOA (unilatéralisme, discrimination entre pays en développement, risque de poursuite judiciaire), les autorités américaines ont envisagé une possible harmonisation de leurs programmes de préférences commerciales en un système unique ouvert à des pays non bénéficiaires.

En 2009, le représentant démocrate Jim McDermott, a soumis au Congrès une proposition de loi intitulée “*New Partnership for Trade Development Act of 2009*” (Loi sur le nouveau partenariat pour le développement commercial) visant à intégrer l’AGOA au système préférentiel de l’Organisation Mondiale du Commerce sans restriction de quotas, et d’en étendre les bénéfices aux pays pauvres non africains. Un des amendements prévus est d’étendre les préférences de l’AGOA jusqu’en 2019 et même au-delà à condition que, dans le cadre de l’OMC, les négociations sur la libéralisation des échanges du cycle de Doha aboutissent avant la fin de 2015. Après 2019, les préférences seront renouvelées après cinq ans pour les PMA considérés comme tels par les Nations Unies sans restrictions de quotas. Cette extension paraît courte pour certains auteurs selon lesquels les producteurs africains ont besoin de plus de temps pour mieux connaître le marché américain. C’est pourquoi ils proposent une extension de la loi et de la « *third country fabric provision* » (disposition sur le tissu importé de pays tiers) jusqu’en 2025⁸⁰.

En outre, les pays d’Afrique de l’Ouest francophone doivent diversifier leurs exportations afin de diminuer la forte dépendance des ressources pétrolières et minières qui sont épuisables. En 2009, le *Corporate Council of Africa* (CCA) (Conseil des Entreprises Privées sur l’Afrique) a élaboré un document intitulé “Les États-Unis et l’Afrique : recommandations politiques du secteur privé américain à l’administration OBAMA”. Il ressort dans ce document que “l’Afrique n’est plus simplement un défi humanitaire et de développement, mais plutôt une source d’énergie, d’opportunités d’exportation et de partenariat international croissant et dynamique”. L’AGOA doit donc être renforcé et étendu à d’autres produits, mais également à travers l’encouragement du commerce et des investissements américains dans d’autres secteurs identifiés comme la sécurité, les finances, le commerce, l’agriculture, l’énergie électrique, les industries extractives, les soins de santé, les infrastructures et le tourisme.

3.2 Aide publique au développement.

Dans l’attribution de l’aide américaine il y a une véritable prime à la stabilité politique, à la démocratie et à la bonne gouvernance. Les pays de l’Afrique de l’ouest francophone qui souhaitent bénéficier davantage de l’aide américaine doivent résolument s’engager dans des

⁸⁰ Africa Growth Initiative at Brookings, June 2012, p.28.

processus politiques transparents qui respectent les droits de l'homme, qui combattent vigoureusement la corruption et la criminalité transfrontalière. Il y a peu d'exemples de réussites en Afrique que l'on peut exhiber à la face du monde. Les leaders qui seront les premiers à comprendre les règles du jeu international et à se soucier véritablement de leur peuple seront érigés en exemple et leur pays bénéficieront du secours international pour accélérer leur développement et répondre aux immenses besoins des populations en matière de santé, d'emploi et d'éducation.

3.3. Agriculture.

Il ressort de l'analyse de l'ensemble des actions menées par les Etats Unis à travers sa coopération bilatérale, que les nouvelles orientations de cette coopération bilatérale entre les Etats Unis et les pays francophones doivent s'inscrire dans une dynamique de meilleure coordination de l'ensemble des interventions des partenaires techniques et financiers sur l'agriculture pour une meilleure efficacité des aides octroyées. Les aides doivent globalement permettre une *professionnalisation et une modernisation de l'agriculture dans une perspective de sécurité et souveraineté alimentaires dont l'atteinte serait un levier* pour le développement et l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes. Ceci nécessitera forcément **l'amélioration** du système de gestion harmonisé et de suivi des projets/programmes-pays des différents PTF. Ces projets doivent être cordonnés, harmonisés et axés sur *le renforcement et la consolidation des projets de productivité agricole, de diversification et de compétitivité des productions agricoles et surtout le développement des filières ou chaînes de valeurs.*

Ainsi au Bénin, dans le cadre d'une modernisation de l'agriculture en tant que levier pour le développement, il serait intéressant que ce pays puisse bénéficier des mêmes appuis délivrés au niveau régional par rapport à la productivité et à la croissance. Il s'agira plus précisément du renforcement de l'appui à la structuration d'organisations de producteurs regroupant les jeunes diplômés de la formation agricole initiale, du développement du réseau d'irrigation et l'équipement et l'aménagement hydro-agricoles pour l'irrigation des 12 258 ha cultivés et l'amélioration ou l'intensification de la production du riz afin de couvrir les besoins alimentaires du pays.

Au Burkina-Faso, l'accent doit être mis sur une implication effective des USA dans le renforcement des politiques nationales, enjeu majeur du développement agricole. Il est également nécessaire que les USA se repositionnent et passent de l'exécution des projets à

l'appui technique ou au soutien à l'exécution des politiques nationales dans le cadre bilatéral. Pour ce faire, leurs contributions devront s'orienter vers :

- l'investissement dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes sectoriels ;
- l'utilisation et le renforcement des cadres et procédures existants en s'appuyant sur les priorités du pays ;
- le passage du stade de la concertation à une réelle coordination des interventions.

Ceci équivaudra à une intervention accrue en faveur de l'accroissement des productions agricoles ; la liaison production-marché et la diversification des sources de revenus ; l'approvisionnement en eau potable ; la gestion des ressources naturelles et le renforcement des capacités. Ainsi, la plus haute priorité devra être accordée à la «durabilité» des interventions qui assure l'appropriation et la pérennisation des investissements réalisés par: (i) l'implication des usagers et des Bénéficiaires; (ii) la sous-traitance à des structures nationales spécialisées, à des ONG et à des entreprises privées; et (iii) le recours à une assistance technique temporaire et appropriée ; (iv) le recentrage des investissements sur les bénéficiaires en accordant une importance aussi bien aux ressources humaines qu'aux investissements physiques ; (v) la protection et la réhabilitation des ressources naturelles ; et la mise en valeur des petits aménagements qui coûtent moins chers et qui sont plus accessibles aux petits producteurs.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement compte sur l'appui des USA dans l'amélioration de la productivité, de la diversification et de la compétitivité des productions agricoles et le développement des filières. Les interventions devraient être axées sur (i) l'intensification des systèmes de production agricole et animale ; (ii) la promotion de la mécanisation des exploitations agricoles et des petites unités de transformation des productions agricoles ; (iii) le renforcement des services de conseil agricole, de recherche/développement ; (iv) l'amélioration de la maîtrise de l'eau et (v) la gestion durable des terres, (vi) la redynamisation des productions vivrières et (vii) le renforcement de l'environnement commercial des filières agricoles. En outre, l'appui doit concerner : la Gouvernance dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement en vue d'améliorer l'efficacité des interventions des parties prenantes au développement desdits secteurs. Ceci, compte tenu des réformes engagées depuis 2009 et qui ont porté sur l'adoption du Programme National de Sécurité Alimentaire et de Nutrition, du Programme National d'Investissement Agricole

(PNIA), et la mise en œuvre d'actions spécifiques relatives aux filières coton, café-cacao, sucre, anacarde, palmier à huile et hévéa.

Pour ce faire, la coopération avec les Etats Unis dans le secteur de l'agriculture à travers l'USAID, doit s'orienter en priorité sur :

- l'accès aux facteurs de production ;
- l'accès aux infrastructures et technologies de production, de stockage, de conservation et de commercialisation des produits alimentaires ; et
- l'accès aux technologies et équipements de valorisation, de transformation et de la fortification des productions agricoles et halieutiques.

Quant à la Guinée, elle a plutôt besoin d'un accompagnement d'envergure des USA en vue de la facilitation de l'admission de la Guinée à l'AGOA en attendant son éligibilité au *Millénium Challenge Corporation*, d'une part, et d'accroître la production agricole afin d'atteindre rapidement l'autosuffisance alimentaire, réduire la dépendance du pays par rapport aux importations et accroître les exportations agricoles à terme, d'autre part.

Pour ce faire un accent particulier doit être mis sur la commercialisation des produits agricoles et l'atteinte des objectifs macro-économiques du secteur agricole à l'horizon 2015. Ces objectifs macro-économiques se déclinent comme suite :

- 60 % du PIB, 50 % du volume des exportations et au moins 45 % des recettes d'exportation ;
- Au cours de cette période, le PNB (produit national brut) par tête d'habitant devra passer de 450 dollars USA par an à plus de 1.000 dollars USA par an, l'agriculture devant servir de "locomotive" pour la recherche du plein emploi.

En ce qui concerne le Mali, malgré le nombre des projets programmes soutenus par les USA et les résultats encourageants enregistrés, le gouvernement malien souhaiterait dans le cadre du développement rural : (i) l'obtention d'un second *Compact Millenium Challenge Corporation (MCC)* avec le renforcement et la consolidation des projets de la productivité agricole dans un contexte de changement climatique, de mondialisation et d'intégration économique régionale et internationale (ii) et la mise à disposition aux producteurs de services techniques et financiers adaptés et la formation professionnelle.

De manière globale au Mali, Il pourrait s'avérer plus efficace pour l'USAID/Mali d'appuyer les activités de chaînes de valeur dans des régions autres que celles de l'Office du Niger ciblées par le programme riz du PNIP-SA : aider le Mali dans ses efforts de développement des infrastructures de gestion de l'eau dans les terres marginales, notamment les plaines inondées et les bas-fonds, étant donné qu'elles présentent un potentiel important d'augmentation de la production ; appuyer des efforts créatifs en vue de trouver de nouvelles solutions au problème du crédit au secteur agricole, comme les banques en ligne et sur téléphone portable ainsi que des dispositifs d'économie de commission pour les achats d'engrais ; aider le Mali à former plus d'agents de vulgarisation, notamment des femmes en zone rurale.

Au Niger, l'accompagnement vigoureux des Etats Unis en vue de la mise en œuvre de l'Initiative 3N est une nécessité. Il s'agira d'une contribution accrue des Etats Unis pour la mise en œuvre à travers cinq axes stratégiques :

Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;

Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ;

Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes.

Au Sénégal, le souhait est une coopération plus accrue des Etats-Unis dans :

- ✓ l'accroissement *de la productivité agricole dans un contexte de changement climatique* ;
- ✓ la mise à disposition de services financiers adaptés pour la promotion des productions agricoles ; et
- ✓ l'appui à la professionnalisation et modernisation de l'agriculture dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaires.

Enfin le Togo, pour un raffermissement de la coopération entre les deux pays, souhaiterait que les USA interviennent à travers l'USAID dans la mise en place d'organisations paysannes

performantes en occurrence, l'émergence des interprofessions dans les filières café-cacao, coton et d'autres filières-cible du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Ils devront également intervenir dans le développement des cultures d'exportation, notamment le café-cacao, à travers une approche de promotion de chaînes de valeur et de renforcement de modèles entrepreneuriat des producteurs.

Un engagement du gouvernement américain est nécessaire afin de résoudre les problèmes prioritaires inscrits dans les documents de politiques nationales (SCAPE, PNIASA, PNIERN, etc.) de l'agriculture.

- le renforcement des capacités de production agricole et de la sécurité alimentaire par l'amélioration des capacités des acteurs du développement agricole, l'accroissement de la productivité agricole, une meilleure valorisation des produits agricoles et le renforcement des cadres de concertation et actions pour assurer une alimentation saine, suffisante et équilibrée ;
- la recherche de réponses efficaces aux menaces et urgences alimentaires et agricoles à travers la formation des acteurs chargés de la gestion des situations d'urgence ;
- l'appui à l'élaboration de politiques favorables à une agriculture familiale durable ;
- l'appui dans l'orientation du soutien de la communauté internationale à travers l'harmonisation et l'alignement de leurs interventions sur le PNIASA ;
- la mise en œuvre à travers une approche de gestion participative des projets et programmes développés au profit d'une agriculture durable au Togo.

3.4. Infrastructures.

L'Afrique de l'Ouest dispose de ressources et de potentialités économiques ainsi que d'une force de travail à la mesure de sa démographie. Comment ces atouts peuvent-ils converger pour pousser les dynamiques de développement ?

➤ Des choix à débattre

- Il est nécessaire que les sociétés civiles soient bien informées des termes des choix que les décideurs économiques et politiques effectuent entre experts. Ce sont les populations qui en éprouvent les conséquences.

- les parts de l'Etat du secteur privé doivent être délimitées selon qu'il s'agisse d'apporter des services ou de faciliter la croissance économique .L'accès à l'eau potable doit-il être privatisé dans un contexte de pauvreté extrême ?
- des aménagements à la pression fiscale doivent être consentis aux opérateurs étrangers pour les attirer

➤ **Des mesures d'urgence doivent être initiées pour :**

- créer immédiatement des emplois pour les jeunes à travers le lancement de grands chantiers de travaux à haute intensité de main-d'œuvre pour l'aménagement du territoire régional ;
- adapter le système bancaire est-il adapté aux besoins de l'intégration régionale ;
- créer des emplois comme voie pacifique pour répondre aux besoins d'une population toujours en croissance.

4. Education.

Ce qui aura manqué à l'Afrique c'est la mise en œuvre de politiques d'éducation qui auraient dû inciter à aller chercher les savoirs dont elle avait besoin dans les lieux où ils étaient disponibles en quantité et en qualité. Avec le 21^{ème} siècle l'on revient avec une telle configuration où les cursus seront enseignés à distance. L'université passera à sa troisième véritable révolution (universalité des apprenants en un lieu, universalité des apprenants et des disciplines enseignées en un lieu, universalité des apprenants et des disciplines enseignées en tout lieu et à tout moment) et c'est cette accélération de l'histoire que l'Afrique doit saisir pour progresser. C'est tout l'enjeu du 21^{ème} siècle. L'Afrique doit solliciter l'aide américaine pour accéder à cet universalisme. Les pays africains auront la latitude d'élaborer des cursus "à la carte" adaptés à leurs besoins et à distance pourront dans chaque discipline recevoir l'enseignement des meilleurs départements universitaires.

« The giving pledge »⁸¹ est un engagement initié par Bill Gates et Warren Buffet qui symbolise l'engagement des plus grandes fortunes du monde à œuvrer pour améliorer les conditions de vie de l'humanité augure que les fondations vont continuellement augmenter leurs financements, sauf en cas de crise économique mondiale⁸². Afin de mieux capter cette

⁸¹ <http://givingpledge.org/>

⁸² Foundation Center : Preview of Key Facts on U.S foundations- 2014 Edition- accessible at <http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/keyfacts2014.pdf>

manne et la transformer en véritable levier de développement nous recommandons que dans les 8 pays concernés :

1. l'amélioration de la législation régissant les fondations en accordant de facto des avantages fiscaux aux plus grandes fondations américaines qui interviennent déjà sur le continent ;
2. la création par la loi du statut de « fondation » de telle sorte que les fondations américaines puissent être reconnues comme telle (au Mali par exemple le statut de fondation n'existe pas encore) ;
3. la collecte des données sur les ISLBM soit améliorée et que leurs contributions soient davantage prises en compte dans les comptes nationaux ;
4. l'amélioration du rapportage sur les interventions des partenaires extérieurs dans l'éducation dans les pays concernés ne serait-ce que pour s'assurer que leurs interventions sont alignées sur les priorités nationales ;
5. la formation des bénéficiaires potentiels des subventions des fondations américaines à la levée de fonds, aux procédures de soumissions, sur les stratégies de recherche de subventions ;
6. l'organisation des bénéficiaires potentiels des subventions des fondations américaines afin qu'ils bénéficient au moins de subventions pour réaliser dans les 8 pays concernés des projets financés par des fondations américaines qui ont donné des résultats probants dans les pays anglophones ;

Aux fondations américaines nous recommandons que :

1. elles travaillent davantage à améliorer leur visibilité auprès du grand public en organisant conjointement des événements thématiques annuels et des présentations grands publics de leurs résultats ;
2. elles développent davantage un cadre d'intervention harmonisé dans chaque pays où elles interviennent et mettent en place un système d'informations qui permettent un suivi externe de leurs activités et résultats par le grand public et en interne entre elles un suivi réciproque qui autorise l'échange d'expérience et la création de synergies.

CONCLUSION GENERALE :

Cette note d'orientation sur les relations entre les USA et les Etats d'Afrique de l'ouest francophone visait à fournir une analyse concise de l'état, de l'évolution, des défis, des opportunités et des possibilités des relations USA-Afrique dans chaque région.

Ainsi la coopération bilatérale avec tous les états de l'Afrique de l'Ouest francophone a été passée en revue à travers les quatre thèmes retenus que sont :

- ✓ Paix et sécurité ;
- ✓ Economie (Commerce, investissements, aides, paiements, en plus des secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures, etc.) ;
- ✓ Domaines socio-culturels (éducation) et
- ✓ Gouvernance (démocratie, leadership, etc.).

Selon le cas, l'analyse a couvert aussi bien la coopération avec le gouvernement des USA que l'appui apporté aux Etats de la sous-région Afrique de l'Ouest francophone par les Fondations et des entreprises multinationales américaines.

Il en est ressorti qu'en matière de **Paix et de sécurité**, les Etats-Unis aident à combattre le terrorisme dans le Sahel et l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée. Ainsi, ils appuient dans les renseignements et l'organisation des exercices conjoints, apportent un appui logistique, assurent des formations diverses, etc. Les USA exhortent les Etats à instaurer la bonne gouvernance et la sécurité alimentaire, à combattre le chômage et la pauvreté. La paix et la sécurité sont privilégiées partout surtout en Afrique subsaharienne comprenant les huit (08) Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone. Ainsi, des programmes d'assistance en sécurité et la promotion du système démocratique ont été initiés ou sont en cours.

En matière **d'échanges commerciaux**, les USA ont offert de fortes opportunités aux Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone mais les rapports de partenariat gagneraient à être plus intenses et plus diversifiés. C'est pourquoi l'AGOA devrait être prolongé au-delà de 2015. Les autorités américaines envisagent une harmonisation de leurs programmes de préférences commerciales et le passage à un système unique ouvert à des pays non bénéficiaires pour prendre en charge les critiques actuelles (unilatéralisme, discrimination entre pays en développement, risque de poursuite judiciaire).

Pour ce qui est de l'**aide publique au développement**, aucun bond de la Diaspora n'a été noté dans aucun des pays concernés.

Dans le **domaine agricole**, des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ont été mis en œuvre mais depuis la déclaration de la situation d'urgence, l'USAID a augmenté le nombre de ses programmes de nutrition dans les zones affectées. Elle soutient de nombreuses activités au niveau de la recherche agricole et des analyses de sous-secteur. Il est recommandé que l'USAID coordonne ses programmes avec d'autres donateurs principaux pour assurer un appui stratégique et équilibré entre institutions, sous-secteurs et domaines de recherche.

En matière de partenariat dans le **domaine énergétique**, la stratégie vise à appuyer l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest à travers deux piliers : i) établir des liens entre les marchés régionaux et ii) renforcer les capacités pour une mise en œuvre efficace du programme d'intégration régionale.

Un accord-cadre sur le **commerce et l'investissement** avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest peut contribuer de manière significative à améliorer la croissance économique et à augmenter la compétitivité internationale des deux côtés de l'Atlantique. Le *Millennium Challenge Corporation (MCC)* constitue actuellement un des éléments-clés de la politique du développement du gouvernement américain à travers lequel de grands projets sont financés.

Dans le **domaine de l'éducation**, l'USAID a développé et financé la mise en œuvre d'approches innovantes pour résoudre le retard qu'accuse la scolarisation des filles. Ces approches ont produit des résultats probants.

Pour ce qui est de la **gouvernance et de la promotion du leadership**, tous les États de l'Afrique de l'ouest francophone bénéficient d'appuis substantiels dans le cadre de la promotion de la démocratie représentative et participative exception faite du Bénin, du Burkina Faso et du Togo. La promotion du leadership est moins bien appuyée que celle de la gouvernance démocratique mais les efforts qui y sont faits par le gouvernement des USA sont bien visibles par endroits.

La coopération bilatérale entre les USA et les États de l'Afrique de l'Ouest francophone, pris individuellement ou à travers des ensembles sous-régionaux, est assez ancienne et a produit des résultats significatifs dans tous les États. Mais l'intensité et la diversité de la coopération entre le gouvernement américain et les États varient d'un État à l'autre, en fonction du respect des « principes » évoqués plus haut. Au même moment, les opportunités offertes par les USA-

Gouvernement et acteurs non-étatiques confondus- sont nombreuses et à la fois stratégiques pour l'amélioration de la gouvernance dans tous les secteurs ; gage d'une croissance et d'un développement économiques durables et équitables. Si les relations entre les USA et les Etats d'Afrique de l'Ouest francophone peuvent être bonnes par endroits à exemplaires par ailleurs, elles méritent d'être renforcées et diversifiées dans tous les cas. Ceci devrait aller dans le sens du renforcement des capacités en matière de gouvernance et de leadership transformationnel ; le tout sur fond de promotion de la paix et de la sécurité et de la réduction d la pauvreté à travers une croissance économique soutenue.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages, articles, rapports

1. Agence Internationale de l'Energie.(2008), *Deploying Renewable. Principles for effective Policies* , En soutien au Plan d'action du G8.OCDE/AEI Paris, 2008.
- 2 .Alain. F. (2011),"Pourquoi les francophones sont à la traine". Jeune Afrique.- n°2659-60.
2. Agence Internationale de l'Energie. (2011),*Renewable energy Policy considerations for deploying renewables*. Document d'information .OCDE/AIE. Paris 2011
3. Bellamy. W.M. (2009), L'engagement des États-Unis en matière de sécurité en Afrique, Revue du CESA , n°195.
4. Chutha, R and Kimenyi, M.S., (2011), The Africa Growth and Opportunities Act: Toward 2015 and Beyond. A Synthesis of Stakeholders' Views on the Future of U.S.-Africa Commercial Relationships.
5. Langton, D. (2008), U.S. Trade and Investment Relationship with Sub-Saharan Africa: The African Growth and Opportunity Act and Beyond. CRS Rapport for Congress.
6. Office of the United States Trade Representative. (2008). Comprehensive Report on U.S. Trade and Investment Policy Toward Sub-Saharan Africa and Implementation of the African Growth and Opportunity Act. The Eighth of Eight Annual Reports.
7. Schneidman, W., Lewis, Z.A., (2008), The African Growth and Opportunity Act: Looking Back, Looking Forward.
8. Touré, O.Z. (2009), Les relations commerciales Etats-Unis/Afrique subsaharienne sous l'African Growth and Opportunity Act. Revue québécoise de droit international.

9. Union Africaine. (2010), A Decade of African-US Trade under the African Growth and Opportunity Act (AGOA): Challenges, Opportunities and a Framework for Post-AGOA Engagement, Conference of ministers of trade 6th ordinary session 29 October - November, 2010, Kigali, Rwanda
10. Forum Economique Mondial. (2011), *Developing renewable energy capacity- addressing regulatory and infrastructure challenges in emerging market. Initiative Scaling UpRenewables*, PricewaterhouseCooper.
11. SAVAS (E. S.) : Privatisation et Partenariats Public-Privé.- Nouveaux Horizons.- ARS.- Paris.- 2002 : 399 pages
12. PNUD. (1997), *Gouvernance en faveur du développement humain durable*".
13. ZEZE. C.G.K. (2011), "Quelle Gouvernance pour les entreprises des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine dans la perspective de l'entrée en vigueur des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et les Etats ACP?", Conférence, 15 décembre 2011, Bamako, Mali.
14. ONUDC. (2012), Rapport Afrique, n°195.
15. Costa. A.M. (2008), Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest.
16. Robert. M. G. (2010), Helping Others Defend Themselves: The Future of U.S. Security Assistance, Foreign Affairs 89, N° 3. (mai/ juin).
17. UNDP. (2003), USA/ AFRIQUE: Développement et sécurité: les nouvelles ambitions américaines pour l'Afrique. Commission pour le Développement Humain

18. Agribusiness forum (2012), Stimuler l'agriculture en Afrique par des partenariats, des investissements et la technologie, Rapport de conférence, 25-28 novembre 2012.
19. Ouattara, Alassane (2012). Rencontre avec le corps diplomatique accrédité en côte d'ivoire, 23 novembre 2012.
20. Hall, A. Sidibe, B. Webster, O. E (1983). Evaluation intermédiaire sur la recherche culturelle dans les zones tropicales semi-arides phase ii icrisat/mali, Novembre 1983.
21. Diasso Koïvogui, A. Sylla, A. Plan de développement du produit karité en guinée.- Chemonics international, décembre 2006.
22. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Perspectives économiques des états de l'union économique et monétaire ouest africaine en 2013, janvier 2013.
23. Wambugu, F. "Biotechnology seminar paper: control of African sweet potato virus diseases through biotechnology and technology transfer," ISNAR biotechnology service, April 1995.
24. Fiche d'informations USAID Niger : agriculture et sécurité alimentaire, novembre 2013.
25. Fondation pour le développement en Afrique : "éliminer la pauvreté en Afrique en investissant dans les africains et dans leurs idées.
Disponible sur : www.usadf.gov
26. Fonds Monétaire International (2012). Rapport du FMI N°. 12/18300 côte d'ivoire : rapport de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, septembre 2012.
27. Kouadio Clément, K (2005). Besoins et priorités de la côte d'ivoire en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la désertification/dégradation des sols, mars 2005.

28. Le journal agricole : Mensuel d'information agricole et rurale du Togo, n°012, février 2014.
29. Rogalski, M (2009). Afrique/Etats-Unis : une relation singulière *recherches internationales*, n° 85, janvier-mars 2009, pp. 89-101.
30. Ministère des Affaires Etrangères du Danemark (2008). Evaluation conjointe du Programme danois du Bénin : 1990-2006, septembre 2008.
31. Dembélé, Niama N. Staatz, John M (2010). Sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest : enjeux et éléments stratégique pour sa réalisation, document de travail 2010-02, Contribution au forum de Bamako, 16 au 20 février 2010.
32. Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture : Cadre de programmation pays (CPP-Togo), 2013 – 2017, décembre 2012.
33. Kelly, V. Carpenter, J. Diall, O (2005). Options pour la croissance économique du Mali à travers l'application des sciences et technologies de l'agriculture, United states agency for international développement initiative, avril 2005, page 116.
34. . Knausenberger, Walter I. Booth, Gregory A .Bingham, Charlotte S (1998). Directives environnementales pour les activités à petite échelle en Afrique, janvier 1998.
35. O'Connell, Brian; Gardner, John W. Civil Society The Underpinnings of American Democracy.
36. Dr. Goïta, Modibo (2011). Bulletin de la Sécurité Africaine, Publication du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, n° 11, février 2011, p7.
37. Caslin, Olivier (2013). JeuneAfrique.com : Les pirates du golfe de Guinée ont détourné 100 millions de dollars depuis 2010, 11 octobre 2013.
38. Congressional budget justification, Vol. 2, Foreign Operations, Fiscal Year 2013, Département d'Etat des Etats-Unis, 144. in Bulletin de la Sécurité Africaine, Publication du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, no27, avril 2014, P2.

39. Foundation Center: Preview of Key Facts on U.S foundations- 2014 Edition.
40. John Staatz, Valerie Kelly, Duncan Boughton, Niama Nango Dembélé, et al. Evaluation du secteur agricole du mali 2011, novembre 2011, page 261.
41. Michel et Beuret (2009), Afrique contemporaine, 2008.
42. Brian O'Connell; John W. Gardner, Civil Society The Underpinnings of American Democracy: fwd. Tufts University Press.

2. Sites internet

<http://www.ustr.gov/trade-topics/trade-development/preference-programs/african-growth-and-opportunity-act-agoa>

http://www.ustr.gov/sites/default/files/asset_upload_file203_14905.pdf

<http://www.ustr.gov/about-us/press-office/press-releases/2013/march/US-explores-opportunity-west-Africa>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/benin>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/burkina-faso>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/cote-divoire>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/mali>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/guinea>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/senegal>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/niger>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/togo>

<http://www.ustr.gov/trade-topics/trade-development/preference-programs/african-growth-and-opportunity-act-agoa>

http://www.ustr.gov/sites/default/files/asset_upload_file203_14905.pdf

<http://www.ustr.gov/about-us/press-office/press-releases/2013/march/US-explores-opportunity-west-Africa>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/benin>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/burkina-faso>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/cote-divoire>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/mali>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/guinea>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/senegal>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/niger>

<http://www.ustr.gov/countries-regions/africa/west-africa/togo>
<http://www.jeuneafrique.com>
<http://iidigital.usembassy.gov/st/>
<http://www.crisisgroup.org/>
<http://www.rfi.fr/mfi/20131204-sommets-france-afrique-ruptures-continue/>
<http://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects/summary-table>
<http://www.uneca.org/fr/print/4980> ,
<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/forecast/>
<http://www.prb.org/Publications/Datasheets/2012/world-population-data-sheet.aspx>
<http://www.usaid.gov/education> et http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACQ946.pdf
https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing
https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing
<http://www.usaid.gov/what-we-do/agriculture-and-food-security/investing-sustainable-agriculture>
<http://www.feedthefuture.gov>
<http://news-information/fact-sheets/west-african-seed-program-wasp>
<http://news-information/fact-sheets/west-african-fertilizer-program-wafp>
<http://www.cilss.bf>
<http://www.coraf.org/en.html>.
<http://www.uemoa.int/pages/home.aspx>
<http://news-information/fact-sheets/peace-corps-west-africa-food-security-program>
<http://www.gmwatch.org/profile1.asp?prid=1656>
http://www.usaid.gov/press/factsheets/2003/fs030623_7.html
<http://www.mca.gov/>
<http://www.ustr.gov/>
<http://www.mcc.gov>
<http://www.mcamali.org/coord.html>
<http://www.grain.org/briefings/?id=192>
http://french.dakar.usembassy.gov/affaires_agricoles.html
http://french.dakar.usembassy.gov/mcc_senegal_fr.html
<http://iidigital.usembassy.gov/st/french/article/2005/07/20050728112024liameruoy8.52472>

2e-02.html#ixzz33rIpplnR

<http://news-information/fact-sheets/peace-corps-west-africa-food-security-program>

<http://www.info.usaid.gov/regions/afr/lnk/>

<http://www.gmwatch.org/profile1.asp?prid=1656>

<http://www.gmwatch.org/profile1.asp?prid=131>

www.isnar.cgiar.org/ibs/papers/wambugu.pdf

http://www.usaid.gov/press/factsheets/2003/fs030623_7.html

<http://www.mca.gov/97> office of the united states trade representative

<http://www.ustr.gov/>

<http://www.mcc.gov>

<http://www.mcamali.org/coord.html>

<http://www.grain.org/briefings/?id=192>

<http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/article/2013/12/20131219289206.html?cp.rss=true#ixzz33bdamh7j>

www.evaluation.dk

<http://news-information/fact-sheets/west-african-fertilizer-program-wafp>

<http://www.cilss.bf/>

<http://www.coraf.org/en.html>

<http://www.feedthefuture.gov><http://news-information/fact-sheets/west-african-seed-program-wasp>

<http://www.mcasenegal.org/mca/lancement-des-activites-sociales-du-projet-irrigation-et-gestion-des-ressources-en-eau-du-delta>

<http://www.mcasenegal.org/mca/son-excellence-lewis-lukens>

<http://www.uemoa.int/pages/home.aspx>

[http://www.usaid.gov/what-we-do/agriculture-and-food-security/investing-sustainable agriculture](http://www.usaid.gov/what-we-do/agriculture-and-food-security/investing-sustainable-agriculture)

<http://www.gatesfoundation.org/Who-We-Are/General-Information/Foundation-Factsheet>

<http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/keyfacts2014.pdf>

<http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/total/list/2011>

<http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/top:recipients/bar:amount/2011>

<http://www.foundation-partnership.org/index.php?id=2>

<http://africa.isp.msu.edu/AHEPI/>

<http://www.hewlett.org/grants-tool/index>

http://dakar.usembassy.gov/cooperation_militaire

<http://givingpledge.org/>

National Security Council Report NSC 6005/1: STATEMENT OF U.S. POLICY TOWARD WEST AFRICA. April 9,1960 in : <http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1958-60v14/d27>

<http://www.usaid.gov/education>

http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACQ946.pdf

https://drive.google.com/folderview?id=0Byu8wvSu2L_IM1VaMmFRWHp0OFk&usp=sharing

<http://www.gatesfoundation.org/Who-We-Are/General-Information/Foundation-Factsheet>

<http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/total/list/2011>

<http://data.foundationcenter.org/#/fc1000/subject:all/international/top:recipients/bar:amount/2011>

<http://www.foundation-partnership.org/index.php?id=2>

<http://africa.isp.msu.edu/AHEPI/>

<http://www.hewlett.org/grants-tool/index>

<http://givingpledge.org/>

<http://www.usaid.gov/benin>

<http://www.usaid.gov/burkina-faso>

<http://www.usaid.gov/cote-divoire>

<http://www.usaid.gov/guinea>

<http://www.usaid.gov/mali>

<http://www.usaid.gov/niger>

<http://www.usaid.gov/senegal>

http://en.wikipedia.org/wiki/Togo-United_States_relations

Foundation Center : Preview of Key Facts on U.S foundations- 2014 Edition- accessible at <http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/keyfacts2014.pdf>